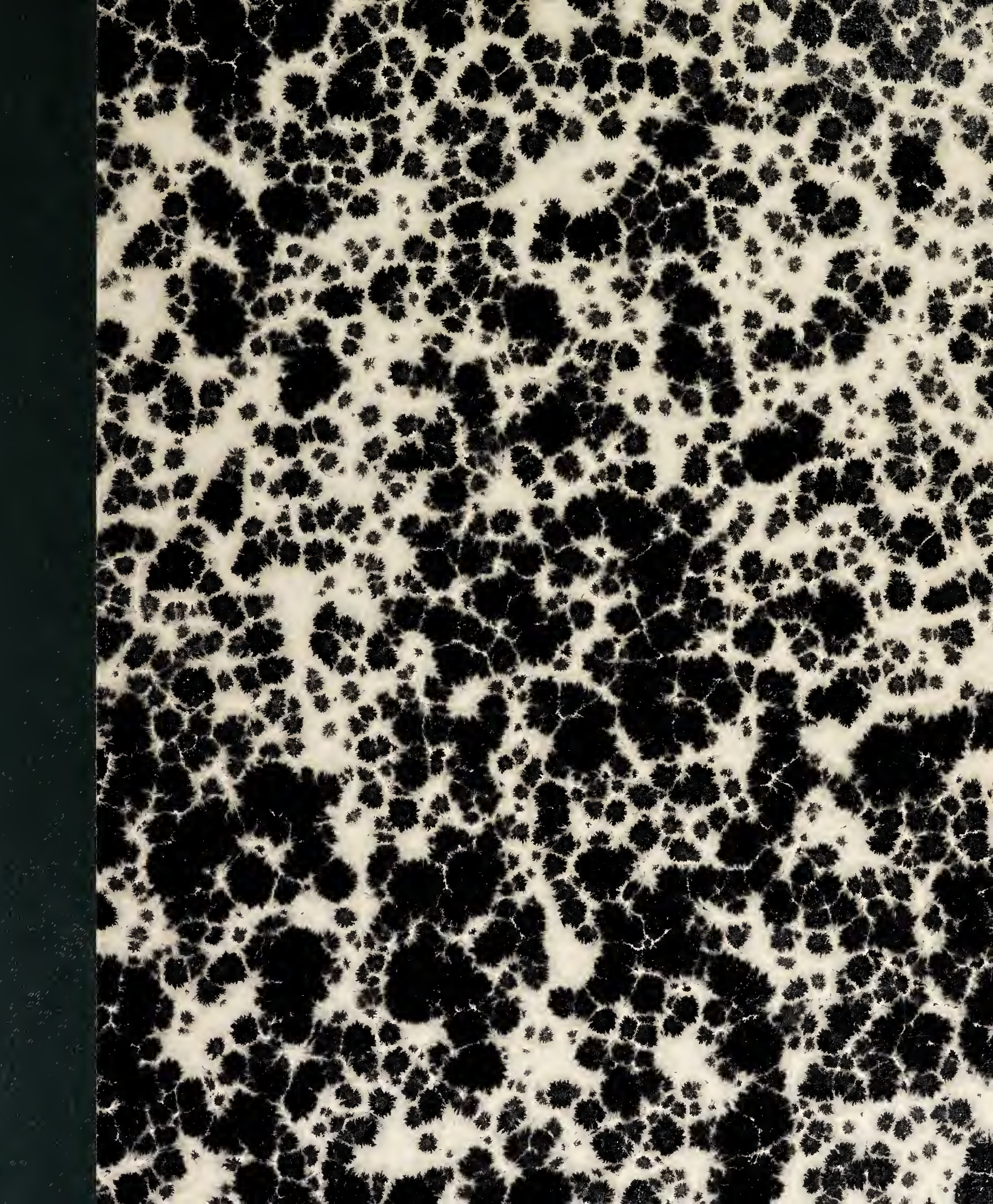
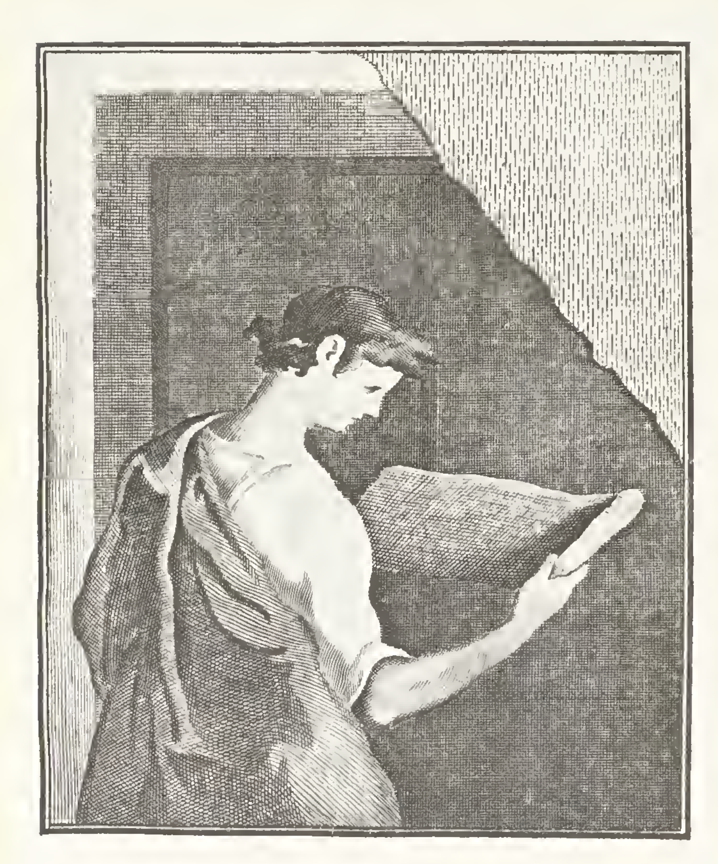




JOURNAL

DE

MENUISERIE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

JOURNAL

DE

MENUISERIE

SPÉCIALEMENT DESTINÉ

AUX ARCHITECTES, AUX MENUISIERS

ET

AUX ENTREPRENEURS

DOUZIÈME ANNÉE



PARIS

Ve A. MOREL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

13, RUE BONAPARTE, 13

—

M DCCC LXXV



JOURNAL DE MENUISERIE

PORTE COCHÈRE,

RUE BERGÈRE, 17, PARIS.

M. Jules Théry, architecte. — Halbin, menuisier.

Pl. 1. — Plan et élévation.

La porte que nous donnons est en chêne naturel et vernie. Elle a été faite d'après les dessins donnés par M. Jules Théry,

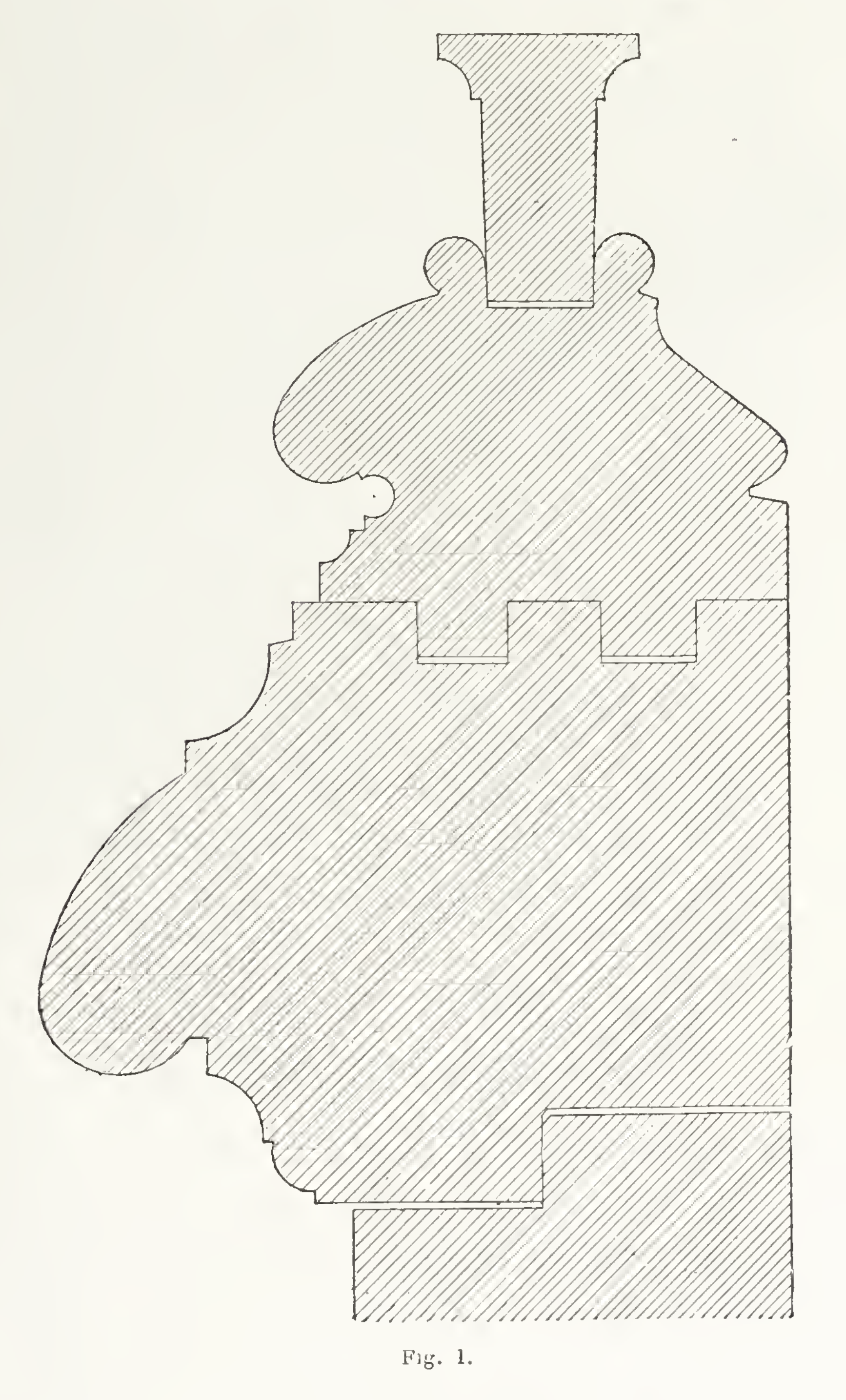


Fig. 1.

architecte, et exécutée dans les ateliers de M. Halbin, entrepreneur de menuiserie.

La figure 1 donne la coupe de la traverse haute, c'est-à-dire le corps de moulures séparant le grand panneau du pan-

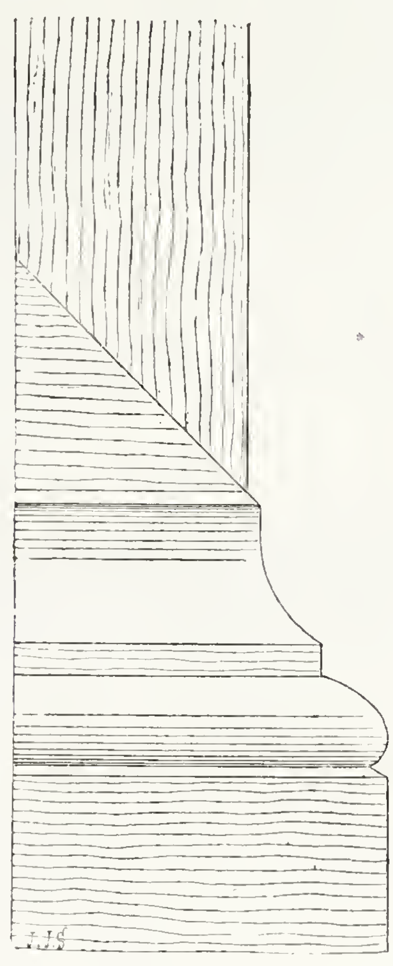


Fig. 2.

neau supérieur dans lequel se trouve un motif de guirlande.

La figure 2 donne le profil de la partie du soubassement.

Les figures 3 et 4 (voir page 3, ci-après) donnent les détails à moitié d'exécution de la traverse à la hauteur des poignées.

BUREAU.

JARDIN D'ACCLIMATATION.

M. Simonet, architecte.

Pl. 2. — Élévation principale.
Pl. 3. — Élévation postérieure et face latérale.

Le jardin d'acclimatation est devenu, depuis quelques années, le grand attrait des promeneurs du dimanche, et l'administration des omnibus a organisé un service de voitures pour répondre au public qui fréquente le jardin.

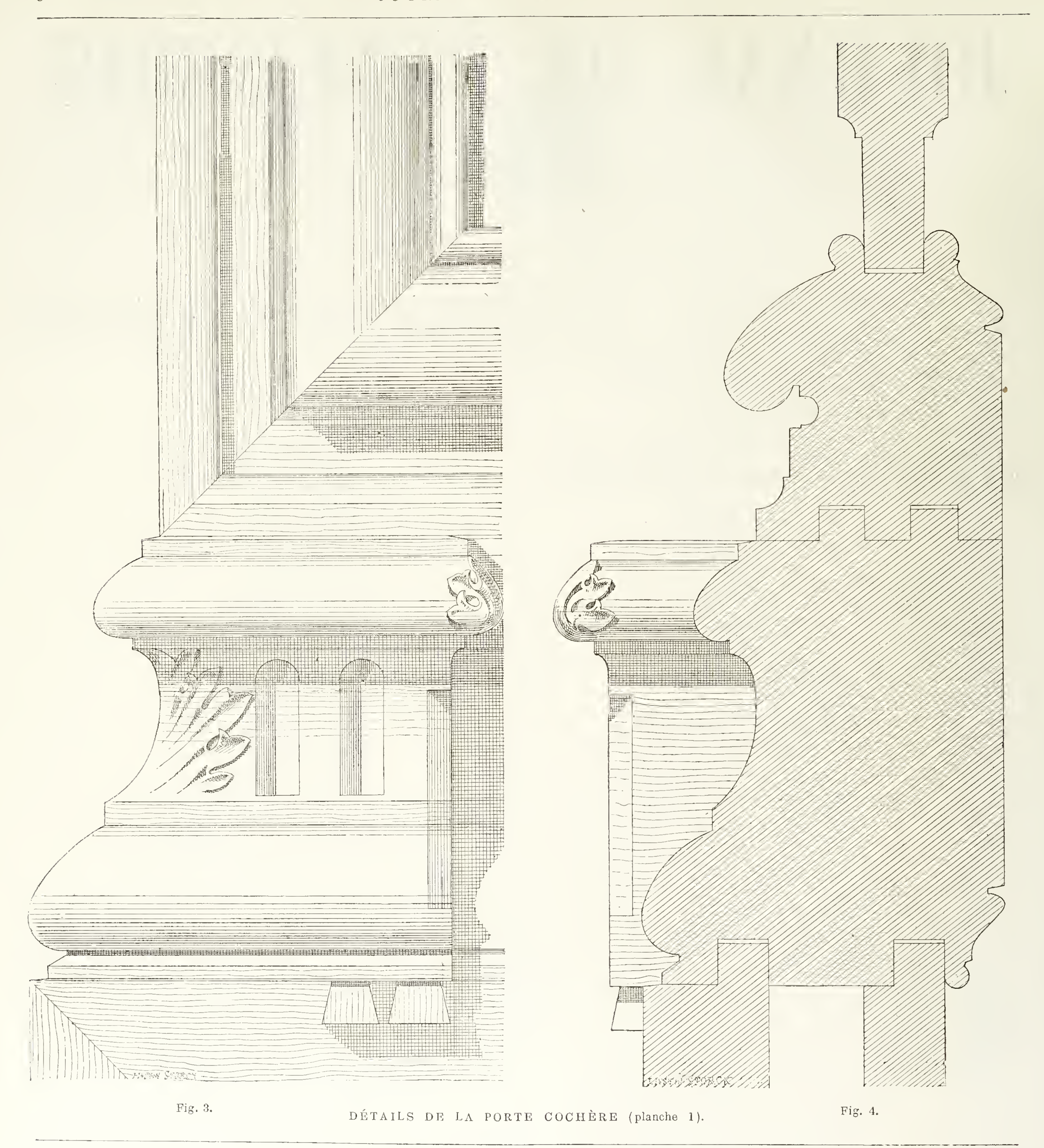


Fig. 3. DÉTAILS DE LA PORTE COCHÈRE (planche 1). Fig. 4.

Le petit édicule dont nous donnons les détails dans les planches 2 et 3 sert d'abri aux contrôleurs de la compagnie.

Il est construit en sapin et couvert en ardoises, les parties vitrées sont en verres de couleurs mis en plomb. La peinture se compose d'un vernis couché sur le bois naturel. Le chiffre de la dépense se détaille comme ci-après :

La menuiserie et la serrurerie.	550 fr.
La couverture.	60
La vitrerie.	165
La peinture.	25
Total de la dépense.	800 fr.

PORTE PALIÈRE.

M. Jules Théry, architecte. — M. Halbin, menuisier.

Pl. 4. — Élévation et coupe.

Notre planche 4 représente l'entrée d'un appartement vue sur le palier. Cette disposition a été exécutée d'après les dessins de M. Jules Théry, architecte, par M. Halbin, entrepreneur de menuiserie. M. Jules Théry ne pouvait, en raison de la distribution, prendre du jour à l'aide de fenêtres pour l'éclairage de ses antichambres; c'est alors qu'il a pris la disposition représentée par notre planche n° 4.

BUFFET.

PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR.

M. Mortier, architecte. — M. Pagé, entrepreneur.

Pl. 5. — Élévation.
Pl. 6. — Face latérale, coupe, détails.

Le buffet que nous donnons (pl. 5 et 6) se trouve dans la petite salle à manger du palais de la Légion d'honneur. Il a été exécuté par M. Pagé, entrepreneur de menuiserie, d'après les dessins de M. Mortier, architecte.

Ce meuble est en acajou massif sans aucun placage; les bois employés sont de provenance de Saint-Domingue, très-veinés, assortis comme couleur; ils sont restés apparents sans aucune teinture ni apprêts, de plus ils ont été cirés à la cire dure. — Les sculptures, parfaitement exécutées, sont de M. Boudin. La tablette d'appui est en marbre rouge antique; sa ferrure est peu apparente. — Ce buffet est placé dans un renfoncement de la salle à manger, qui est particulière au grand chancelier, au-dessous d'un tableau pris dans la tapisserie. Cet ensemble est d'un très-bon effet. — La dépense totale de ce buffet (menuiserie, sculpture, serrurerie et marbrerie) est évaluée à la somme de mille six cents francs.

BANC CIRCULAIRE.

MM. Waaser et Bougleux, constructeurs.

Pl. 7. — Plan. — Élévation et détails.

Ce banc, de forme circulaire, a été exécuté dans les ateliers de MM. Waaser et Bougleux, entrepreneurs.

Il doit être placé dans un jardin, par conséquent il doit être recouvert de peintures. C'est pour cette raison qu'il a été construit en sapin, sauf la décoration formant les remplissages, composée d'arcs et de rinceaux qui ont été exécutés en chêne.

BUREAU

FABRIQUÉ AU CAIRE.

Pl. 8. — Élévations et détails.

Ce meuble-bureau a été construit au Caire par un menuisier indigène, et, à ce point de vue, il nous a paru doublement

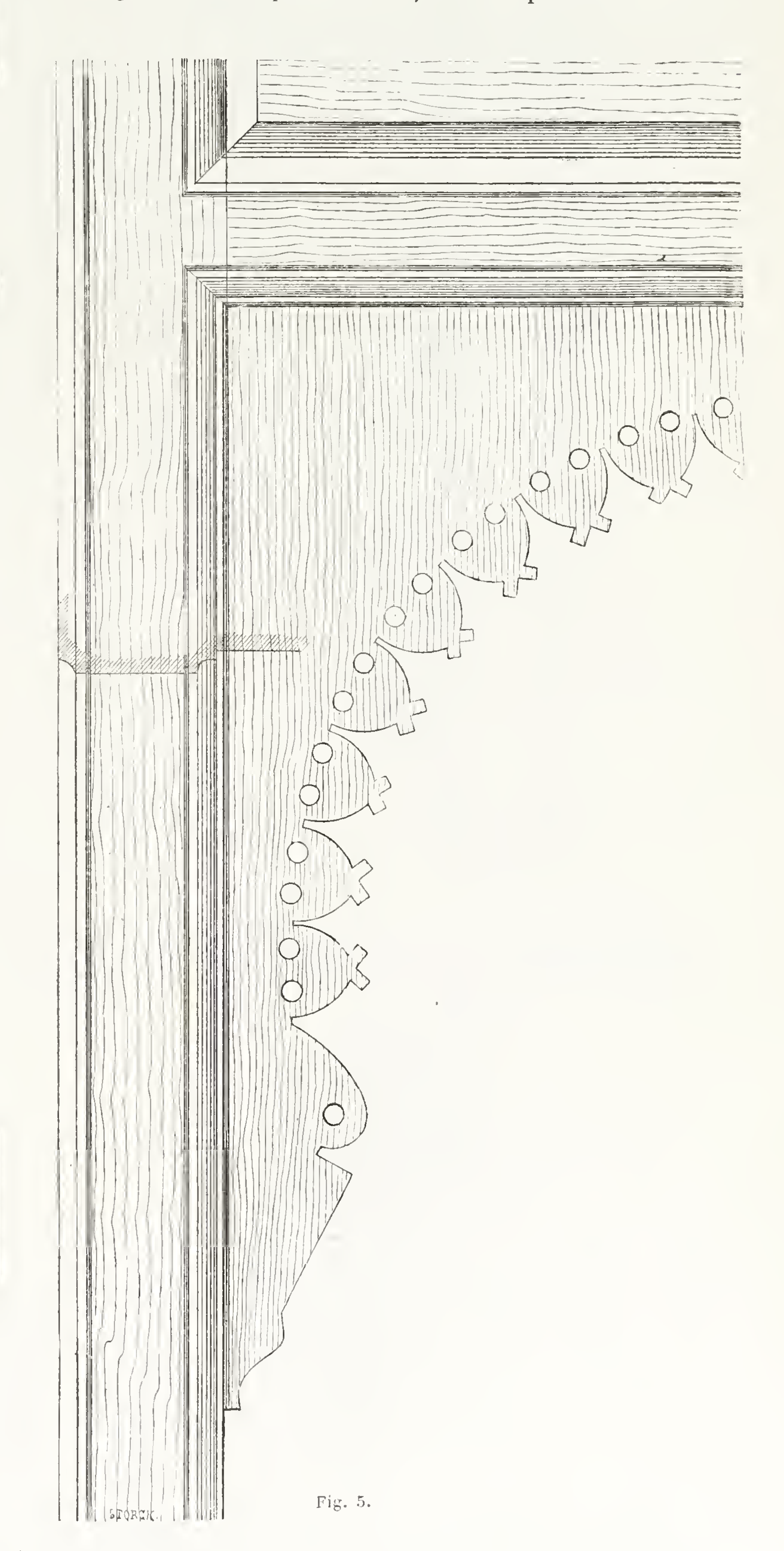


Fig. 5.

intéressant à reproduire. Il est en chêne, d'une teinte un peu grise, à mailles très-fines et serrées; l'exécution est parfaite

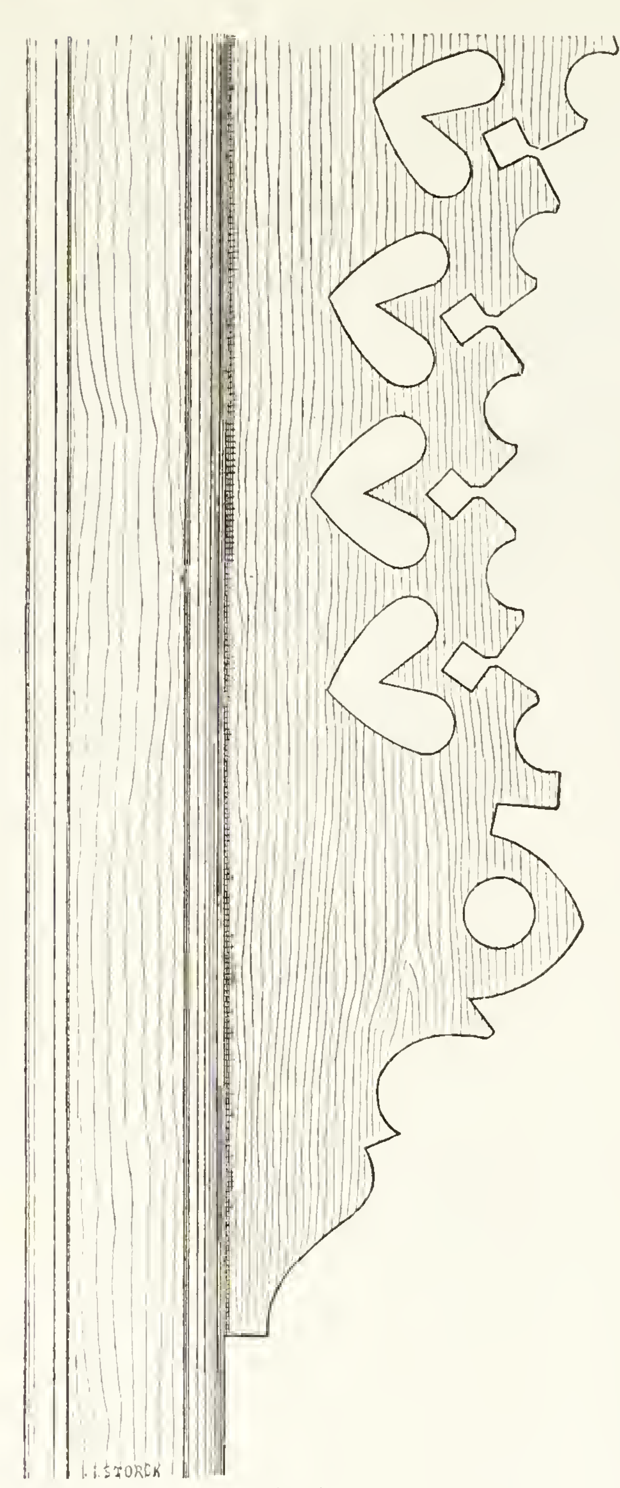


Fig. 6.

Nous donnons (pl. 8) les ensembles, et, (fig 5 et 6) les découpures des deux parties circulaires du bureau.

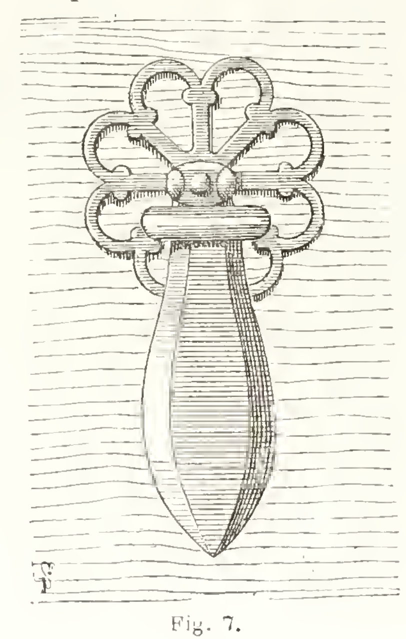


Fig. 7.

La figure 7 donne le détail, grandeur d'exécution, des boutons de tirage, qui sont en fer poli, de fabrication anglaise.

PROCÉDÉS DIVERS.

COUPS ET MEURTRISSURES DES MEUBLES.

Pour enlever la trace des coups et meurtrissures que reçoivent les meubles et qui laissent des traces, il faut :

Bien humecter, avec de l'eau chaude, l'endroit endommagé prendre cinq à six doubles de papier brouillard très-humide, repasser avec un fer chaud jusqu'à ce que le papier soit sec, recommencer l'opération si c'est nécessaire. Si l'accident est peu important, bien humecter l'endroit attaqué, y approcher un fer rouge, en ayant soin d'humecter le bois pendant tout le temps.

CIMENT POUR MEUBLES.

On obtient un ciment très-solide en faisant fondre ensemble deux parties de cire d'abeille, une partie de résine et une partie de poix et en les mélangeant avec de la brique réduite en poudre impalpable.

POLISSAGE DE LA NACRE.

Ajouter de l'huile d'olive à de la terre pourrie, de manière à en faire une pâte épaisse, ajouter à ce mélange assez d'acide sulfurique pour l'amener à l'état pâteux, appliquer sur l'article à nettoyer, frotter vivement avec un bouchon recouvert de velours, cesser le frottement dès que le poli est obtenu et laver à grande eau.

PATE POUR BOIS ET MEUBLES.

Prendre de la sciure très-fine du bois qu'on travaille et dont on veut remplir les fentes, la mettre dans un vase en terre, y verser de l'eau bouillante, laisser reposer huit à dix jours en ayant soin de bien la remuer de temps à autre. On obtient ainsi une pulpe ou pâte dont on exprime toute l'eau en la pressant dans un linge, la conserver dans un vase fermé. Pour l'employer, y mêler assez de colle forte pour donner une consistance pâteuse, remplir les fentes du bois ou du meuble avec ladite pâte ; quand le tout est durci, nettoyer et faire les manipulations nécessaires ; si le travail est exécuté avec soin, il est difficile de s'apercevoir de la réparation.

NETTOYAGE DES MEUBLES.

Mélanger un litre d'alcool, un litre d'huile de lin cuite, 25 grammes de résine en poudre et 25 grammes de laque en écaille. Agiter avant de s'en servir. Appliquer sur les meubles à nettoyer avec une éponge, une brosse ou de la finette de coton ; bien frotter après application du mélange.

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [117]

EXPLICATION DES PLANCHES.

CHEMINÉE ET LAMBRIS.

M. SIMONET, architecte.

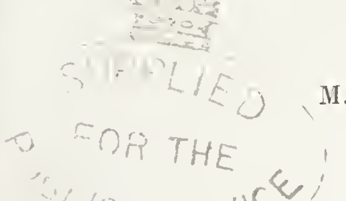
Pl. 9. — Élévation.

Les lambris étant composés de planches ou de réunions de planches formant panneaux, assemblés à embrèvement dans des châssis en bois plus épais, se prêtent parfaitement aux formes les plus simples comme aux plus compliquées, et peuvent admettre une grande simplicité aussi bien qu'une extrême richesse.

La planche 9 représente une décoration en lambris, accompagnant une cheminée également en menuiserie. Ce travail a été exécuté d'après les dessins de M. Simonet, architecte. Le manteau de la cheminée est très-saillant et supporté par des consoles à cannelures. La partie supérieure est ornée d'un panneau à table et à cadre moulurés; une frise accompagnée de consoles à triglyphes règne sur le pourtour de la pièce.

Le lambris est divisé en deux parties sur sa hauteur : la première, à panneaux saillants, s'élève jusqu'à la table saillante de la cheminée et est couronnée par une frise en bois sculpté.

La partie haute, naturellement plus ornée que le soubassement, est occupée par des panneaux à cadres moulurés et disposés en double rangée; ceux du bas sont à tables saillantes; ceux du haut ont leurs tables sculptées de rosaces ou de feuillages.



LAMBRIS.

M. LOUIS RENAUD, architecte.

Pl. 10. — Élévation.
Pl. 11. — Détails.

Nous donnons sur notre planche 10 une décoration en lambris, exécutée par M. L. Renaud, architecte, dans la salle du conseil, à l'administration du chemin de fer d'Orléans, rue de Londres, à Paris.

Le soubassement est formé de panneaux à grands cadres et à tables saillantes, s'assemblant dans des montants pilastres, ornés de cannelures.

Le haut est de même composé de panneaux compris entre des montants élégis de moulures. Ces panneaux sont de largeurs différentes; les uns sont simplement décorés d'un encadrement mouluré et de tables en saillie; les autres, plus richement ornés, sont à double encadrement : le premier est sculpté de perles et de feuilles d'angles, le second de raies de cœur. Des tables moulurées sont distribuées sur l'intervalle qui sépare les deux cadres.

La planche 11 donne à l'échelle de 0m,20 pour mètre, le détail en coupe et en élévation des bois qui composent ce lambris.

SALLE DE BILLARD.

MM. WAASER et BOUGLEUX, constructeurs.

Pl. 12. — Élévation.

Notre planche n° 12 représente à l'échelle de 0m,05 pour mètre une décoration en bois découpé, exécutée pour une salle de billard, par MM. Wauser et Bougleux. Cet ouvrage est adossé contre un mur et se compose de poteaux en bois pleins, reliés par des arcades à jour en fer à cheval. Les retombées sont supportées par des consoles en bois découpé, reposant elles-mêmes sur les chapiteaux des piliers. Une frise également à jour forme encadrement à chacune des arcades.

PORTE.

M. QUESTEL, architecte.

Pl. 13. — Plan, élévation et détails.

La porte que représente la planche n° 13 est à deux vantaux, formés chacun de quatre panneaux à tables saillantes moulurées.

L'élévation, le plan et la coupe que nous donnons, sont à l'échelle de 0m,05 pour mètre; les détails sont à l'échelle de 0m,25 pour mètre.

Toutes les pièces qui composent cette porte sont assemblées entre elles à rainure et languette. La fermeture se fait à double recouvrement en sifflet, comme le montre le détail E. F.

Cet ouvrage de menuiserie appartient au vestibule du musée et bibliothèque de Grenoble, construit par M. Questel, architecte.

TABLE.

M. LISCH, architecte. — M. PAGÉ, menuisier.

Pl. 14. — Plan, élévation et détails.

Nous donnons sur notre planche n° 14 une table à dessin, exécutée par M. Pagé, menuisier, sous la direction de M. Lisch, architecte. Le plan, fait à l'échelle de 0m,05 pour mètre, montre que cette table est soutenue par quatre montants principaux et deux intermédiaires portés par la traverse longitudinale du milieu. Ces montants sont en forme de balustres à base et à chapiteau moulurés. Les détails en sont présentés à l'échelle de 0m,16 pour mètre. Les traverses qui relient les pieds de ces montants sont chanfreinés sur leurs arêtes.

BANC.

M. Questel, architecte.

Pl. 15. — Élévation, face latérale.

Le banc dont la planche n° 15 représente l'élévation principale ainsi que la face latérale, est un de ceux qui meublent

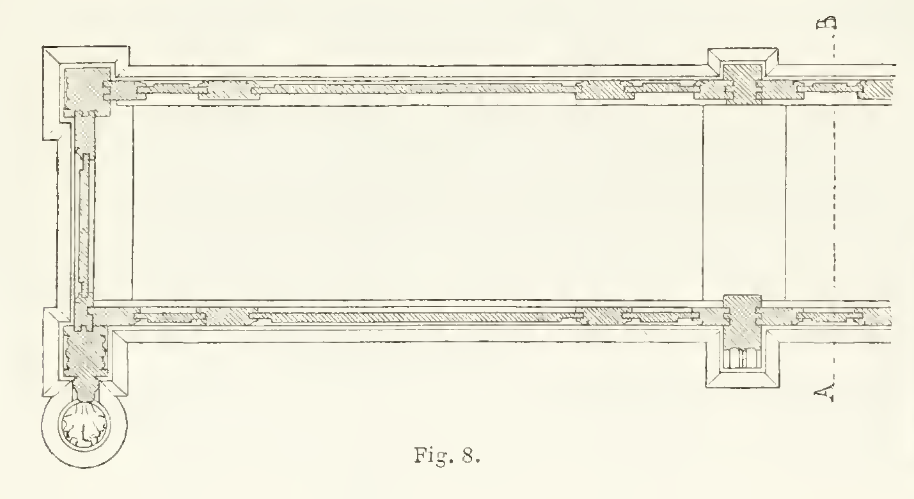


Fig. 8.

le vestibule du musée et bibliothèque de Grenoble, dont M. Questel est l'architecte. Cet ouvrage de menuiserie est en

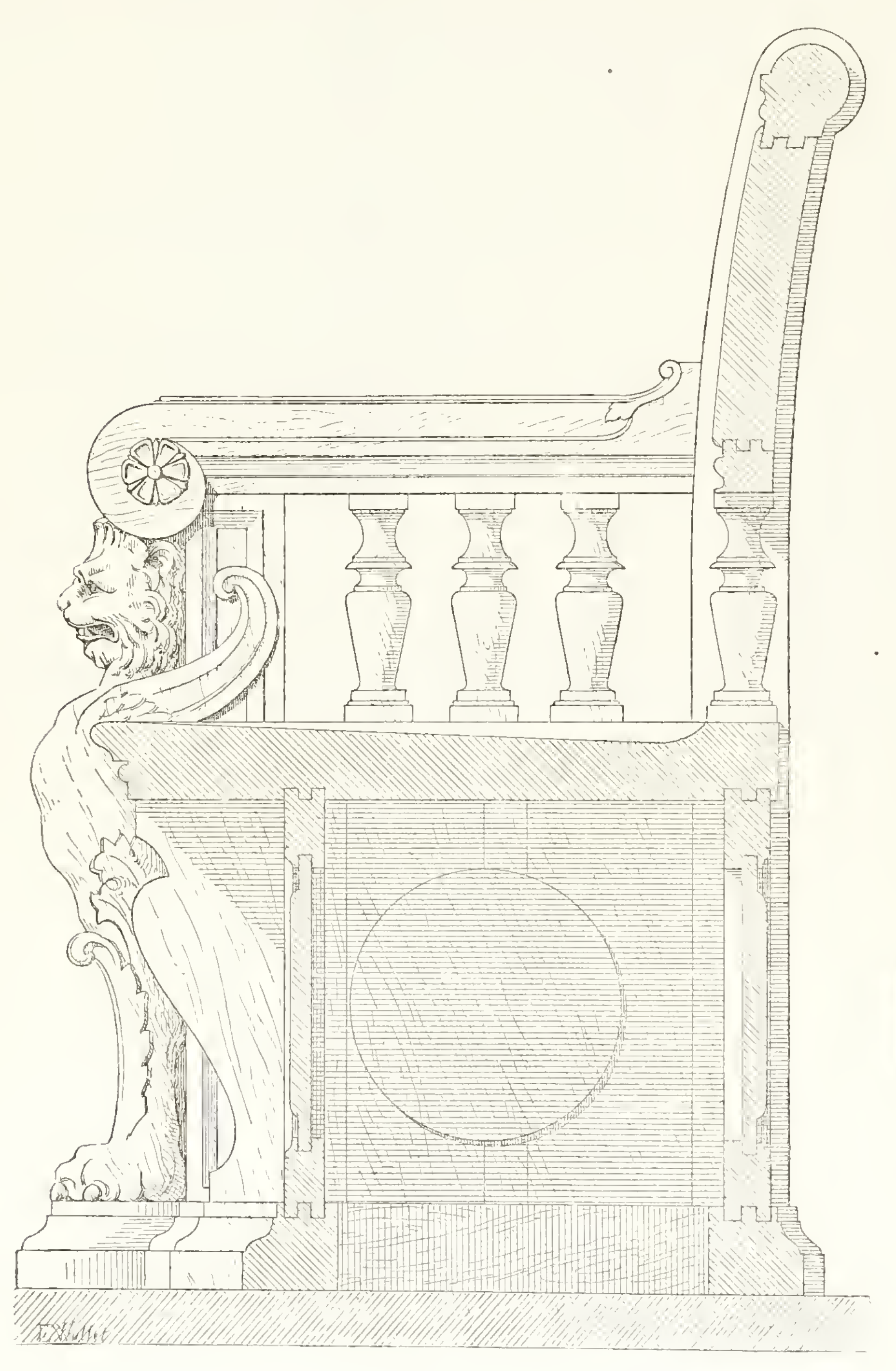


Fig. 9.

noyer sculpté. Il se compose, comme l'indique le plan (fig. 8), de montants à section carrée, élégis de moulures sur leurs faces, et reliés entre eux par des traverses haute et basse. La planche, qui forme le banc proprement dit, est supportée par les montants extrêmes et les pieds intermédiaires, chantournés en forme de consoles. Cette planche reçoit les assemblages à rainure et à languette des montants et des traverses qui forment les bâtis des panneaux de remplissage (fig. 9). Le dossier est formé de deux parties, l'une pleine, l'autre à jour, et occupée par des balustres.

Les accoudoirs sont également ajourés. Les montants principaux sont décorés de lions ailés. Les pieds intermédiaires ont la forme de consoles.

Les panneaux de remplissage des parties extrêmes sont ornés de tables saillantes, circulaires, avec encadrements moulurés.

BALUSTRES.

Pl. 16. — Élévation.

Nous offrons sur la planche 16 deux exemples de balustres en bois, les uns tournés, les autres de forme quadrangulaire. Ces balustres représentés ici à l'échelle de 0m,20 pour mètre, sont réunis entre eux par des traverses horizontales. Celles du haut sont ornées de moulures. Les traverses du bas sont simplement chranfreinées sur les arêtes.

MENUISERIE ÉCONOMIQUE.

TABLE.

(Fig. 10.)

Nous donnons ci-contre (fig. 10) le dessin d'une table très-économique, relevée par nous, ainsi que le canapé (fig. 11), dans une revue anglaise, *Furniture Gazette*. Les matériaux qui la composent peuvent coûter 7 à 8 francs, et un menuisier amateur peut l'exécuter en trois ou quatre soirées. Le principal caractère de ce modeste meuble est la « sincérité; » il accuse bien ce qu'il est, et par cela même plaît tout d'abord.

Le plateau de la table, élevé à 72 centimètres du sol, a 90 centimètres de côté. Les pieds et traverses sont en bois blanc de 25 millimètres d'épaisseur sur 10 centimètres de largeur. Les pieds, en croix de Saint-André, ont 90 centimètres de long; aux points de rencontre, ils sont assemblés à mi-bois; au moyen de quelques coups de scie, on peut donner de la légèreté aux pieds, sans nuire à leur solidité. Ces pieds sont assujettis par des vis aux traverses supérieures, ainsi qu'à leurs points de rencontre. L'entretoise, qui relie les pieds, les traverse au moyen d'une mortaise; elle est fixée par une clavette. Les traverses supportant le plateau de la table sont simplement vissées à l'extérieur des pieds. Le plateau se com-

pose de planches de 12 millimètres d'épaisseur sur 22 centimètres de longueur, elles sont jointes à coulisse et onglet, et fixées aux travers par des vis à têtes plates. Deux traverses supplémentaires, posées à plat, et deux tasseaux, consolident le tout. On rabat les angles du plateau, qu'on re-

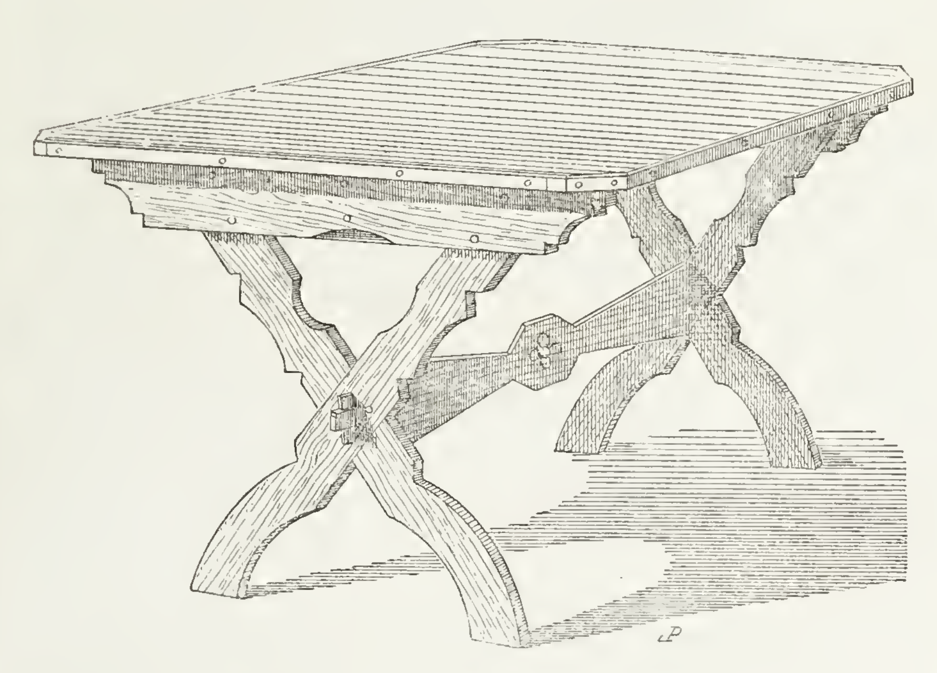


Fig. 10.

couvre au choix avec de la toile cirée ou du drap, puis on finit le travail en entourant le plateau de baguettes qu'on visse dans l'épaisseur de celui-ci. On peut donner une saillie de quelques millimètres aux baguettes, pour empêcher les crayons, bobines, etc., placés sur la table, de rouler à terre. Il est inutile d'ajouter qu'on peut peindre, colorer et vernir les bois employés.

CANAPÉ POUR BIBLIOTHÈQUE.

(Fig. 11.)

Nous donnons ci-dessous un canapé de bibliothèque. A et B sont de petites armoires pour renfermer les livres courants,

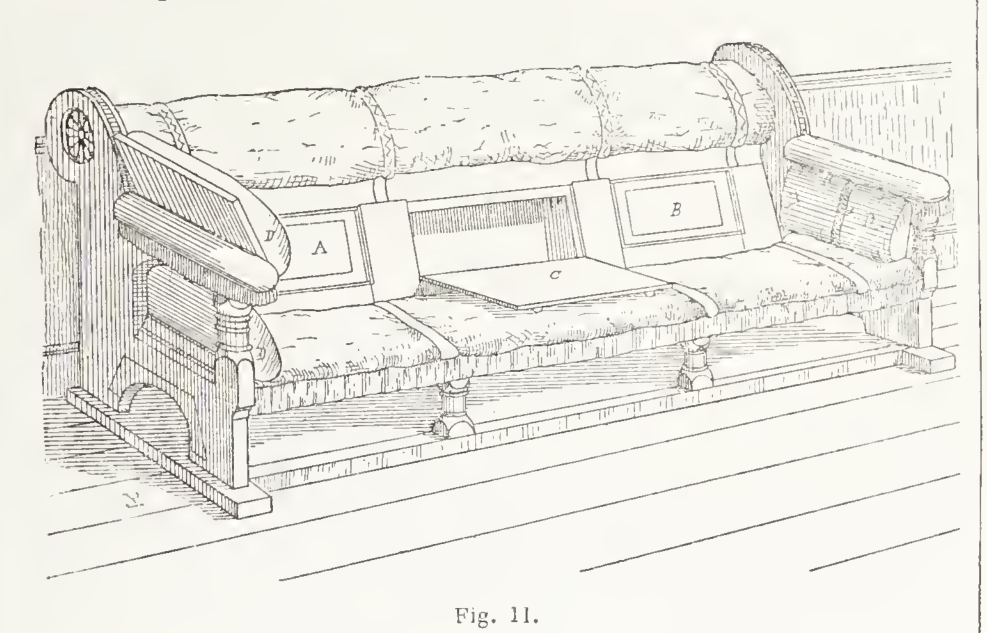


Fig. 11.

C, la porte rabattue formant table. D D, coussins doubles se relevant pour servir de dossier. En-dessous est un espace libre pour mettre les cannes à pêche, etc.

PROCÉDÉS DIVERS.

PROCÉDÉ JACKSON POUR AUGMENTER L'ÉCLAT ET LA COULEUR DES BOIS.

Prendre deux parties de pierre ponce, autant d'alun calciné, mélanger avec une partie de calamine et une partie de sulfate de fer calciné au rouge. Porphyriser le mélange et en frotter le bois avec un tampon de laine jusqu'à ce qu'il acquière un beau poli.

Préparer ensuite la teinture comme suit :

Faire bouillir 2 kilogrammes 720 grammes de laque en bâtons dans quatre litres et demi d'eau jusqu'à extraction complète de la couleur et filtrer la liqueur. Faire bouillir ensuite 225 grammes de garance dans 3 litres 40 centilitres d'eau. Faire digérer dans un ballon en verre renfermant 4,500 litres d'alcool mélangé à 60 grammes de potasse perlasse dissoute dans 240 grammes d'eau, 225 grammes de kermès, autant de cochenille et 125 grammes de drap écarlate neuf ; continuer la digestion jusqu'à épuisement complet de la matière colorante. Ajouter la décoction de garance et de laque, et additionner la quantité d'eau-forte nécessaire pour amener au ton voulu. Appliquer le mélange à la brosse. Pour le vernis, prendre : 450 grammes d'ambre blanc, 225 grammes de copal, essence de térébenthine 225 grammes et 2,700 gr. d'huile de noix : on peut y ajouter un peu d'huile de romarin et de lavande. Faire digérer au bain de sable jusqu'à ce que l'huile prenne une consistance sirupeuse, filtrer le liquide et employer comme d'habitude.

On obtient, par ce procédé, un éclat solide et la couleur des bois acquiert une nouvelle valeur.

VERNIS POUR NOYER NOIR.

Mélanger quatre litres d'alcool, un litre d'huile de lin cuite, 800 grammes d'asphalte en poudre et 50 grammes de rouge de Venise. Tenir le mélange dans un endroit chaud en ayant soin de l'agiter de temps à autre jusqu'à complète solution. Décanter ou filtrer et appliquer avec une brosse rude. Bien frotter quand la couche est sèche. Faire ensuite à part un mélange de deux parties de laque en écailles et d'une partie d'huile de lin cuite qu'on agitera fortement avant de l'employer. L'appliquer avec un morceau de drap et frotter vivement.

On obtient ainsi un très-beau poli.

PROCÉDÉ POUR COLORER LE BUIS EN BRUN.

Chauffer à feu nu et modérément la pièce de buis à traiter, puis y passer de l'eau-forte avec une plume ou une brosse en la tenant toujours devant le feu ; quand on a obtenu le ton voulu, passer à l'huile et polir.

IMITATION DE MARQUETERIE.

Soit un panneau de chêne sur lequel on veut faire une imitation de marqueterie en noyer. Donner d'abord un glacis à l'huile, ce qui est une bonne préparation pour le noyer. Une fois le panneau sec, on le passe à la détrempe, puis, avec le papier voulu, on décalque le dessin qu'on veut reproduire en noyer, puis on recouvre ce dessin d'un vernis très-siccatif; quand le vernis est sec, on enlève la détrempe qui n'a pas été recouverte avec de l'eau au moyen d'une éponge. Ce procédé, bien exécuté, donne d'excellentes imitations de marqueterie. Il peut également s'appliquer aux imitations d'incrustations de marbre. (*Furniture Gazette.*)

COLLE EMPLOYÉE PAR LES ÉBÉNISTES D'ÉGYPTE, TRIPOLI, TUNIS, ETC.

Ils se servent à cet effet d'une espèce de fromage mou qu'ils broient dans un mortier avec un peu d'eau, jusqu'à ce que, par des traitements successifs, ils l'aient complétement débarrassé de tout le petit-lait qu'il peut renfermer. Puis ils le mélangent ensuite avec une petite quantité de chaux en poudre; le mélange s'obtient en broyant les substances dans un mortier, et quand il est bien intime, on applique cette colle, sans perdre de temps, sur les pièces qu'il faut joindre. L'emploi de cette colle remonterait, dit-on, à la plus haute antiquité, et on aurait constaté qu'on s'en est servi pour une chaise égyptienne aujourd'hui au British Museum. (*Bitmead's Cabinet Maker's Guide.*)

LA DÉCOMPOSITION ET LA CONSERVATION DES BOIS.

On admet généralement que le sulfate de cuivre injecté dans les traverses de chemins de fer doit son action conservatrice à sa combinaison avec le tissu ligneux et surtout avec la matière azotée devenue par là insoluble et toxique pour les êtres organisés destructeurs. M. Max Paulet n'admet pas cette explication. Les expériences qu'il a faites lui ont démontré: 1° que le précipité albumino-caprique n'est pas absolument insoluble dans l'eau; 2° qu'il est surtout soluble dans une eau chargée d'acide carbonique.

Si l'on traite du bois altéré provenant d'une traversine, on aperçoit un dégagement prolongé d'acide carbonique. D'où provient ce gaz? Le carbonate de chaux contenu dans le ballast et devenu soluble dans un excès d'acide carbonique, a pénétré peu à peu dans le bois et s'est substitué au cuivre. Pour mesurer l'intensité de l'altération subie par le bois, il suffit de déterminer la quantité d'acide carbonique ou de carbonates qu'il renferme. Cela confirme et explique ce fait, constaté déjà par l'observation, que les traversines sont rapidement détruites dans les terrains calcaires.

BULLETIN COMMERCIAL.

BOIS DE SCIAGE

DANS PARIS, NON COMPRIS TRANSPORT.

Conditions d'usage : — 6 mois ou 3 % d'escompte.

Compris droits d'octroi : 11 fr. 28 c. pour le chêne; 9 francs pour le sapin.

CHÊNE DE CHAMPAGNE (*flotté jusqu'a 3^{m},75 de long*).

			B. BOIS.	INFÉR.
Entrevoux	027 × 24.	Le mètre linéaire	1^{f}15	»^{f}77
Échantillon	034 × 24.	—	1 45	» 97
—	041 × 21.	—	1 50	1 »
Doublettes	054 × 32.	—	2 90	1 93
Petit battant	078 × 24.	—	3 10	2 07
Membrure	078 × 16.	—	1 55	1 05
Gros battant	110 × 32.	—	6 30	4 20
Chevron	080 × 08.	—	1 15	» 77
Au-dessus de 3,75 de longueur en plus			10 %	» »

CHÊNE DIT DE HOLLANDE.

En épaisseurs de 0^{m},027, 0^{m},034, 0^{m},040 et 0^{m},054. — Réduit à l'unité de 0^{m},027 × 0^{m},24. — Le mètre linéaire. . . 1 60 » »

En épaisseurs de 0^{m},065, 0^{m},08, 0^{m},11, 0^{m},13 et au-dessus. — Le stère. . . . 300 » » »

NOTA. — Toutes les longueurs sans plus-value.

CHÊNE DE QUARTIER (*non flotté*).

Feuillet	010.	Le mètre superficiel	3 »	» »
—	014.	—	3 75	» »
—	021.	—	5 »	» »
—	027.	—	7 »	» »
Plateaux suivant qualité et longueur, le stère de			250 à 300 »	» »

HÊTRE SUR QUARTIER.

Réduit à l'unité de 0^{m},027 × 0^{m},24. — Le mètre linéaire. . 0 80 »

SAPIN DU NORD.

Madrier rouge	008 × 22.	Le mètre linéaire	1 65	» »
— blanc	008 × 22.	—	1 40	1 30
Planche	034 × 22.	—	» 67	» »
Bastaing	065 × 17.	—	» 85	» 75

SAPIN DE LORRAINE.

Madrier	075 × 22.	Le mètre linéaire	1 45	1 25
Planche	027 × 32.	—	» 85	70
—	034 × 32.	—	1 11	» 91
Chons pour remplissage			» »	» 28

PARQUETS.

CHÊNE.

Le mètre superficiel :

Frises de 0^{m},027 de 0^{m},06 à 0^{m},08 de largeur	6 »	4 25
— de 0^{m},09 à 0^{m},11 —	5 75	4 25
Frises de 0^{m},034 d'épaisseur, toutes largeurs	8 »	» »

PITCHPIN.

Frises de 0^{m},027, toutes largeurs . . . . . . 5 » » »

SAPIN.

Le mètre superficiel :

Frises de 0^{m},08 à 0^{m},11, de 0^{m},025 d'épaisseur. . . . . . 2 50 » »

BOIS BLANC (*peuplier ou grisard*).

Conditions d'usage : 90 jours ou 3 % d'escompte.

Les 104 mètres :	CHOIX.	ORDIN^{e}.	REBUT.
Feuillet de 0^{m},013 et de 0^{m},19 à 0^{m},25	30 »	23 50	16 »
Voliges Champagne de 0^{m},018 et de 0^{m},16 à 0^{m},25	33 »	24 »	16 50
— Bourgogne de 0^{m},023 et de 0^{m},22 à 0^{m},25	55 »	40 »	27 »
Planches de 0^{m},030 et de 0^{m},22 à 0^{m},25	67 50	55 »	37 »
Quartelots de 0^{m},060 et de 0^{m},22 à 0^{m},25	125 »	97 50	65 »

BOIS DE PITCHPIN (*pour menuiserie*).

De 10 à 20 mètres de longueur en poutres de 0^{m},26 à 0^{m},56 d'équarrissage ou en plateaux de 0^{m},10 à 0^{m},12 d'épaisseur et de 0^{m},26 à 0^{m},56 de largeur. Le stère. . . . . 120 » » »

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [518]

EXPLICATION DES PLANCHES.

BUREAU.

M. Lassus, architecte.

Pl. 17. — Plan et élévation.
Pl. 18. — Élévation, face latérale, détails.
Pl. 19. — Face latérale, coupe, détails.

Comme exemple de bureau offrant une disposition à la fois simple et commode, nous présentons sur nos planches 17, 18 et 19, un meuble de ce genre exécuté d'après les dessins de M. Lassus, architecte, pour le directeur des Gobelins.

La planche 17 comprend le plan, à l'échelle de 0^{m}, 05, et l'élévation à l'échelle de 0^{m},10 pour mètre.

Le bureau, qui est en chêne, fait office en même temps d'armoire, de cartonnier et de casier à tiroirs. L'armoire occupe la partie milieu : elle renferme, comme le montre la planche 19, six planchettes ou rayons creusés sur le devant. La fermeture a lieu au moyen d'une porte à deux battants munie d'une serrure. De chaque côté de cette armoire sont placés les cartonniers, comprenant six cases ; un montant mobile autour des charnières fixées sur X, arêtes extérieures, est pourvu également d'une serrure qu'il faut ouvrir afin de pouvoir tirer les cartons. Les détails perspectifs de ce montant et de la console qui le surmonte, sont donnés par la planche 17. Fixée sur une traverse longitudinale, à quelques centimètres au-dessus du sol, est une planche inclinée à 0^{m},45 qui sert à poser les pieds.

La planche 18 montre : 1° l'élévation postérieure avec le dessous de la table et les casiers à tiroirs ; 2° l'élévation latérale avec la console qui soutient la saillie de la table sur le cartonnier.

La coupe C D, de la même planche, donne le détail de la construction des tiroirs et d'une planchette à coulisse qui permet d'agrandir au besoin la surface de la table. La coupe suivant A B et le détail E présentent, à l'échelle de 0^{m},25 pour mètre, la disposition de l'un des montants.

L'élévation du petit côté et la coupe transversale du bureau sont données par la planche 19, ainsi que les détails des assemblages des bois.

Les parois de ce bureau sont formées de panneaux en chêne, remplissant les intervalles des montants et des traverses à section carrée, chanfreinés et moulurés sur les rives. Les joints se font par emboîture. Le battement est à double recouvrement. Les traverses inférieures sont évidées en dessous ; les planchettes des casiers, les bords de la table, le battement, sont ornés de moulures.

Outre le meuble que nous venons de décrire, M. Darcel, directeur actuel de la manufacture des Gobelins, a bien voulu nous permettre de relever une table à écrire qui présente de l'intérêt comme élégance et simplicité de travail.

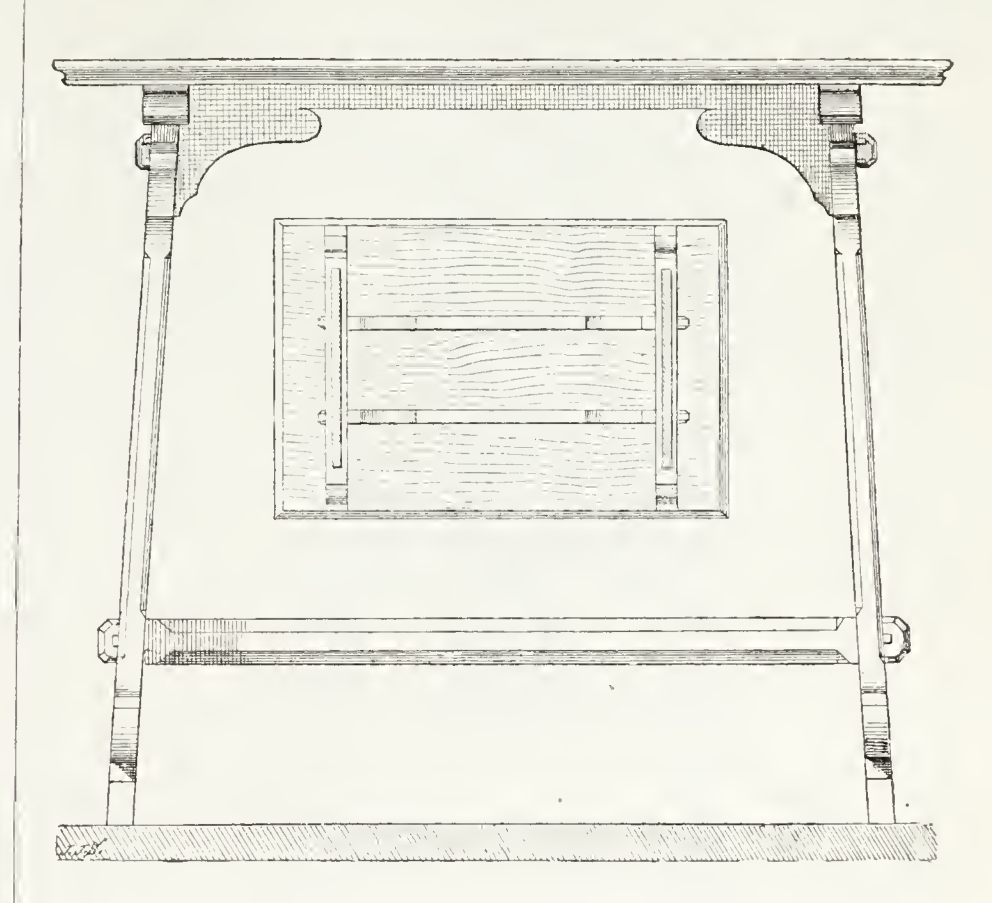


Fig. 12. — Table. — Élévation longitudinale.

La figure 12 montre, à l'échelle de 0^{m},01 pour mètre, l'élévation longitudinale de cet ouvrage de menuiserie et le dessous de la table.

Les pieds sont de larges montants évidés et chantournés en console à leur partie supérieure, comme on le voit (fig. 13).

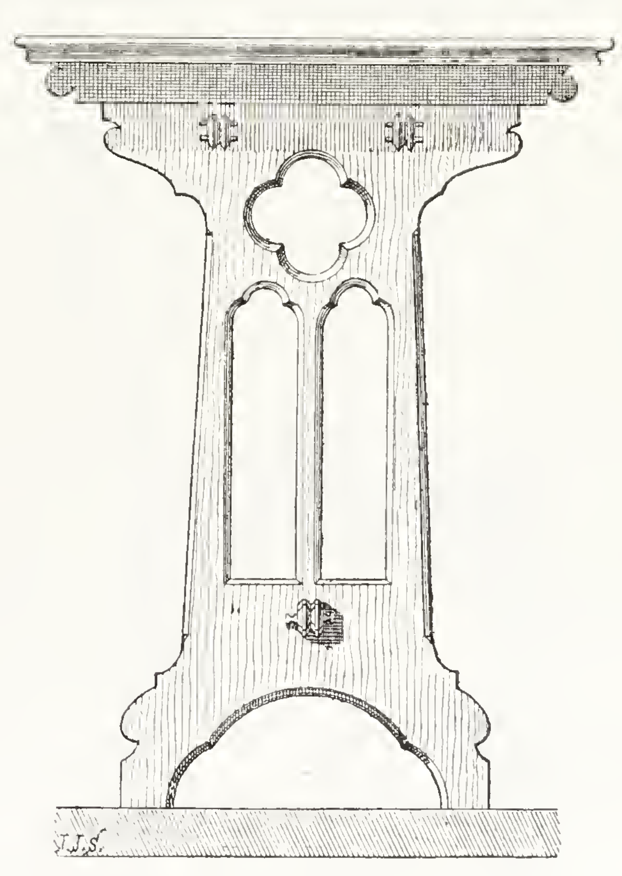


Fig. 13. — Table. — Élévation latérale.

Les traverses longitudinales ont leurs extrémités passées dans des mortaises pratiquées dans toute l'épaisseur des montants et retenues par des clavettes.

Ce meuble est accompagné d'une chaise à dossier évidé (fig. 14), et dont les pieds et les bâtons sont également fixés les

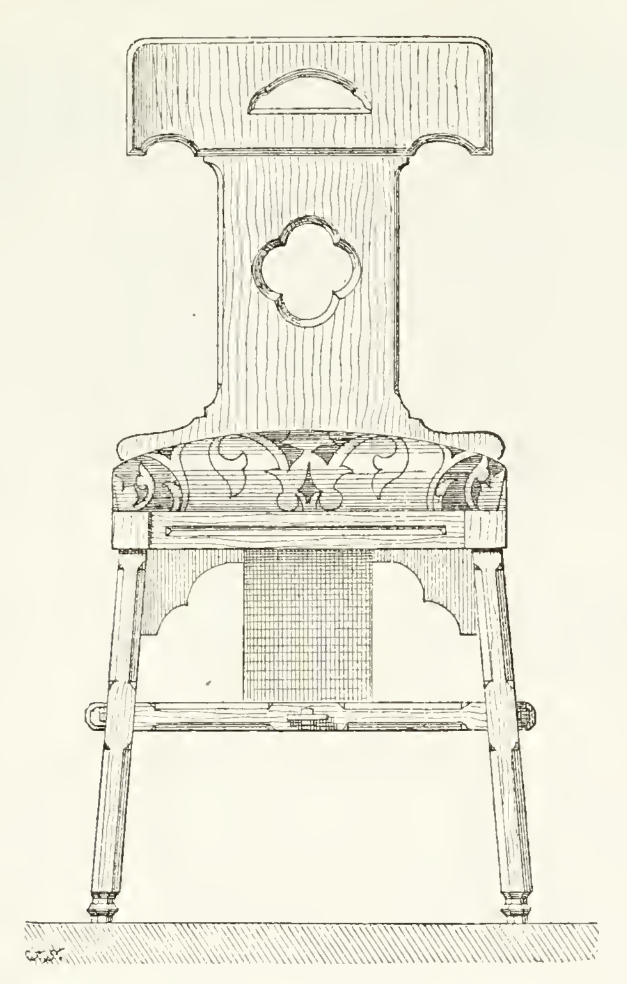


Fig. 14. — Chaise. — Face principale.

uns aux autres au moyen de clavettes. Le dossier, ainsi qu'on le voit (fig. 15), se prolonge sous le siége et est maintenu à son



Fig. 15. — Chaise. — Face latérale.

extrémité inférieure par la traverse qui relève les bâtons de devant et de derrière. Cette disposition donne au meuble une solidité plus grande.

PORTE.

M. Jules Théry, architecte.

Pl. 20. — Plan et élévation.

Nous donnons sur notre planche 20 une porte cochère en chêne à l'échelle de $0^m,05$ pour mètre. Cet ouvrage a été exécuté d'après les dessins de M. Jules Théry, architecte.

Chaque vantail se compose d'un bâti cintré formé de montants et de traverses avec panneaux de remplissage à tables saillantes et encadrements moulurés. Le soubassement est formé de panneaux de parquet avec bâti arrasé.

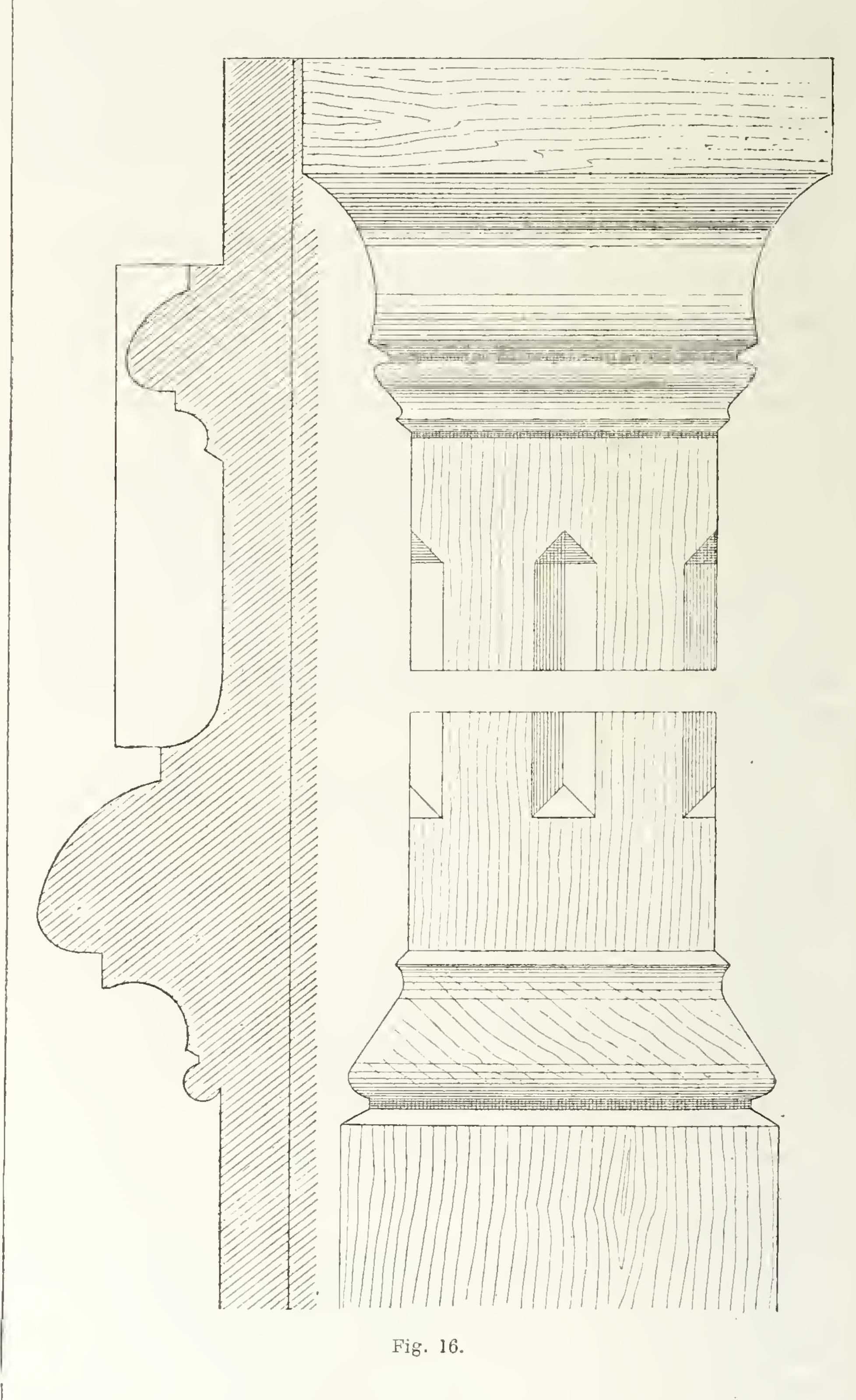


Fig. 16.

Le vantail de droite forme guichet pour le passage des piétons. Le plan montre la fermeture à recouvrement.

La porte cochère même ferme à gueule de loup.

Le battement est rapporté ; il est chanfreiné et accompagné d'une base et d'un chapiteau dont la figure 16 donne le détail à moitié d'exécution. La même figure présente en coupe les moulures qui séparent le panneau du milieu de celui du sou-

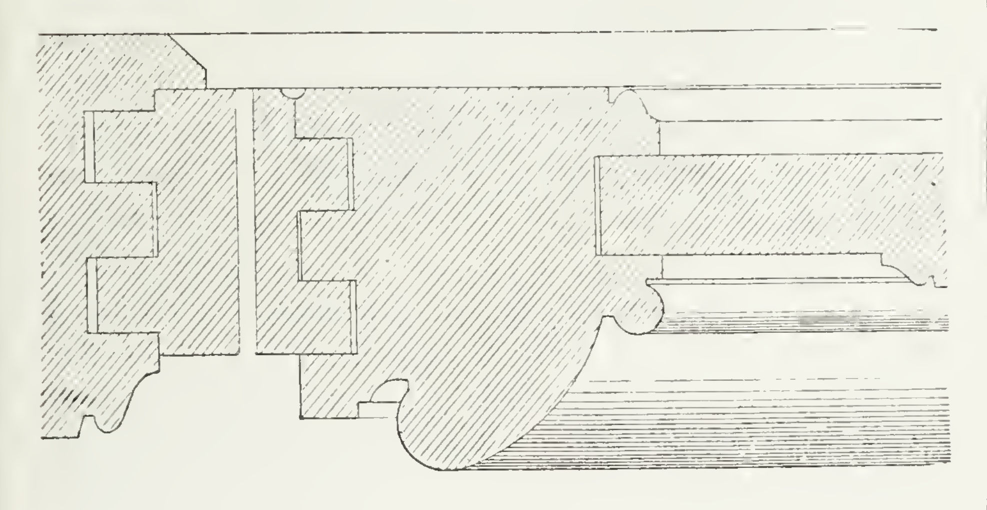


Fig. 17.

bassement. L'assemblage à double rainure et languette des montants principaux avec le bâti d'encadrement se voit figure 17, ainsi que le profil des cadres des panneaux.

NICHE.

M. Tétard, constructeur.

Pl. 21. — Plan et élévation.

La niche à chien que représente la planche n° 21, a été construite par M. Tétard, entrepreneur. Les parois sont formées de châssis en bois, composés de montants et de traverses qui encadrent des panneaux de remplissages en planches jointives, ainsi que le montre l'élévation latérale à 0m,05 pour mètre.

Au-dessus se trouve l'élévation principale, avec la porte ogive encadrée de moulures; la couverture est en planches, posées à recouvrement et maintenues à leurs extrémités par des arbalétriers moulurés et chanfreinés. Ce toit forme au-devant de l'entrée une saillie rachetée par deux consoles. Le faîtage est surmonté d'un amortissement profilé.

TABLE.

M. Coquart, architecte. — M. Pagé, menuisier.

Pl. 22. — Plan, élévation et détails.
Pl. 23. — Détails.

Nous donnons, planche 22, un exemple de table pour l'École des Beaux-Arts, exécutée par M. Pagé, entrepreneur de menuiserie, d'après les dessins de M. Coquart, architecte.

Cet ouvrage de menuiserie est composé d'un bâti encadrant un panneau en planches jointives. Ce châssis est posé par quatre pieds d'angle à section carrée que réunissent des traverses hautes et basses ornées de moulures. Il y a en outre trois pieds intermédiaires, en forme de balustres sur chaque face longitudinale et deux sur chaque face latérale. La même planche représente le détail du chapiteau et de la base de ces balustres. Les traverses inférieures forment le bâti d'un panneau où l'on peut également poser des mobiles.

Le détail à 0m,25 pour mètre de l'un des supports d'angle et de l'un des supports intermédiaires est donné par la planche 23.

BANCS DE JARDIN.

MM. Waaser et Bougleux, constructeurs.

Pl. 24. — Plans et élévations.

Parmi les nombreuses applications du bois découpé comme objet décoratif, nous donnons des bancs et des chaises qui servent à l'ornementation des jardins. Les modèles que représente la planche n° 24 ont été exécutés par MM. Waaser et Bougleux. Ces bancs sont simples, comme le montrent les plans, et supportés, ainsi que les chaises qui les accompagnent, par des pieds moulurés.



ÉTUDE SUR LES ARTS DÉCORATIFS.

LES MEUBLES.

I.

Les lois du goût ont cela d'heureux qu'elles s'accommodent parfaitement aux divers états et qu'elles sont applicables à tous les degrés de la fortune. Bien qu'il soit un raffinement de la raison et qu'il suppose une certaine aristocratie dans la manière de sentir, le goût n'a pas besoin de la richesse, et la distinction des sentiments n'a rien d'incompatible avec la simplicité des conditions et des mœurs. Cela veut dire que le goût, dans les matières qui nous occupent n'est que la notion délicate des rapports entre les hommes et les choses, qu'il peut conséquemment se trouver partout et rendre intéressante une habitation modeste aussi bien que les plus magnifiques palais.

Lorsqu'on se présente pour la première fois chez une personne que l'on ne connaît point et qui vous fait attendre dans son salon ou, mieux encore, dans son cabinet, on se forme le plus souvent une idée de cette personne d'après l'impression que l'on éprouve à la vue de son intérieur, et de même que nous jugeons de sa condition et de sa fortune par l'importance de son mobilier, de même il nous semble que quelque chose de son caractère se révèle dans la seule disposition de ses meubles et dans l'économie de tous les objets que nous voyons.

Quel que soit le mobilier d'un appartement, qu'il soit

austère ou somptueux, opulent ou simple, il y faut avant toute chose un certain ordre, un ordre sensible, surtout dans les pièces que l'on ouvre à ses amis, et à plus forte raison dans celles où l'on doit recevoir les étrangers. L'absence de toute symétrie serait une impolitesse à l'égard du visiteur, parce qu'elle l'empêcherait de se reconnaître au milieu du désordre produit par des lignes brusquement rompues, par des couleurs mal assorties dans leur rapprochement fortuit, par des meubles déplacés. Celui qui vient de traverser les bruits et les cris de la rue doit s'attendre à trouver du calme dans l'intérieur des maisons où il entre, et cette impression dépend tout d'abord de la tranquillité qui résulte, sous une lumière plus douce, de meubles rangés en bon ordre, chacun à la place que lui assigne la division des parois et des trumeaux. Il faut d'ailleurs convenir que les habitants mêmes d'une maison ou d'un appartement ont besoin d'y mettre de l'ordre, non-seulement parce que l'ordre agrandit l'espace en facilitant la circulation, mais aussi parce qu'une fois sortis de chez eux pour se mêler à la vie du dehors, à l'agitation des affaires, aux émotions que causent toujours les nouvelles de la place publique et les mouvements de la foule, ils auront du plaisir à retrouver la paix domestique dans un intérieur où les choses étant bien arrangées et remises là où l'on a coutume de les voir, formeront un spectacle sans cahot, pour ainsi dire, et sans bruit. Cela est si vrai que beaucoup de personnes ne pouvant supporter la vue d'un buste qui n'est pas d'aplomb, d'un tableau qui n'est point parallèle à la cimaise, d'un siége qui paraît de travers ou d'une table qui penche sur ses pieds inégaux, portent involontairement la main à ces objets pour les redresser.

Mais l'arrangement symétrique des meubles n'est pas nécessaire partout. Autant il donne un air de repos et de dignité aux appartements de réception, autant il serait froid et déplacé dans un cabinet d'études, de retraite ou de conversation, dans un atelier de sculpteur ou de peintre, dans un boudoir. Même chez un homme d'une humeur rassise et d'un esprit méthodique, la régularité ne serait pas longtemps possible dans une pièce où il travaille en compulsant des papiers, en consultant des livres, des cartes, des plans, des gravures. Un artiste qui se recueille avant de se mettre à l'œuvre, ou qui déjà s'occupe à réaliser les rêves de son imagination, a besoin d'être entouré d'objets variés et nombreux, qui favorisent la liberté de son esprit et qui la provoquent par l'inattendu de leurs rapprochements, par l'étrangeté de leurs contrastes.

Si un jour comprimé venant d'un peu haut convient à l'atelier d'un statuaire ou d'un peintre, ce n'est pas seulement parce qu'un tel jour modèle énergiquement les figures, en augmente le relief et imprime de la fermeté à tous les accents; c'est aussi parce que les ombres qu'engendre une lumière ménagée, entrant par une ouverture unique et non combattue par d'autres lumières, sont des ombres propices à la rêverie, des ombres silencieuses au sein desquelles certains meubles ne brillent que par places, d'autres ne s'accusent que par leurs angles, d'autres se laissent deviner par quelque reflet. Çà et là des moulages en saillie sur un mur sombre appellent un instant l'attention. Des figures en ronde bosse s'imposent au regard par leur geste expressif, par leur immobile mouvement. L'œil glisse sur de vieilles tentures et s'arrête un moment sur une guitare espagnole, sur des armes dont la ciselure étincelle. En couvrant sa toile ou en pétrissant l'argile, l'artiste aperçoit des peintures ébauchées, des maquettes dégrossies. La monochromie des plâtres ou des marbres fait valoir les colorations environnantes. Une ancienne armoire, à pentures, en fer forgé, fait voir, par un vantail ouvert, des vieux livres reliés en parchemin, des verres singuliers de galbe et de couleur, des faïences. Une étoffe d'Orient est négligemment jetée sur le dossier d'une chaise du moyen âge; une plante fleurit, verte et rose, dans son cachepot de porcelaine, sur un bahut chêne noir; un bouquet se rafraîchit dans un verre d'eau. Sur un coussin de velours gît une bordure oubliée et fanée, tandis que des gravures jaunies par le temps s'échappent d'un portefeuille qu'elles ont crevé de leur poids ou déformé. Des figures volantes, suspendues au plafond par un fil, se projettent sur une frise en bas-relief, que surmodèle la poussière, coupent la vue d'un portrait enfumé ou se réfléchissent dans une glace à biseau penchée en son cadre d'ébène. Au milieu de ce beau désordre, l'esprit, vaguement sollicité en divers sens, n'en est que plus libre. De même qu'il est facile de s'isoler complétement lorsqu'on se trouve perdu dans une grande foule, de même l'imagination est prompte à se mettre en route quand elle est enfermée dans un intérieur plein de choses plus ou moins intéressantes, qui éveillent des idées confuses en multipliant les sentiments ou les sensations qui s'attachent aux formes et aux couleurs.

Une jolie femme, dans son boudoir, n'a que faire non plus de la symétrie. Chez elle, un aimable désordre est aussi un effet de l'art et de la grâce. Là il n'est pas besoin que les siéges soient pareils, que la causeuse soit vêtue de la même soie qui recouvre les fauteuils; il n'est pas besoin que telle miniature, accrochée près de la glace, ait son pendant de l'autre côté. Au contraire, une apparence de liberté sied à merveille dans ces petits salons intimes où l'on n'entend que menus propos, riens élégamment dits, galanteries de madrigal. La différence des siéges, celui-ci en damas, celui-là en tapisserie ou en soie rayée à larges bandes, est encore un moyen d'exprimer des préférences délicates, des nuances dans l'attention ou dans la faveur. Telle chaise étroite et haute semble inventée et choisie pour abréger une visite importune, telle autre, basse, large et profonde, invite à prolonger une visite qui plaît. Rien n'est plus de mise dans un boudoir que la fantaisie, l'irrégulier, l'imprévu.

Voyons maintenant s'il existe des principes à suivre pour la conception et la fabrication d'un meuble, en ce qui touche les formes d'abord, et ensuite les garnitures et les couleurs.

(*Sera continué.*)

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1028]

EXPLICATION DES PLANCHES.

PORTE

RUE DE L'HÔTEL COLBERT, N° 16.

Pl. 25. — Plan, coupe, élévation.

L'exemple de menuiserie ancienne que nous présentons sur la planche n° 25 est une porte appartenant à l'ancien hôtel Colbert à Paris.

Le bâti est formé par deux poteaux d'huisserie en charpente apparente assemblés haut et bas à tenon et mortaisé dans les traverses horizontales.

Le vantail est composé d'un châssis comprenant deux montants et six traverses entre lesquels sont assemblés cinq panneaux, comme le montre l'élévation faite à l'échelle de $0^m,10$ pour mètre.

Le panneau du milieu et les panneaux extrêmes sont de la même dimension; le premier est simplement à cadre et à table saillante, les seconds sont ornés l'un d'une porte, l'autre de rinceaux et de feuillages, dont nous donnons un détail ci-joint (fig. 18).



Fig. 18.

Les grands panneaux sont également à grand cadre et à table saillante, mais avec moulures, dont on voit le profil sur le plan à la même échelle et sur la coupe à moitié d'exécution.

La poignée à boucle est fixée sur une des traverses que relient les montants.

MEUBLE

GRANDE SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GRENOBLE.

M. QUESTEL, architecte.

Pl. 26. — Élévation.
Pl. 27. — Élévation latérale.
Pl. 28. — Coupe transversale.
Pl. 29. — Plans et détails.

Nous donnons planche 26, à l'échelle de $0^m,10$ pour mètre, l'élévation sur le petit côté d'un meuble de la bibliothèque de Grenoble, dans lequel sont exposées des collections de différents objets.

Ce meuble, exécuté sous la direction de M. Questel, est placé dans l'axe de la grande salle; il a la forme d'une espèce de spina et est composé de deux parties principales, qui contiennent, l'une des médailles et des bronzes, l'autre, des objets de grande dimension. Entre les deux sections, en est une troisième qui renferme également des objets exposés.

Le meuble est en chêne et formé de montants et de traverses moulurées comprenant entre eux les châssis vitrés.

Des pilastres en forme de balustres décorent les montants. Une corniche forme le couronnement de l'ensemble.

La planche n° 27 présente une partie de l'élévation latérale à l'échelle de $0^m,10$ pour mètre.

La planche 28 montre en coupe la construction de ce meuble, les assemblages de ses différentes parties. On voit que les objets reposent dans le haut et dans le bas sur des planchettes assemblées à rainure et languette dans des traverses horizontales. Dans la partie intermédiaire, les vitrines sont inclinées et de très-peu de hauteur.

Elles s'ouvrent à charnière, comme on le voit sur la planche n° 29, qui donne, à $0^m,25$ pour mètre, les détails de la partie haute du meuble.

La même planche donne à $0^m,05$ pour mètre les plans suivant C D et A B.

On y remarque les montants intermédiaires placés au droit des pilastres extérieurs; ces montants sont à section carrée, pourvus de bases et de chapiteaux et chanfreinés sur les arêtes; ils supportent la traverse, qui reçoit, dans l'axe du meuble, les assemblages des planchettes formant le plafond des vitrines basses.

PORTE

MUSÉE ET BIBLIOTHÈQUE DE GRENOBLE.

M. QUESTEL, architecte.

Pl. 30. — Plan, coupe, élévation et détails

Comme exemple de porte à deux vantaux, nous présenterons à nos lecteurs, sur la planche 30, celle qui donne accès à la bibliothèque Dauphinoise au musée de Grenoble.

Cet ouvrage de menuiserie, appartenant à la façade postérieure de l'édifice, construite sur la rue Villars, a été exécuté sous la direction de M. Questel, architecte du monument. C'est une porte en chêne, dont les vantaux sont des châssis composés de montants et de traverses avec panneaux de remplissage. L'élévation, présentée à l'échelle de $0^m,02$ pour mètre, montre l'imposte vitrée qui occupe la partie supérieure de la porte. Le plan et la coupe, donnés à la même échelle, indiquent les assemblages des différentes pièces qui composent cette porte.

La même planche comprend, à $0^m,25$ pour mètre, les détails de la traverse imposte qui surmonte la partie ouvrante, de la cimaise qui couronne le panneau du milieu et du chambranle intérieur.

LAMBRIS.

M. Lesoufaché, architecte.

Pl. 31. — Élévation et détails.

Notre planche n° 31 présente deux lambris appartenant à la même habitation et revêtant un même mur, l'un du côté du salon, l'autre de la salle à manger. Le premier de ces lambris occupe toute la hauteur de la pièce ; il est composé de deux parties, formées de montants, de traverses et de panneaux à cadres. Le soubassement est couronné d'une cimaise.

Le lambris de la salle à manger a un soubassement plus élevé, composé de planches de $0^m,20$, formant panneaux et comprises entre des montants de $0^m,11$. Les détails des différentes moulures sont donnés à l'échelle de $0^m,25$ pour mètre, par les coupes AB, CD, EF, GH. La porte qui sépare les deux lambris est encadrée par un chambranle, dont le profil se voit sur la coupe IJ.

Cette porte est également surmontée d'un revêtement en menuiserie.

BALUSTRES.

Pl. 32. — Élévation.

Nous avons déjà donné sur notre planche n° 16 les exemples de balustres en bois appartenant à des appuis droits; nous offrons sur la planche n° 32 des balustres d'appuis rampants.

Quelquefois les moulures qui divisent ces supports restent horizontales; ici, elles suivent l'inclinaison de la rampe.

DIVERS.

TABLE.

(Fig. 19.)

Nous donnons ci-dessous le croquis d'une table (que nous empruntons au journal anglais *Furniture Gazette*), et qui est probablement la plus ancienne qui existe. Elle se trouve dans le couvent de la Poterie, à Bruges, et porte la date : A. D. 1424.

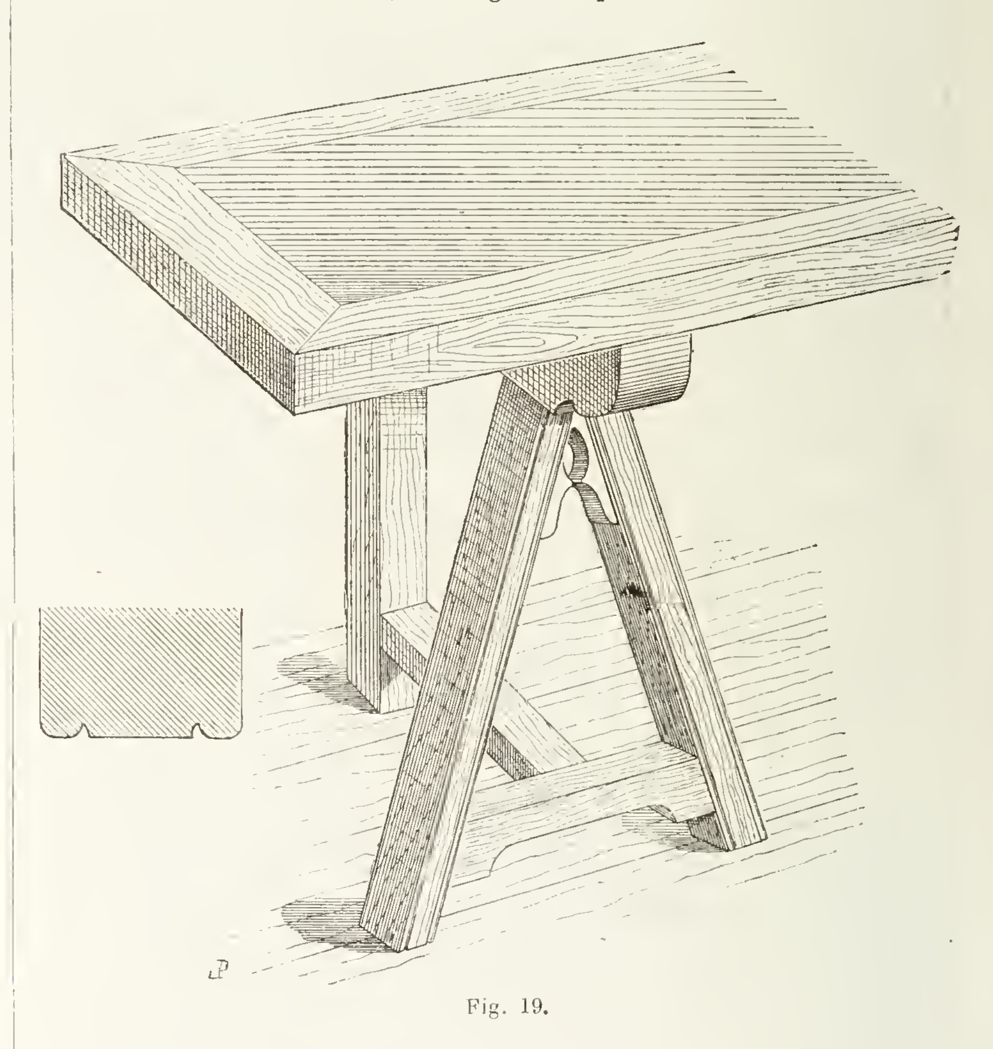


Fig. 19.

Le dessus est mobile et porte sur quatre tréteaux de forme particulière; notre dessin en montre un. Le dessus de la table a $7^m,72$ de long, $0^m,63$ de large, y compris un cadre à onglet de $0^m,11$. L'épaisseur est d'un peu plus de $0^m,05$.

ÉTAGÈRE DE SALLE A MANGER.

(Fig. 20.)

Les étagères, comme les buffets d'encoignures, sont non-seulement utiles, mais elles servent aussi à rompre la monotonie du nu d'un mur, et même quand celui-ci est orné de tableaux, elles servent à reposer l'œil en détruisant l'uniformité d'aspect produit par les cadres.

Nous donnons ici (fig. 20) une vue de face, ainsi que la coupe d'une étagère de salle à manger, que nous empruntons également au *Furniture Gazette*. Nous avons visé plutôt à l'utilité qu'à l'ornement; ce petit meuble est donc très-simple. Le dessin, qui est à l'échelle de $0^m,0085$ pour mètre,

nous dispense de longues explications. Les planches du bas et du haut sont assemblées à tenons et à coins; elles sont, de plus, collées avec de la colle forte, pour augmenter la solidité. Il suffira de bois de 0m,025 d'épaisseur pour les faces latérales.

La dimension et la manière d'attacher les anneaux de suspension dépendent du poids du meuble.

Le rebord inférieur peut servir à dresser de vieux plats de Chine; les armoires du milieu trouveront toujours leur emploi, et la planche supérieure, avec sa petite galerie ajourée, est disposée pour recevoir les vases, etc.

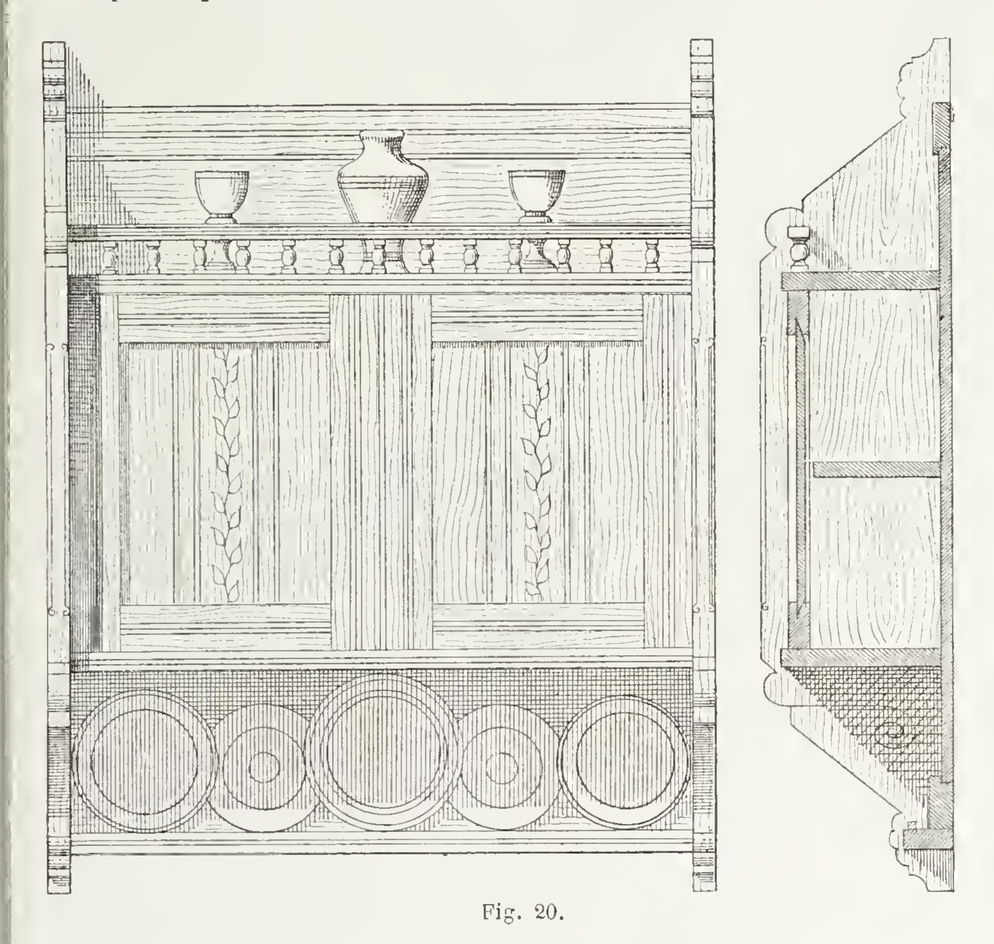


Fig. 20.

Quant à l'ornementation des portes ou des moulures, on peut se contenter de faire des incrustations. On peut également appliquer à ces meubles le genre d'incrustation inventé par M. Fourdinois, c'est-à-dire plaquer deux bois de différentes couleurs l'un sur l'autre; découper ensuite l'ornement en ayant soin de faire le fond en bois le plus clair — tel, par exemple, que du poirier, teint en noir, sur du noyer, ou bien de l'ébène sur du chêne; mais ces procédés ne seraient pas économiques.



ÉTUDE SUR LES ARTS DÉCORATIFS[1].

LES MEUBLES.

I.

L'observation et le goût disent assez que si les lignes droites et les lignes courbes doivent entrer dans le dessin d'un meuble, c'est en sens vertical qu'il faut user des droites, en réservant les courbes pour le sens horizontal. Quels que soient, en effet, les mouvements de la vie ordinaire, ils se passent tous en lignes courbes. C'est par exception qu'un homme se tient debout, droit et raide, et qu'il a les bras tendus. Les femmes en particulier, ne prennent pas une attitude, ne font pas un geste qui ne présentent des contours curvilignes, des inflexions doucement harmonieuses. Pour tisonner, elles se penchent; pour cacheter une lettre, elles arrondissent le bras ; pour allumer une bougie, pour vous indiquer un siége, pour vous offrir une tasse de thé, elles ont des souplesses charmantes. Si une femme porte la main à ses cheveux, si elle tourne négligemment les feuillets d'un livre, si elle est assise devant son feu ou si elle est debout devant sa glace, toute sa personne fuit les lignes droites. Sa robe bouffante, ses fichus noués à demi, ses rubans qui ondoient, sa chevelure qui flotte, tout cela dessine des formes sinueuses, des courbes gracieusement brisées.

Il résulte de cette observation que si la ligne droite n'intervient pas pour donner aux petits tableaux accidentels de la vie privée une assiette tranquille et une certaine dignité, l'on n'aura tout le long du jour et partout que le spectacle fastidieux de formes rondes, de surfaces arquées ou convexes, de lignes recourbées. Mais où placer la ligne droite si ce n'est dans les meubles en la dessinant dans l'axe de toutes les parties perpendiculaires au plancher ? Là où les portes sont dissimulées par des tapisseries, là où les jambages et les châssis des fenêtres sont cachés par des rideaux aux contours légèrement ondulés, la verticale ne s'accuserait nulle part et l'œil en en serait inquiété. Donner aux tables, aux canapés, aux guéridons, des pieds en consoles, aux commodes des pieds de biche, avec des entrejambes en limaçon comme en ont si souvent les meubles façon de Boulle, affecter des cambrures dans tous les supports comme on le faisait au temps de Pompadour, n'est-ce pas déconcerter le regard qui, ne sachant plus où retrouver la verticale, croit voir tous les objets jetés en dehors de leur aplomb, tenir comme par miracle sur des supports obliques, fuyants et contournés?

Autrefois les fauteuils (faudesteuils) étaient des pliants qui se pouvaient aisément transporter. Sur leurs pieds en X était étendue une tapisserie, et c'est dans ce genre qu'était dessiné le fauteuil dit de Dagobert, rendu rigide plus tard par l'adjonction d'un dossier en bronze. Mais une telle disposition n'a rien de désobligeant pour le regard, parce que les contre-poids y sont évidents. Quelquefois le fauteuil ancien n'a du pliant que l'apparence. Il repose sur un épais cerceau, coupé par deux traverses horizontales, dont la dernière appuie sur le sol. Ici encore, le spectateur est rassuré, parce qu'il voit une voûte de noyer ou de chêne substituée à une plate-bande sur des pieds-droits. Hors ces deux cas particuliers, les pieds à consoles représentent dans les meubles une conception vicieuse. De ce que les quadrupèdes ne sont pas portés sur des pieds exactement verticaux, il n'en faut pas conclure que les supports d'un meuble puissent imiter sans inconvénient l'obliquité des jambes du lion ou du cheval, des pieds de la biche. Les jambes de derrière, dans la construction des quadrupèdes,

1. Extrait du journal *le Temps*. — Voy. *Journal de Menuiserie*, p. 22 et suiv.

sont des arcs-boutants. Destinés à se mouvoir, à courir, ces animaux ont des membres taillés conformément à leur destination, et jamais nous n'éprouvons la moindre inquiétude sur l'équilibre qu'ils garderont dans leur mouvement, dans leur course. Mais un objet immobile, un objet inerte, ne saurait reposer sur les mêmes pieds qu'un être vivant. Il doit se présenter dans des conditions de stabilité absolue; il doit être solide en réalité et solide en apparence. La verticale est donc la seule ligne naturelle de tous les supports dans la construction des meubles comme dans celle des bâtiments.

Cependant, il ne faut pas entendre ici par ligne verticale une ligne roide, un simple bâton. Il suffit que la verticale soit dans l'axe du support et que l'œil l'y devine, car rien n'empêche que les pieds d'une table, par exemple, soient taillés alternativement en dés et en boules, en sphère aplatie et en coupole renversée. Rien n'empêche qu'ils soient tour à tour épais et amincis, qu'il soient façonnés en balustres, ou, si l'on veut, tournés en colonnes torses. Ces sortes de colonnes ne sont mêmes supportables que dans les objets de petite dimension. L'architecture a pu les employer, sans doute, soit comme meneaux pour soutenir les deux arcs d'une fenêtre géminée ou pour en soulager le linteau, soit comme montants pour porter un baldaquin ou un ciborium; mais un portique de colonnes torses sur lequel reposerait l'entablement d'un édifice monumental serait choquant au dernier point, parce qu'il donnerait l'idée d'un support qui fléchit, se déforme et se tord sous le trop pesant fardeau qu'on lui a imposé. Dans l'ébénisterie, au contraire, où tout est sous l'œil et sous la main, les colonnes torses peuvent être bienvenues, par la raison qu'elles y figurent simplement une tige travaillée au tour, dans laquelle persiste visiblement un axe vertical, qui rassure le spectateur. Rien ne s'oppose, du reste, à ce que la spirale du fût soit cannelée, rudentée, ornée ou lisse; rien ne s'oppose, enfin, à ce que l'ébéniste ne mette en œuvre tous les moyens imaginables pour ôter de la sécheresse à la perpendiculaire qui tombe sur le plancher.

Comme l'architecture, l'ébinisterie se compose de supports et de parties supportées, de montants et de traverses; mais il ne faut pas abuser de ces analogies, et croire qu'on peut imiter en petit, dans la fabrication d'un meuble, ce qui se fait en grand dans la construction d'un édifice. Quand il s'agit du beau, les lois changent avec les proportions, et la quantité des choses en altère bien souvent la qualité. Tel monument est sublime en son immensité qui réduit à de petites proportions et traduit en bois, devient ridicule. Voilà ce qui a échappé aux maîtres ébénistes de la Renaissance, aussi bien qu'aux orfévres et aux bijoutiers de ce temps-là. En Italie, en France, en Espagne et dans d'autres pays encore, les meubles du XVI[e] siècle affectent les formes de l'architecture et en reproduisent les motifs. Une armoire est ornée de colonnes engagées dans le bois ou adossées, quelquefois accouplées; elle se termine par un fronton, comme les façades de Palladio, à Venise, comme les frontispices de Saint-Gervais ou de Saint-Roch, à Paris; elle a des corniches avec leurs modillons ou leurs denticules; les vantaux figurent des portes pleines et des fenêtres feintes. Cet édifice, car c'en est un, a un rez-de-chaussée qui forme soubassement, plus un premier étage en retraite. Et comme l'imitation veut être rigoureusement fidèle, on a donné aux piédestaux des colonnes, aux acanthes ou aux coussinets des chapiteaux et aux larmiers des corniches, des saillies proportionnées à leurs dimensions. Vous avez de la sorte, dans un petit espace, un meuble qui vous menace de ses angles aigus, qui accrochera au passage la soie des robes et le drap des habits, un meuble auquel les enfants s'égratigneront les mains, dans la vivacité naturelle de leurs allures.

CH. BLANC.

(Sera continué.)

POLISSAGE DU BOIS.

PROCÉDÉ ANGLAIS.

Donner d'abord au bois trois couches de vernis à meubles n° 2; ne poser chaque couche que lorsque la précédente est parfaitement sèche : gratter ensuite le vernis avec un grattoir d'acier bien affilé sur une pierre à l'huile; avoir soin de n'enlever que le vernis sans attaquer le bois. Passer après au papier de verre fin, la pièce sera alors prête à recevoir le vernis à polir; donner quatre couches de ce dernier en ayant soin de laisser chaque couche se durcir : laisser reposer plusieurs jours, le plus longtemps le mieux, puis frotter avec de la pierre ponce en poudre impalpable et de l'eau à l'aide d'un chiffon. Il faut continuer cette opération jusqu'à ce qu'on ait obtenu une surface bien unie, laver ensuite à l'eau, puis sécher avec une peau chamoisée. Exposer la pièce à l'air un jour ou deux en ayant soin de la rentrer la nuit. On donne deux nouvelles couches de vernis à polir et un second frottage, et la pièce est alors prête à recevoir le polissage final.

On polit quelquefois après le premier frottage; on procède alors comme suit : mettre beaucoup de terre pourrie sur la pièce et assez d'eau pour qu'on puisse la travailler facilement. Frotter jusqu'à ce que toutes les marques et éraillures aient disparu. Enlever la terre pourrie bien étendue d'eau avec la main et passer ensuite à l'éponge mouillée. Bien sécher avec une peau chamoisée et polir ensuite avec la paume de la main en frottant légèrement, vivement, et en lui donnant des mouvements circulaires; puis nettoyer avec un morceau de ouate imbibé d'huile douce, en touchant légèrement tous les points et marques produits par la pierre pourrie. On enlève ensuite l'huile en saupoudrant la pièce avec de la farine de froment qu'on fait elle-même disparaître au moyen d'un morceau de soie ou d'étoffe douce. (*Cabinet Maker.*)

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1411]

EXPLICATION DES PLANCHES.

PORTE.

M. Corroyer, architecte.

Pl. 33. — Plan, coupe, élévation et détails.

La porte à deux vantaux que nous donnons sur notre planche n° 33 a été exécutée d'après les dessins de M. Corroyer architecte, pour une entrée de vestibule.

L'élévation à $0^{m},05$ pour mètre, montre les deux vantaux ornés de panneaux à grand cadres avec tables saillantes. La partie supérieure est pourvue d'une imposte circulaire qui donne du jour au vestibule et qui est défendue par un grillage en fer forgé. La traverse qui sépare les panneaux porte un bouton de tirage, le battement est orné de cannelures; le détail en est donné à l'échelle de $0^{m},25$ pour mètre, les parties moulurées sont représentées à la même échelle par les coupes A B et C D.

ÉTAGÈRE.

M. E. Hendrickx, architecte.

Pl. 34. — Elévation, coupe et face latérale.

Nous représentons, planche n° 34, une étagère servant de bibliothèque et dont le dessin est dû au crayon de M. Hendrickx, architecte. Cet ouvrage se compose de trois casiers séparés par des planches dont l'une est fixe et l'autre mobile; cette dernière se pose, à la hauteur voulue, sur les dents de deux crémaillères ménagées sur les montants, comme le montre la coupe. Les montants postérieurs se prolongent au-dessus et au-dessous de l'étagère; leur partie inférieure reçoit le pied des consoles qui supportent les casiers. Les traverses qui relient ces montants s'y assemblent à tenons et sont maintenues par des chevilles; la planchette inférieure dépasse, par son rebord, les faces latérales de l'étagère et sont retenues par des clavettes.

Le mode de suspension de l'ensemble a lieu au moyen de clous à crochet qui entrent dans des platines évidées fixées par entailles sur la face postérieure des montants du fond.

Les cloisons latérales sont formées de panneaux à tables saillantes. Les traverses sont moulurées et les montants chanfreinés sur les rives.

LAMBRIS.

M. Lesoufaché, architecte.

Pl. 35. — Élévation et détails.

Le lambris que représente notre planche n° 35 à été exécuté d'après les dessins de M. Lesoufaché. Le soubassement est composé de panneaux à cadres et couronné d'une cimaise. La plinthe et les moulures d'encadrement des panneaux sont rapportées ainsi qu'on le voit sur la coupe E F.

Les vantaux de la porte sont formés chacun d'un châssis comprenant sur leur hauteur, trois panneaux à grand cadre et à tables saillantes.

La coupe G H montre les assemblages de ces différentes pièces et le détail des moulures à l'échelle de $0^{m},20$ pour mètre.

BANC.

M. Chabrol, architecte. — M. Pagé, menuisier.

Pl. 36. — Élévation.
Pl. 37, 38. — Détails.

L'ensemble de ce banc est représenté par la planche 36. Ce travail a été exécuté d'après les dessins de M. Chabrol, architecte, par M. Pagé, menuisier.

Les détails de ce banc sont représentés, à l'échelle de $0^{m},20$ pour mètre, par les planches nos 37 et 38. Le détail A B (planche 37) donne le plan, la face et le profil de l'un des pilastres qui surmontent les accoudoirs. La corniche de couronnement est formée de plusieurs pièces s'emboîtant les unes dans les autres; il en est de même pour le lambris qui accompagne ce banc de chaque côté.

La planche 38 donne l'un des accoudoirs et l'une des consoles supportant la planche du banc. La coupe représentée ici est à l'échelle de $0^{m},25$ pour mètre, les détails sont à $0^{m},20$. Les différentes pièces qui composent cet ouvrage sont reliées entre elles, soit par des vis, soit par des assemblages à rainure et languette.

GRILLE

DU CHATEAU DE BARNEVILLE.

M. Lisch, architecte. — M. Pagé, menuisier.

Pl. 39. — Plan, élévation.

La grille que nous donnons sur notre planche n° 39, a été exécutée pour le château de Barneville, par M. Pagé, menuisier, d'après les dessins de M. Lisch, architecte.

Cet ouvrage en chêne se compose de parties fixes et de parties mobiles. La grille ouvrante que montre l'élévation B C à l'échelle de $0^{m},05$ pour mètre et destinée à laisser passer les voitures est à deux vantaux, formés chacun de deux montants réunis par des traverses horizontales et par des pièces en croix de Saint-André. Des balustres forment remplissages.

Un passage pour les piétons est ménagé dans la partie fixe de cette clôture ainsi qu'on le voit sur l'élévation A B. Ici les balustres ne sont pas interrompus par des traverses inclinées.

Le plan fait à l'échelle de $0^{m},025$ pour mètre, donne l'ensemble de la grille. On voit que les poteaux servant de mon-

tants fixe sont un fort équarrissage; leurs arêtes sont abattues. Les sommets en sont amortis par un ornement représentant une fleur de lis.

PORTE.

LAMBRIS A PETITS CADRES.

Pl. 40. — Plan, élévation et détails.

Une porte très-simple en lambris à petits cadres est représentée par notre planche n° 40. L'élévation et le plan sont à l'échelle de 0m,10 pour mètre, la coupe et les détails en demi-grandeur.

Cette porte est à un vantail formé d'un châssis composé de deux montants et quatre traverses qui comprennent entre eux trois panneaux à tables saillantes et à petits cadres. Les assemblages de ces pièces, se font carrément à tenons et mortaises maintenus par des chevilles. Le bâti dormant est orné d'un chambranle dont le détail C D, donne le profil ainsi que celui de la moulure d'encadrement des panneaux.

Les détails A et B, représentent l'un la cimaise, l'autre la plinthe qui forment soubassement autour de la pièce.

DIVERS.

TABOURET.

(Fig. 21 et 22.)

Nous donnons ci-dessous un tabouret en bois découpé qui

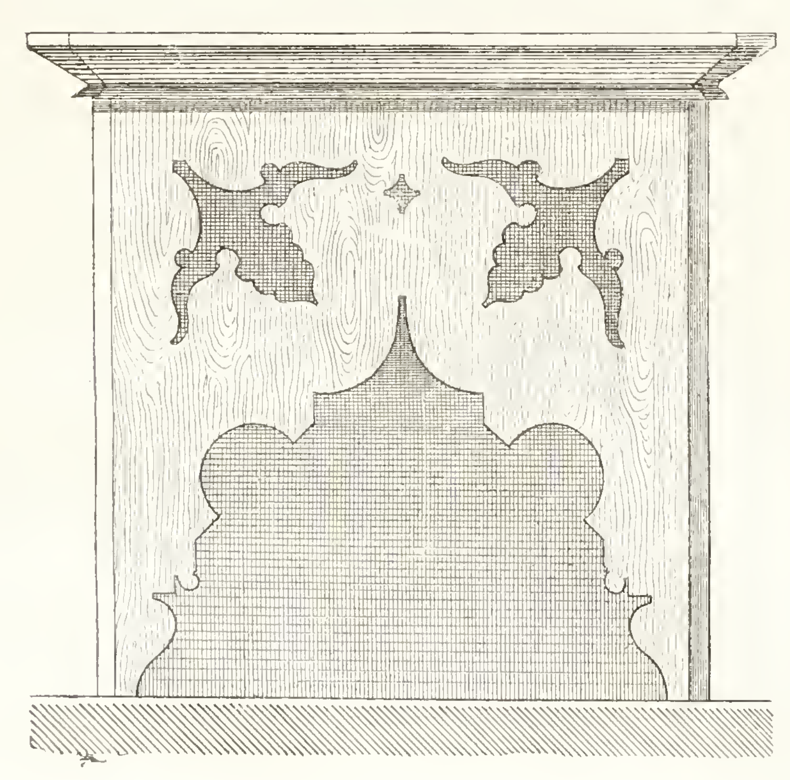


Fig. 21.

sert à porter des pots de fleurs. Il est à quatre pans, avec les angles abattus.

Le dessous est formé par une dalle en faïence émaillée A, maintenue comme on peut le voir par des encadrements en bois.

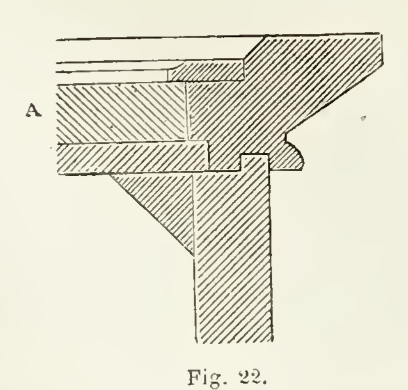


Fig. 22.

L'élévation est à l'échelle de 0m,15 pour mètre, et le détail à une échelle double.

BUFFET.

(Fig. 23.)

Le buffet est toujours le meuble le plus important, partant le plus soigné d'une salle à manger; il indique la condition sociale et le goût du propriétaire. Dans le bon vieux temps, les reines seules avaient droit à cinq étagères sur leurs buffets; les princesses du sang royal, à quatre; les comtesses, à

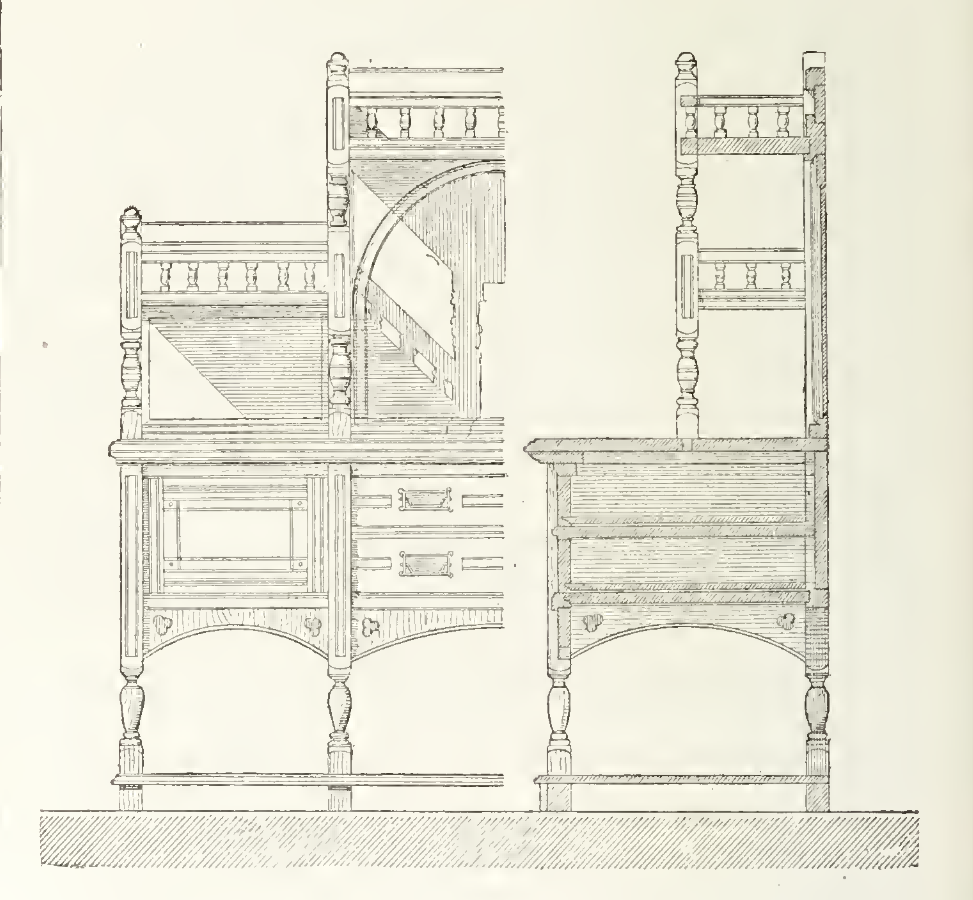


Fig. 23.

trois; les nobles dames, à deux seulement. Aujourd'hui que l'on apprécie un homme selon sa valeur et non suivant son titre, tous ces priviléges ont disparu. Faut-il s'en plaindre? Jusqu'à un certain point, parce que les classes pauvres sacrifient trop au désir de faire de l'effet : c'est à cette cause que nous devons cette exécrable ébénisterie de *trolle* dont nous sommes inondés.

Il existe de bons buffets de salle à manger, bien exécutés, mais nous faisons objection aux panneaux arrondis, aux châssis en quarts de cercle, aux corps modulés ; ces procédés n'impliquent pas nécessairement une mauvaise fabrication, mais de fausses idées sur la construction d'un meuble, et nous préférons que celui-ci ait un aspect solide et substantiel, que chaque pièce indique bien sa fonction.

On construit généralement les buffets de salle à manger en trois pièces, qu'on visse les unes sur les autres. Ce sont : la base, le corps et l'étagère. Ce procédé peut offrir des avantages pratiques ; mais il vaudrait mieux, croyons-nous, faire la base et le corps d'une seule pièce, sur laquelle on fixerait l'étagère.

Dans notre dessin, nous avons laissé la base à jour, c'est une disposition que nous recommandons, les tiroirs étant toujours très-utiles, nous en plaçons dans la partie centrale du corps, dont les côtés sont munis d'armoires. Les espaces vides de la base peuvent servir à mettre de grandes pièces, et les étagères sont destinées à mettre des statuettes et des objets de curiosité. Nous recommanderons surtout le bois de chêne et de noyer pour ce genre de meubles.

(*Furniture Gazette.*)

GARDE-ROBE.

(Fig. 24.)

Ce projet d'armoire se recommande par une grande facilité

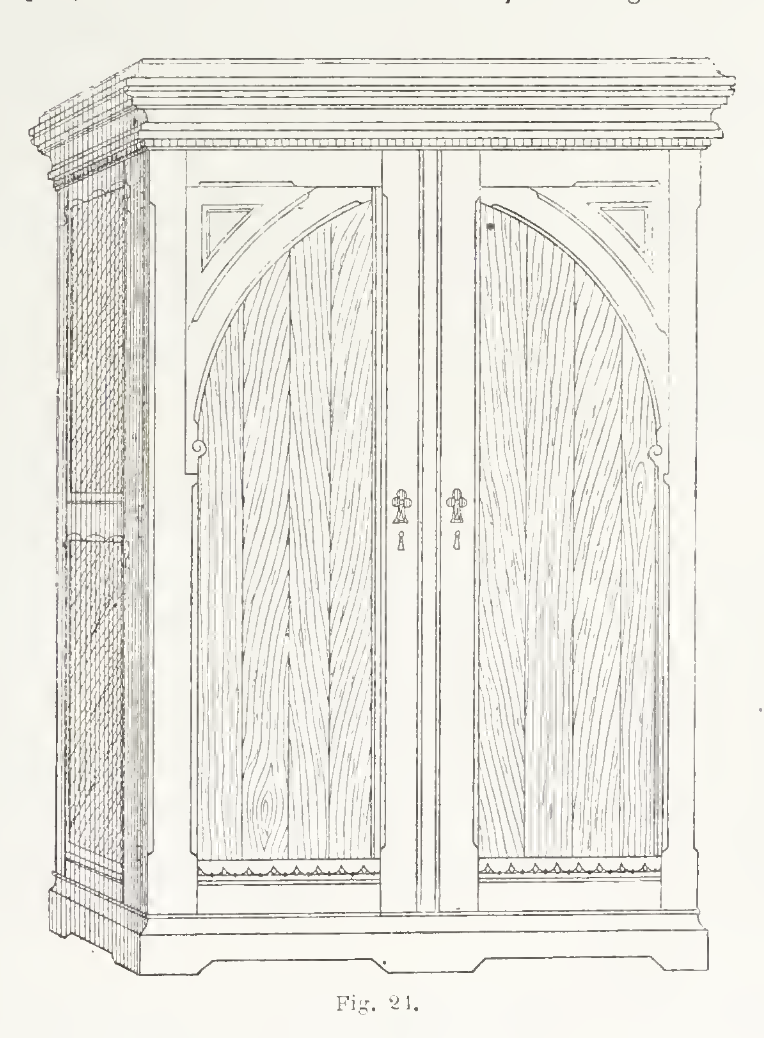


Fig. 24.

d'exécution, il ne manque pas non plus d'élégance; c'est à ce double titre que nous le signalons. (*Furniture Gazette.*)

ÉTUDE SUR LES ARTS DÉCORATIFS[1].

LES MEUBLES.

(Suite [1].)

Que si l'armoire est un bahut monté sur quatre pieds, ce qu'on appelait au XVIIe siècle un *cabinet*, c'est encore de l'architecture que sont empruntées toutes les parties de ce meuble intime. Le premier vantail ouvert laisse voir souvent un portique, oui, un vrai portique de colonnes fuselées, ordinairement d'ordre corinthien, supportant ou feignant de supporter une architrave qui se creuse en tiroirs. La tablette horizontale représente, au moyen d'ivoires niellés, un pavement en mosaïque et en perspective. Tel compartiment est à demi masqué par une balustrade, telle serrure est dissimulée par une statue, tel secret par un attique, tel ressort se cache sous une frise de fines ciselures... Mais combien est désagréable, à l'user, cette transposition de l'architecture dans l'ébénisterie! Quelle nécessité qu'en allant fouiller dans un tiroir à secrets une Colimène se pique les doigts aux acanthes d'un chapiteau en cuivre ou à l'angle d'une corniche? Quelle convenance y a-t-il à ce qu'elle passe la main sous une colonnade pour serrer un bijou précieux ou pour aveindre le sonnet d'Oronte? Les ébénistes de la Renaissance, en faisant de l'architecture en menuiserie, des armoires en forme d'églises et des cabinets en manière de temples antiques, ont introduit dans leur métier un principe dangereux. Ce qu'il faut emprunter de l'architecture, ce n'est pas la forme de ses membres, c'est le sentiment qu'elle exprime par cette forme. En s'inspirant de ce grand art pour dessiner un meuble, ce n'est pas à la lettre qu'il faut s'attacher, mais à l'esprit.

Il est juste de dire, au surplus, que la Renaissance ne fit que généraliser cette imitation de l'architecture par l'ébénisterie, dont le moyen âge offrait déjà des exemples, mieux entendus, il est vrai, et plus heureux. Ainsi l'armoire de la cathédrale de Noyon, décrite par M. Vitet et dessinée dans le *Dictionnaire du mobilier*, de M. Viollet-Le-Duc, rappelle par son couronnement une couverture d'église, un comble à deux égouts, avec deux pignons aux extrémités latérales et un pignon au centre, formant le frontispice du meuble. Au pied de la toiture ainsi figurée, règne une corniche à créneaux, et au-dessous une frise de bâtons rompus dont les triangles sont contournés en trèfles; mais le corps même de l'armoire n'a rien d'architectural; il est fait évidemment pour sa destination. Les volets en sont brisés en deux feuilles pour ne pas présenter, en s'ouvrant, une saillie gênante. Les pieds sont des supports en bois, sans autre analogie avec des piliers ou des colonnes. La partie essentielle du meuble est un ouvrage de menuiserie. Seule, la partie ornementale, étrangère à l'usage, est imitée de l'architecture gothique.

1. Extrait du journal *le Temps*. — Voy. *Journal de Menuiserie*, p. 22, 29 et suiv.

L'ébénistérie du siècle dernier, à l'époque de Louis XVI, malgré ce qu'elle a de gracilité dans son élégance, est celle qui a le mieux compris la convenance esthétique des lignes et des formes. Si les meubles de ce temps-là sont recherchés par les hommes de goût, ce n'est pas seulement à cause de l'excellence des assemblages, du soin donné au travail des cuivres et des galeries; c'est surtout parce que les formes de ce style ont à la fois de la dignité et de la grâce, de la dignité dans les lignes droites qu'affectent les supports, de la grâce dans les courbes qui adoucissent les contours et les angles des surfaces horizontales. Les pieds des tables, des consoles, des guéridons, des commodes et des lits, sont cannelés avec des rudentures en bronze doré; mais cette rudenture, qui est une allusion à la colonne, est le seul trait de ressemblance entre le meuble et l'édifice. Encore est-il que la colonne, au lieu de s'empâter à la base, y prend au contraire plus de sveltesse; elle s'amincit en fuseau. Voyez ce joli meuble, style Marie-Antoinette, qu'on appelle un *bonheur du jour*. Les pieds sont cannelés, mais sans chapiteau. Au-dessus de la première tablette s'élèvent deux petites colonnes qui portent la seconde en retraite et qui forment avant-corps devant une glace. L'échine de ces colonnes en miniature est un simple anneau de cuivre, et leur base ronde est un tore sans plinthe. Voilà comment l'ébénisterie peut modifier à son usage des formes librement renouvelées de l'architecture. Voilà comment elle doit s'enrichir de ses emprunts, mais non s'en embarrasser.

Une autre convenance dans le mobilier du temps de Louis XVI consiste à supprimer les frontons, continus ou brisés, et les acrotères que les ébénistes de la Renaissance ne manquaient pas de sculpter sur leurs armoires, leurs buffets, leurs dressoirs. Il en résulte que ce genre de meubles se terminant par une plate-bande, peut recevoir pour couronnement ce qu'on voudra y mettre, un groupe de marbre ou de terre cuite, un pot de fleurs, une faïence, une figure en bronze, un buste d'après l'antique, une réduction de statue équestre, et de la sorte chacun aura la faculté d'asseoir sur la ligne horizontale du meuble tel amortissement qu'il lui plaira et de le faire pyramider selon sa fantaisie, sans compter qu'il lui sera loisible de varier le couronnement de son armoire, au lieu d'être condamné à y voir éternellement le fronton triangulaire ou cintré, à jour ou à redents, que le sculpteur y aura taillé en plein bois, ou que le menuisier y aura surajouté en l'assemblant à tenon et à mortaise. De cette manière, ce qui paraissait raide en sortant de chez l'ébéniste s'assouplit dans la maison, au moyen d'une décoration mobile qui change les lignes du meuble et en corrige la raideur.

Ce qu'il y a de commun entre l'ébénisterie et l'architecture, c'est que la convenance s'y confond presque toujours avec la beauté. Cela est si vrai, qu'il suffit le plus souvent d'accuser la destination du meuble par sa forme pour la bien réussir, et que toute précaution utile, dès qu'elle est mise en évidence, engendre par cela seul une forme gracieuse. De même que les balustrades, indispensables au bord d'une terrasse ou d'un balcon, y font par-dessus le marché un effet agréable, de même les galeries en cuivre qui bordent les guéridons, les tables, les consoles, les secrétaires, les bureaux du style Louis XVI, sont une nécessité convertie en élégance. L'œil en est satisfait autant que l'esprit. Chose remarquable et dont il faut se souvenir quand on commande des meubles pour soi ou qu'on en fabrique pour les autres, il n'est pas dans un meuble une courbe avenante, une jolie inflexion qui ne soient motivées par l'accord de la forme avec l'usage. Ici, vous émoussez les angles d'une table pour que les enfants n'aillent pas, dans leur turbulence, s'y éborgner : aussitôt les contours prennent une tournure qui plaît, et la surface cambrée, revêtue de cuivre, accuse elle-même et fait briller sa connexité ovale ou son quart-de-rond. Là, si vous échancrez une console pour faciliter l'accès d'une fenêtre ou pour gagner de l'espace, vous obtenez une forme qui vient à vous en diminuant de largeur et qui s'évase au contraire en s'approchant du trumeau ou de l'embrasure. Voilà une console deux fois concave, qui promet de s'accommoder à vos mouvements : il n'en faut pas davantage pour qu'elle soit charmante. Quelquefois, la seule imagination du visiteur trouve de la grâce dans ce qui est une simple marque de prévoyance, par exemple, dans les roulettes adaptées à une table à manger, munie de pieds supplémentaires. Cet unique détail, inconnu aux avares, dit assez que la table pourra se mouvoir aisément et s'ouvrir aux rallonges qu'y intercalera l'amitié. Ainsi, les façons imaginées par l'ébéniste ou par l'architecte qui le dirige sont toujours aimables quand elles sont indicatives de la destination et intentionnellement assouplies aux convenances.

Avant d'étudier les formes particulières à chaque meuble, ses formes voulues, essentielles, celles qui, tout en se pliant au besoin de la variété, ne se laissent pourtant pas dénaturer par le caprice, il importe de dire un mot de quelques lois générales touchant la manière de concevoir les meubles et de les choisir, selon les circonstances, variés ou assortis.

Il est des salons officiels où sied parfaitement l'uniformité des meubles, parce qu'elle est en harmonie avec les sentiments d'égalité qui ont prévalu dans la société moderne, et dont l'image doit se retrouver surtout chez les représentants de la chose publique et de la loi, chez les ministres, les préfets, les hauts magistrats et tous ceux qui sont tenus aux sévérités de l'étiquette. Cette uniformité, d'ailleurs, répond à celle du costume. Quiconque est reçu en habit noir dans les salons d'un ministre, doit s'attendre, sinon à tous les égards que réclament des personnages plus importants que lui, du moins à une moyenne de politesse qui lui permettra de s'asseoir sur un siége pareil à tous les autres. Il ne saurait y avoir de tabourets à la cour, depuis qu'il n'y a plus de cour.

Ch. Blanc.

(Sera continué.)

Le Propriétaire-Gérant : Des Fossez.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1719]

EXPLICATION DES PLANCHES.

BALCON.

M. E. Hendrickx, architecte.

Pl. 41. — Perspective cavalière.
Pl. 42. — Face latérale, coupe et détails.

L'élégance et la légèreté unies à la solidité réelle et apparente doivent être les qualités principales d'un ouvrage tel que le balcon représenté par notre planche n° 41, ouvrage dû à M. Hendrickx, architecte, et qui répond bien aux données que nous venons de poser.

C'est une perspective cavalière qui montre les poteaux adossés au mur et ceux qui reposent sur les extrémités des consoles; celles-ci sont composées de pièces horizontales et de pièces inclinées; ces dernières, découpées et chanfreinées sur leurs rives.

Les balustres, à chapiteaux et à bases quadrangulaires, ont leurs fûts divisés en deux parties semblables. Des chanfreins ornés de rangées de perles décorent le pourtour de ce balcon à la partie inférieure.

La planche n° 42 donne les détails de cet ouvrage à l'échelle de 0m,075 pour mètre.

On voit la face latérale portant trois balustres et la coupe faisant voir les assemblages des planches jointives qui composent le plancher.

La partie inférieure de la même planche représente le plan fait suivant la ligne AB et le plan vu de dessous, ainsi que les solives intermédiaires sur lesquelles repose ce plancher.

La coupe faite suivant CD donne le profil des pièces moisées qui forment la partie supérieure des consoles.

BUREAU.

M. Lisch, architecte. — M. Pagé, menuisier.

Pl. 43. — Plan, élévation.
Pl. 44. — Face latérale et détails.

Notre planche n° 43 représente un bureau en chêne, exécuté par M. Pagé, entrepreneur de menuiserie, sous la direction de M. Lisch, architecte.

L'élévation longitudinale, faite à l'échelle de 0m,08 pour mètre, montre la partie milieu évidée, où l'on s'assoit, et la partie gauche qui contient les tiroirs avec poignées à charnière.

A droite, est un cartonnier à jour, dont la planche n° 44 montre l'élévation latérale, à l'échelle de 0,m08, et le détail à 0m,16 pour mètre.

La portion de ce bureau qui renferme les tiroirs est formée de montants et de panneaux à tables saillantes. Les coupes AB et CD donnent les assemblages des pièces qui forment les traverses supérieures du casier à tiroir et du cartonnier à jour.

PORTE.

(BIBLIOTHÈQUE DES ARTS-ET-MÉTIERS.)

M. Vaudoyer, architecte. — M. Bonhomme, menuisier.

Pl. 45. — Élévation.
Pl. 46. — Coupe et détails.

L'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, est occupé aujourd'hui par le Conservatoire des Arts-et-Métiers; la salle à double galerie, qui servait de réfectoire aux moines, a été transformée en une riche bibliothèque dont nous donnons ici une des portes.

Cet ouvrage de menuiserie, dont la planche 45 présente l'élévation, à l'échelle de 0m,07 pour mètre, a été exécuté par M. Bonhomme, d'après les dessins de M. Vaudoyer, architecte.

Cette porte, à un seul vantail, se compose de deux parties, l'une pleine et formée de montants et de panneaux à tables saillantes; l'autre, divisée par deux montants et une traverse en six panneaux à jour ornés de vitraux.

Les ferrures de cette porte sont apparentes et fleuronnées; les montants et les traverses ornés de chanfreins.

Une corniche décorée de rosaces et surmontée d'une crête en arcs trilobés renversés forme le couronnement de la partie dormante et de la partie mobile du lambris.

La planche 46 donne, à l'échelle de 0m,14 pour mètre, les détails de cette porte; les coupes AB et CD montrent les profils et le mode d'assemblage des traverses et des panneaux; les coupes EF et GH indiquent de même le profil et la jonction des montants avec les panneaux.

Les assemblages à rainure et languette qui réunissent entre elles les pièces formant le bâti se voient sur la figure perspective, qui donne aussi le détail du fleuron couronnant le contre-fort.

BIBLIOTHÈQUE.

M. Lisch, architecte. — M. Pagé, menuisier.

Pl. 47. — Élévation, face latérale et coupe.

Le meuble que représente notre planche n° 47 est une bibliothèque en chêne, exécutée par M. Pagé, entrepreneur de menuiserie, sous la direction de M. Lisch, architecte.

Cet ouvrage est composé de deux parties, l'une formant le soubassement et destinée à recevoir des cartons ou des livres à grand format; l'autre, divisée en rayons; des tiroirs, avec poignée à charnière, occupent le haut de chacune des trois cases du cartonnier.

Des montants et des traverses forment le bâti de ce meuble, et leurs intervalles sont remplis, sur les faces latérales, par des panneaux à tables saillantes. Les détails donnés à l'échelle de $0^m,10$ pour mètre représentent les profils des montants avec la coupe des planchettes qui s'y assemblent.

PORTE.

(LAMBRIS A GRANDS CADRES.)

Pl. 48. — Plan, élévation et détails.

Comme exemple de menuiserie moderne, nous donnons sur notre planche n° 48 une porte en lambris à grands cadres.

Cette porte est à un vantail et formée d'un bâti composé de deux montants et de quatre traverses assemblées carrément, à tenons et mortaises chevillés. Le panneau de hauteur et le panneau d'appui sont formés de trois planches jointes à rainure et languette; le panneau de frise est fait d'une seule planche; tous trois sont à table saillante et à grand cadre. La porte est encadrée d'un chambranle rapporté sur le bâti dormant. Les détails, à demi grandeur d'exécution, représentent les assemblages et les profils de ces différentes pièces, ainsi que la plinthe et la cimaise du soubassement régnant sur le pourtour de la chambre.

DIVERS.

BUVETTE

AU JARDIN D'ACCLIMATATION, A PARIS.

(Fig. 25. — Plan et élévation.)

Situé aux portes de la capitale et englobé dans le bois de Boulogne, le Jardin d'acclimatation n'a pas tardé à devenir le but des promenades de tous les étrangers qui visitent Paris, et, chaque dimanche, une nombreuse population s'y donne rendez-vous, accourant de tous les points de la capitale et de la banlieue.

Il faut dire, à la louange des administrateurs, qu'ils n'ont rien négligé pour faire de ce jardin un but de promenade des plus agréables. C'est ainsi que de nombreuses constructions, toutes spéciales, telles que chenils, écuries de poneys, lapinière, volière, etc., y ont été élevées, sous la direction de M. Simonet, architecte du Jardin.

Nous donnons aujourd'hui un hangar, servant de buvette, construit par le même architecte. Notre figure 25 en reproduit, ci-dessous, le plan, à l'échelle de $0^m,005$ pour mètre, et l'une des élévations formant pignon.

Ce hangar est composé de trois fermes soutenues par six poteaux, portés eux-mêmes sur des dés en pierre. Chaque ferme est formée de deux arbalétriers et d'un poinçon, reliés

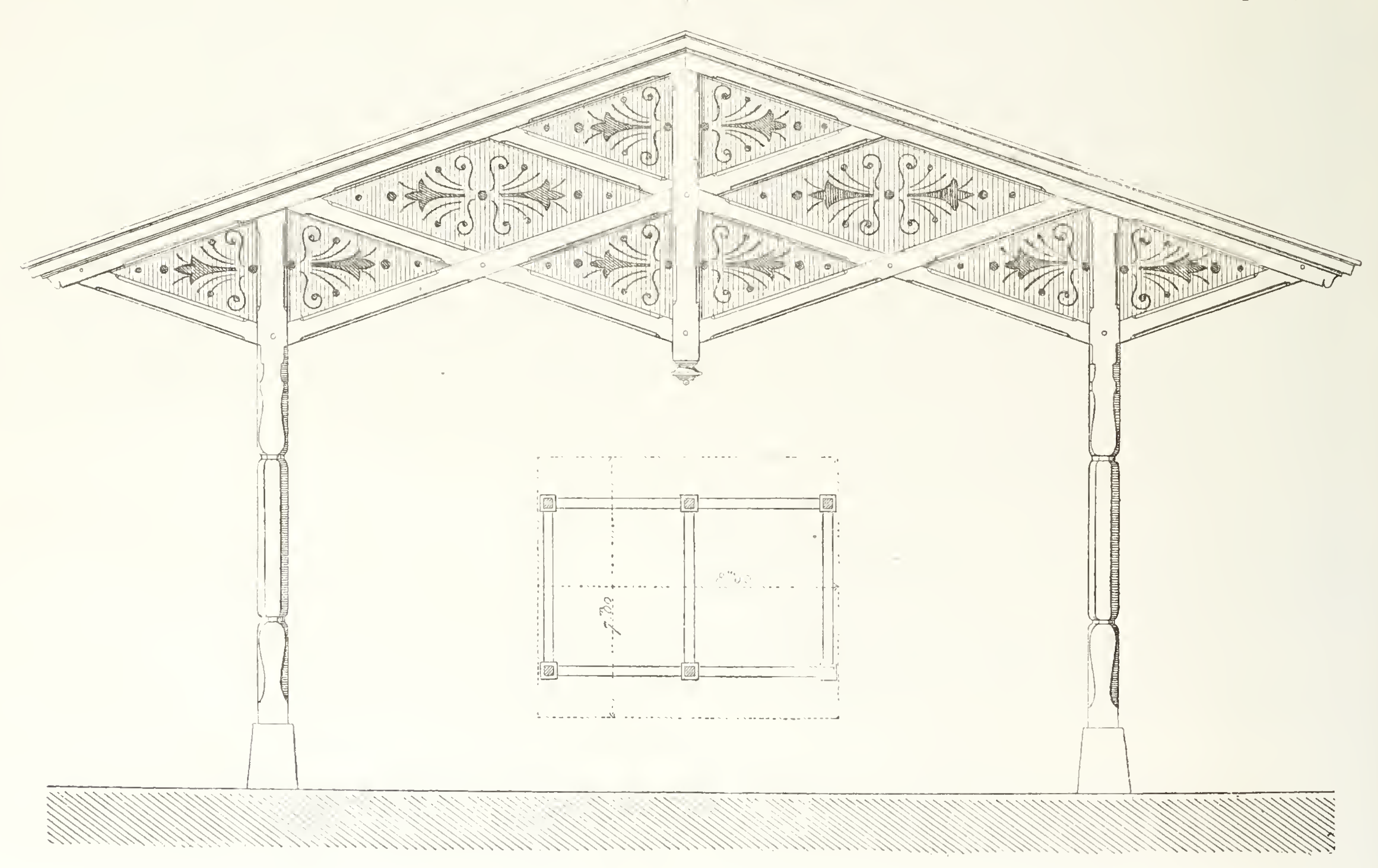


Fig. 25. — BUVETTE, au Jardin d'acclimatation, à Paris.

entre eux par des pièces en croix s'assemblant entre elles à mi-bois. Tous ces bois sont chanfreinés; leurs intervalles sont occupés, sur les deux fermes extrêmes, par des remplissages en bois découpé.

DRESSOIR.

(Fig. 26.)

La hauteur des dressoirs de salle à manger doit varier en raison de leur longueur. La principale condition à observer est que le plateau supérieur ne soit pas trop élevé. Ces meubles étant destinés à porter les plats, les assiettes et les bouteilles, il ne faut pas que les plateaux soient trop rapprochés. Quelques personnes remplacent le plateau inférieur par

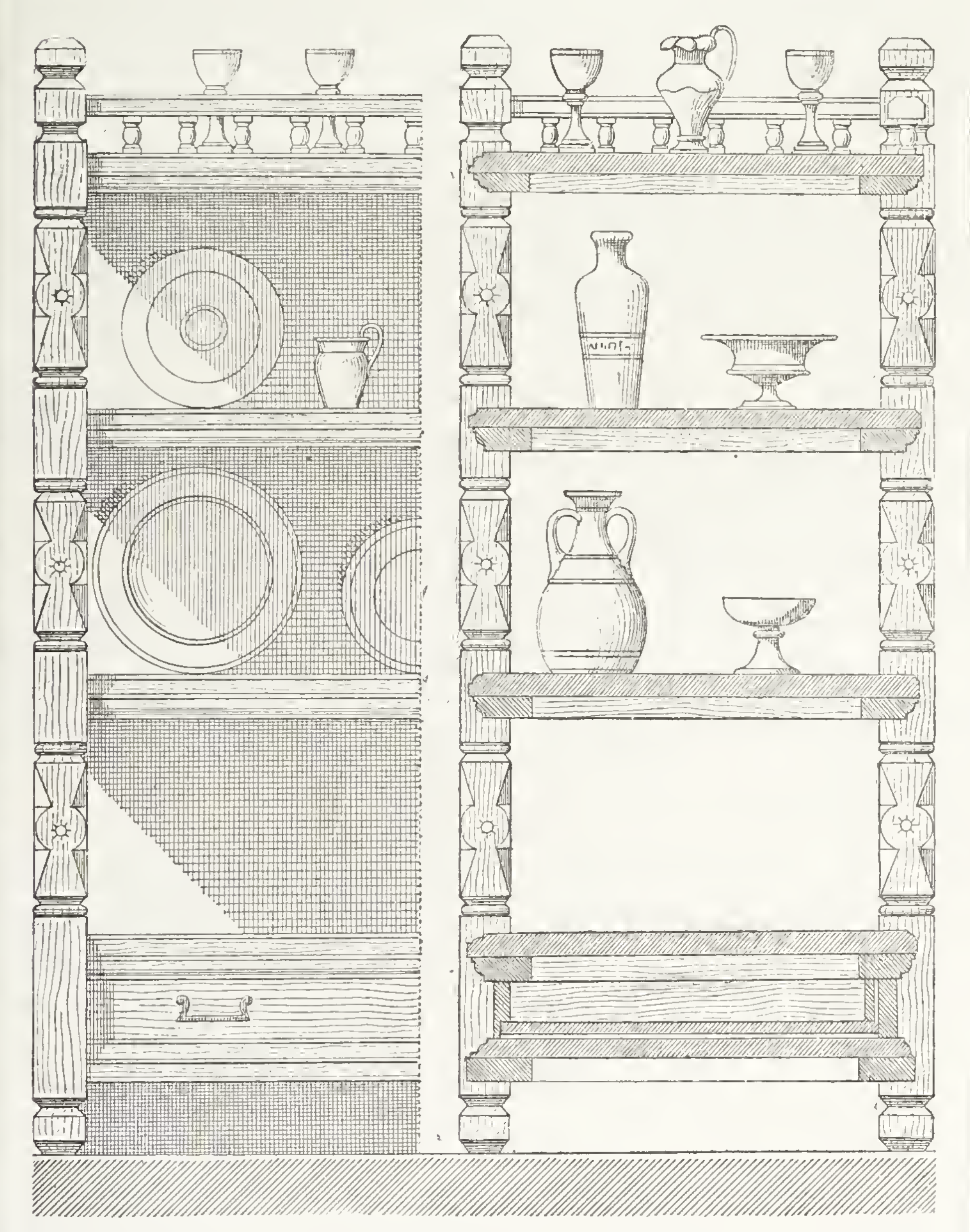


Fig. 26.

un buffet fermé, il vaut peut-être mieux n'y établir qu'un tiroir. Les montants de notre buffet, au lieu d'être tournés, sont décorés d'ornements biseautés; c'est un ancien procédé que nous croyons préférable à ceux qu'on emploie aujourd'hui. Ces meubles doivent être fixes, et autant que possible placés en retrait. Les bois à employer doivent être de la même espèce que ceux du mobilier de la pièce.

(*Furniture Gazette.*)

LES OUVRAGES

DE MENUISERIE ARTISTIQUE

DE LA MAISON **COX** ET **SONS**

A l'Exposition internationale des Champs-Élysées.

A l'occasion de l'Exposition internationale des produits de l'industrie fluviale et maritime, plusieurs industriels français et étrangers ont eu la bonne idée de présenter aussi leurs productions, bien que n'ayant pas toutes un rapport direct avec le but primitif de l'Exposition des Champs-Élysées, qui avait été entreprise dans une vue spéciale.

Personne évidemment ne songera à s'en plaindre, tout le monde ayant intérêt à faire le meilleur accueil à tout ce qui tend à stimuler l'essor de l'industrie, à favoriser son développement. Une exposition industrielle est toujours la bienvenue, quelque prétexte qu'elle ait pris pour se produire. Elle a d'abord le mérite de procurer au public une distraction aussi amusante qu'instructive : quelle fête pour les yeux, en effet, que le spectacle de ces mille objets si beaux et si curieux! Quelle délicieuse promenade dans cet immense palais peuplé des merveilles de l'art et de l'industrie humaine! Mais, d'un autre côté, quelle heureuse occasion pour l'industriel, pour le fabricant, de pouvoir connaître ce qui se produit chez son voisin, de pouvoir se rendre compte par lui-même, soit de sa supériorité dont il lui est permis d'être fier, soit des progrès qu'il est impérieux pour lui d'accomplir. Sous ce rapport, à ce point de vue évidemment, il n'y a rien qui puisse remplacer une exposition. Le journal industriel peut donner des renseignements utiles sur les progrès réalisés chaque jour; mais pour se rendre compte de la façon, de l'effet d'un ouvrage, il n'y a d'autre moyen que de le voir; car rien ne saurait remplacer l'œil du maître, pour nous servir d'une expression employée ordinairement dans un autre sens, mais qui n'a nulle part mieux qu'ici sa juste valeur. On ne saurait donc trop approuver ceux qui dans les livres et dans les journaux ont fait ressortir l'utilité des expositions industrielles, ni être trop reconnaissant à ceux qui s'occupent de leur organisation.

Ces expositions, nous le répétons, sont également recommandables à ces deux titres : de procurer une nouvelle jouissance au public intelligent et curieux, et d'être un puissant moyen du progrès pour l'industrie.

Celle qui vient d'avoir lieu aux Champs-Élysées a été conçue dans une idée excellente, et, grâce à l'extension que lui ont donnée un grand nombre d'industriels intelligents, son utilité est devenue plus générale.

Nos lecteurs ne seront pas les derniers à en profiter, si nous les entretenons de cette exposition; c'est précisément parce que nous avons à leur communiquer une série de dessins sur les ouvrages de menuiserie d'une maison anglaise,

celle de MM. Cox et Sons, que nous avons vus exposés au palais de l'Industrie et dont plusieurs ont particulièrement fixé l'attention des amateurs.

La maison Cox et Sons est un des grands établissements d'industrie artistique de Londres. Son activité s'étend à toutes les branches d'industrie artistique qui ont pour objet de fournir tout ce qui est nécessaire pour l'ameublement, l'ornementation et la décoration des habitations particulières, des établissements de tous genres et des édifices religieux. Ainsi menuiserie artistique ou usuelle, tapisserie de meubles, tentures, tapis, décorations de toute nature, objets d'éclairage, tels que lampes, girandoles, etc., vitraux et verres peints, tout cela est du ressort de la maison Cox et Sons.

Pour se rendre compte de l'étendue et de la variété de ses œuvres, il suffit de consulter les catalogues qu'elle publie pour chacune de ses spécialités.

Ces catalogues, très-volumineux, contiennent des centaines de dessins représentant autant d'objets de style et de goût différents, et accompagnés de la qualité de l'ouvrage et du prix auquel il est livré.

La maison Cox et Sons a bien voulu nous permettre de relever un certain nombre de ses meubles exposés. Nous commencerons la publication de ces objets dans notre numéro de janvier de l'année prochaine.

Le temps nécessaire pour l'exécution de nos gravures et clichés, qui doivent se trouver intercalés dans le texte, est la seule cause de ce retard, sans quoi nous aurions été heureux de pouvoir commencer la publication immédiatement[1].

ÉTUDE SUR LES ARTS DÉCORATIFS[2].

LES MEUBLES.

(Suite.)

Au surplus, il en est des grands salons de réception, présidentiels ou ministériels, comme de ces riches hôtels garnis où les mêmes meubles servent à tous les voyageurs d'une même classe, ou plutôt d'une égale fortune. C'est ainsi que le mobilier des résidences officielles est devenu invariable, précisément à cause des continuelles variations dans le personnel des grands fonctionnaires. Comment un locataire de passage aurait-il la pensée et le loisir d'imprimer le cachet de son humeur personnelle à des arrangements intérieurs que ses successeurs prochains ne trouveront peut-être pas à leur gré? Il y a donc à la fois une parité de forme et une certaine uniformité d'étiquette, qui sont inhérentes aux meubles dans les palais ouverts à tout le monde, ministères, hôtels de ville, préfectures, et par analogie le même caractère s'impose, dans les maisons privées, aux appartements de réception où l'urbanité est toujours un peu extérieure, et se refuse à des nuances qui seraient encore plus blessantes pour les uns qu'elles ne seraient flatteuses pour les autres.

Mais à mesure que les meubles deviennent d'un usage plus personnel, plus intime, il est permis d'en varier la forme, de leur donner un caractère qui n'est pas rigoureusement celui que veut la mode et qu'on leur donnerait partout. La variété, d'ailleurs, est aussi un stimulant pour l'imagination et n'est pas sans influence sur les mouvements de l'esprit. « Les meubles servant de siéges pendant le moyen âge, dit M. Viollet-le-Duc, sont très-variés de forme, de hauteur et de dimensions. Autant les uns étaient fixes et lourds, autant les autres étaient légers et mobiles.

« Ces différences ne contribuent pas peu à donner à la conversation un tour facile, imprévu et piquant; car si l'on veut le remarquer, rien n'est moins pittoresque qu'une réunion de personnes, hommes et femmes, assis tous sur des siéges de forme et de hauteur pareilles. Il semble qu'alors la conversation prenne quelque chose de l'uniformité des postures qui résultent de la similitude des siéges. Nous ne savons si la décence y gagne; mais certainement l'esprit y perd de sa liberté. »

Elles sont puisées dans la connaissance de l'esprit et du cœur humain, ces fines observations. On ne sait point assez, du reste, combien peuvent avoir de signification et d'expression les objets qui nous entourent, ceux qui garnissent ou décorent nos demeures. Quand elles sont façonnées de main d'homme, les choses nous parlent, elles nous saisissent par le tour que leur a donné un être pensant. Il arrive même à la longue qu'à force d'user d'un meuble, nous y laissons une empreinte de nous-même.

Cela est vrai surtout des meubles qui sont faits pour les personnes plus que pour les choses. Nous n'avons plus aujourd'hui de ces immenses armoires du xve siècle qui étaient comme une seconde demeure, car on y pouvait cacher un amoureux ou loger un proscrit; mais nous avons encore, pour l'usage corporel, des siéges, des canapés, des lits, des chaises longues, des fauteuils de cabinet, des fauteuils de malade, et que de pensées nous suggèrent, que de souvenirs nous rappellent ces meubles, quand ils ont fini par représenter celui ou celle qui en ont fait un usage continuel, un long usage! C'est au point que nous y voyons encore les personnes présentes, lorsqu'elles sont depuis longtemps éloignées ou qu'elles ne sont plus!

Par quelle mystérieuse puissance l'invisible fluide de l'âme humaine s'attache-t-il si intimement, même aux choses inertes, comme le parfum au vase?

CH. BLANC.

(*Sera continué.*)

1. Le correspondant, à Paris, de la maison de MM. Cox et Sons est la maison Allard, 50, faubourg du Temple, bien connue pour ses travaux artistiques.

2. Voir *Journal de Menuiserie*, 1875, p. 22, 29, 38 et suiv.

Le Propriétaire-Gérant : DES FOSSEZ.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [2104]



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DU DOUZIÈME VOLUME.

SALLE DE BILLARD.

TABLES.

TABOURET.

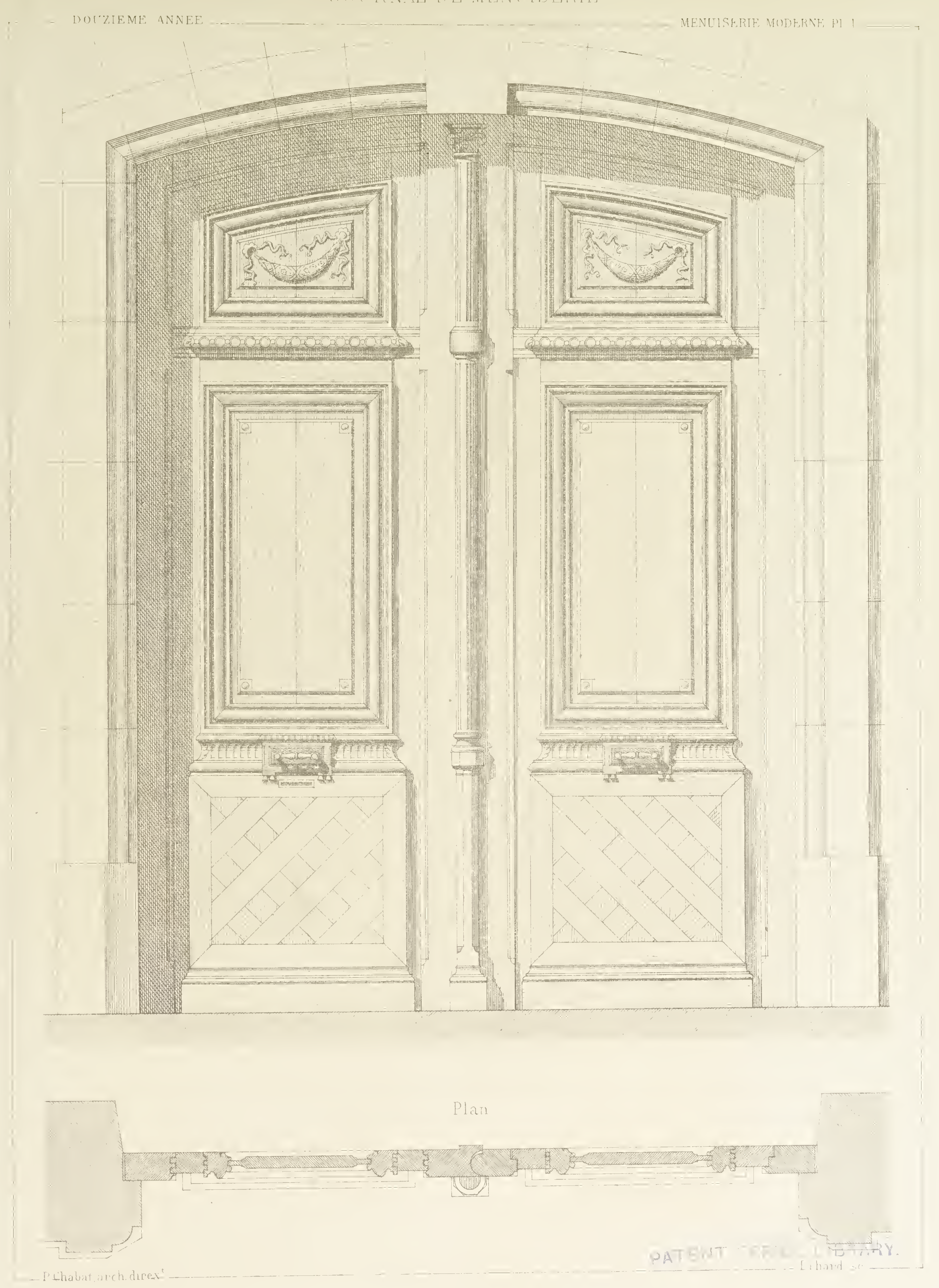
VITRINE.

PROCÉDÉS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — 2141



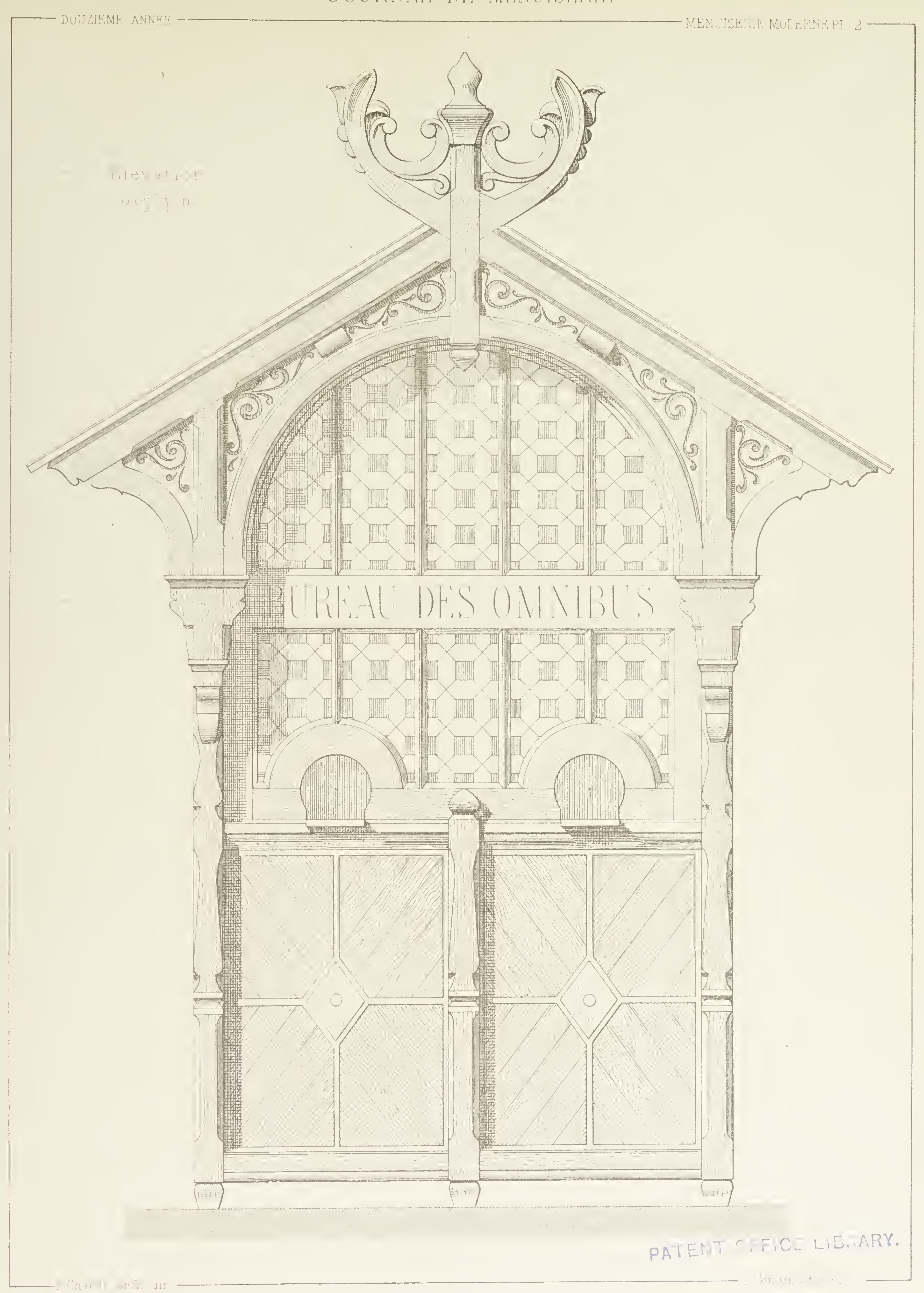


P. Chabat, arch. direxᵗ — Lehard sc.

PORTE

Rue Bergère 17 Paris

A. MOREL et Cie Éditeur

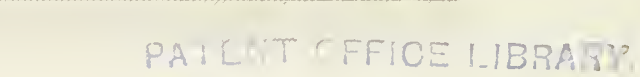


BUREAU

Jardin d'Acclimatation


PATENT OFFICE
LIBRARY





BUREAU

Jardin d'Acclimatation

Vᵉ A. MOREL et Cⁱᵉ Editeurs



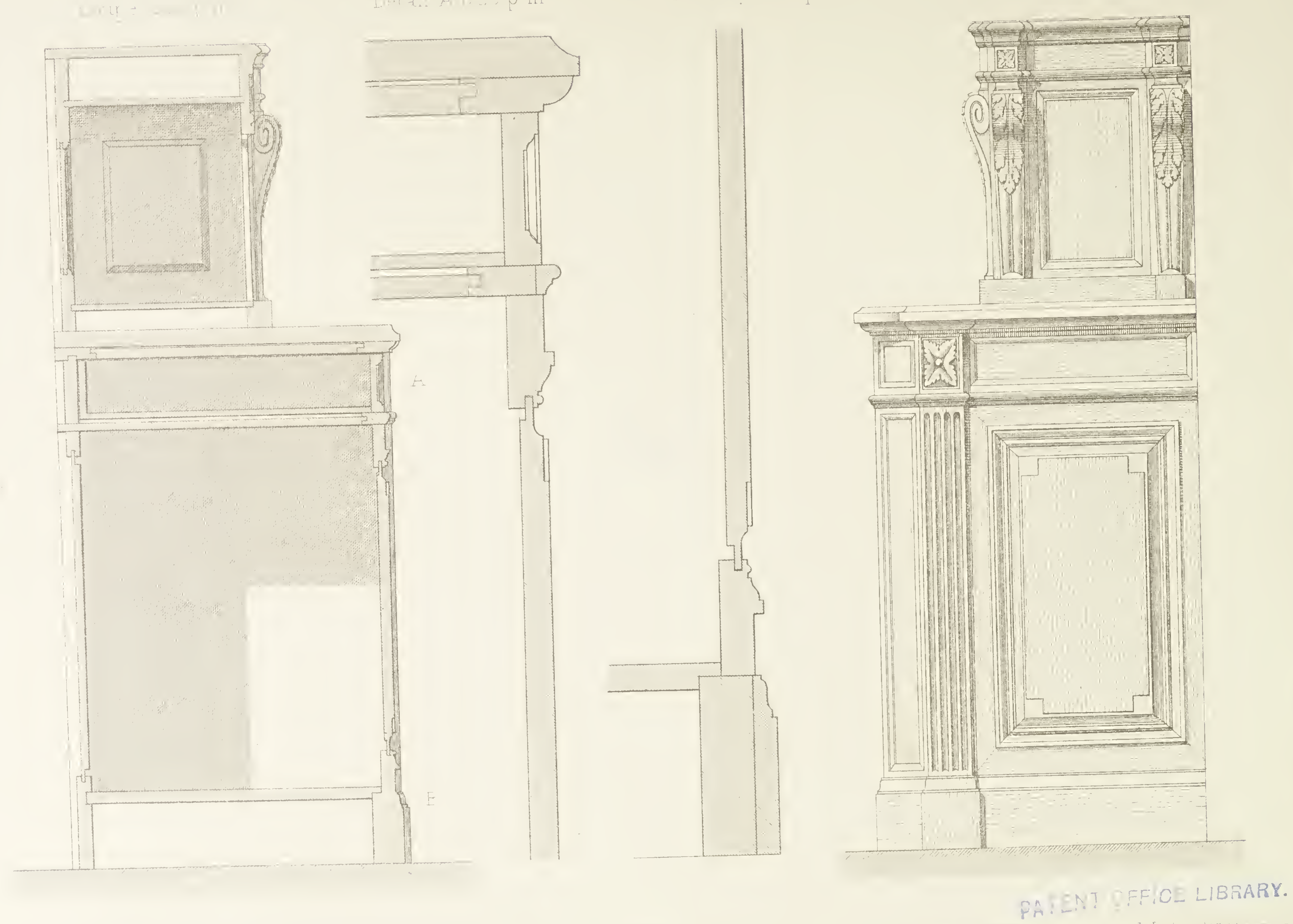
PORTE PALIERE

BUFFET

Palais de la légion d'honneur

Imp. Monrocq, Paris

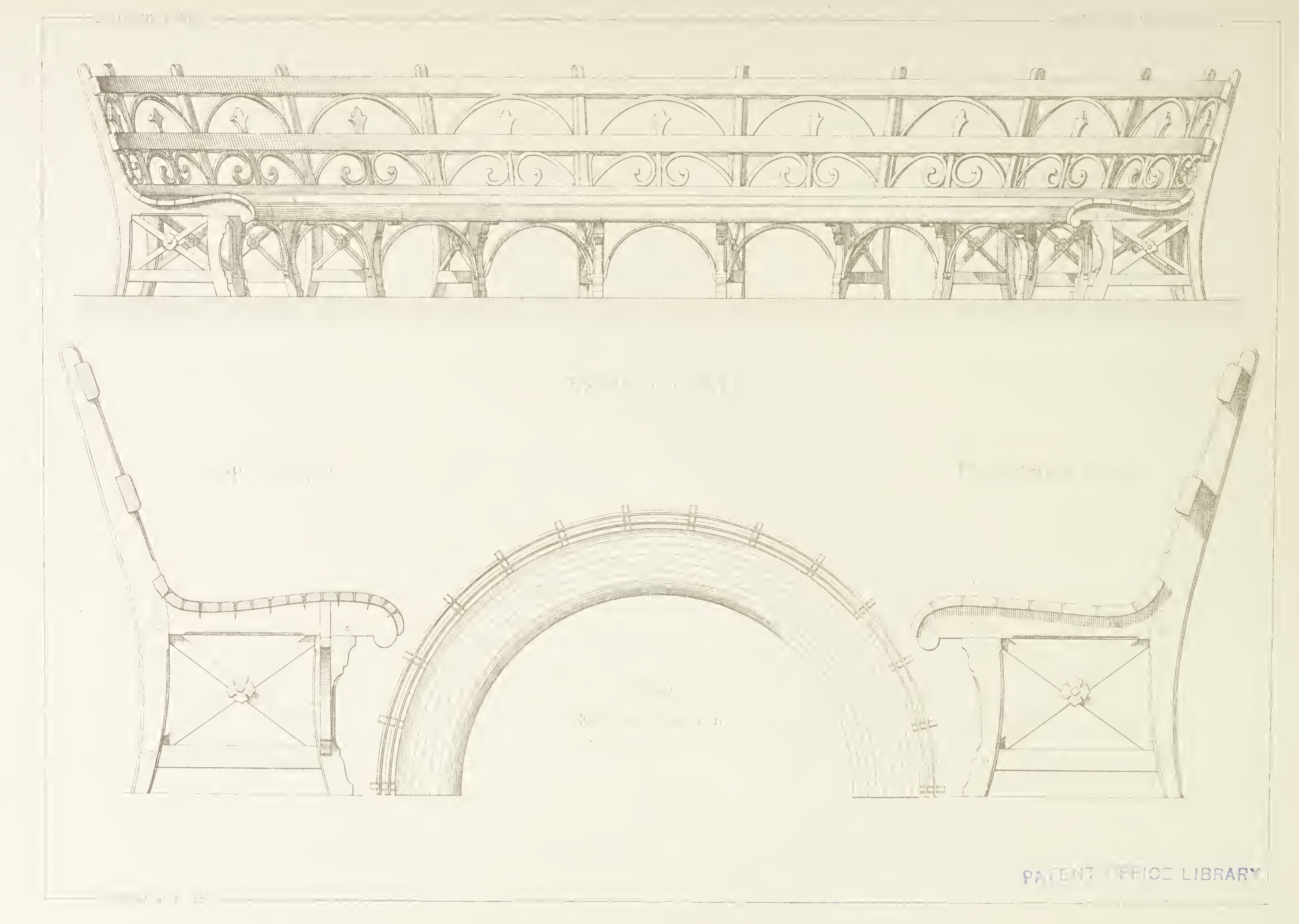




BUFFET

Palais de la légion d'honneur


PATENT OFFIC
LIBRARY

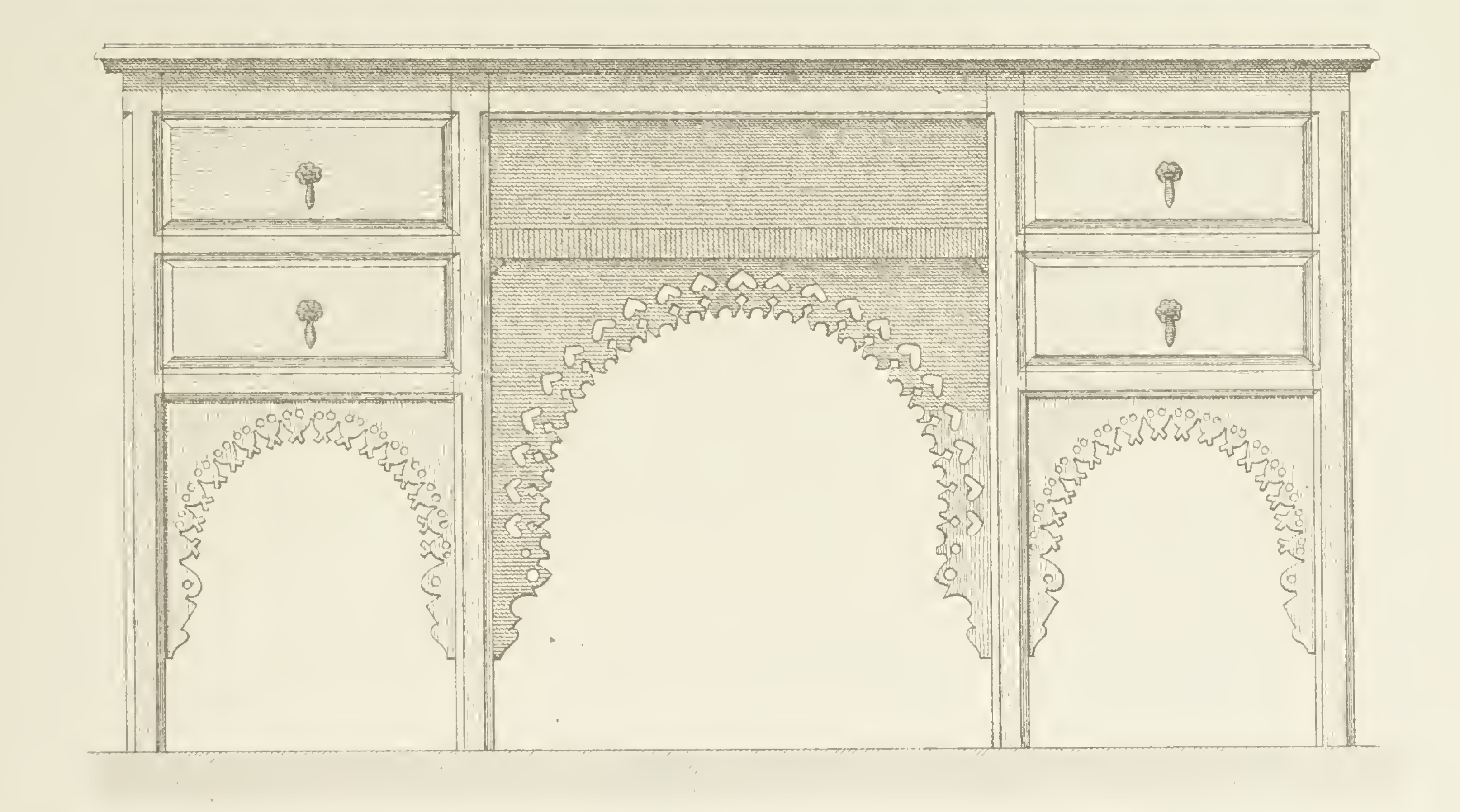


BANC CIRCULAIRE


PATENT OFFIC
LIBR

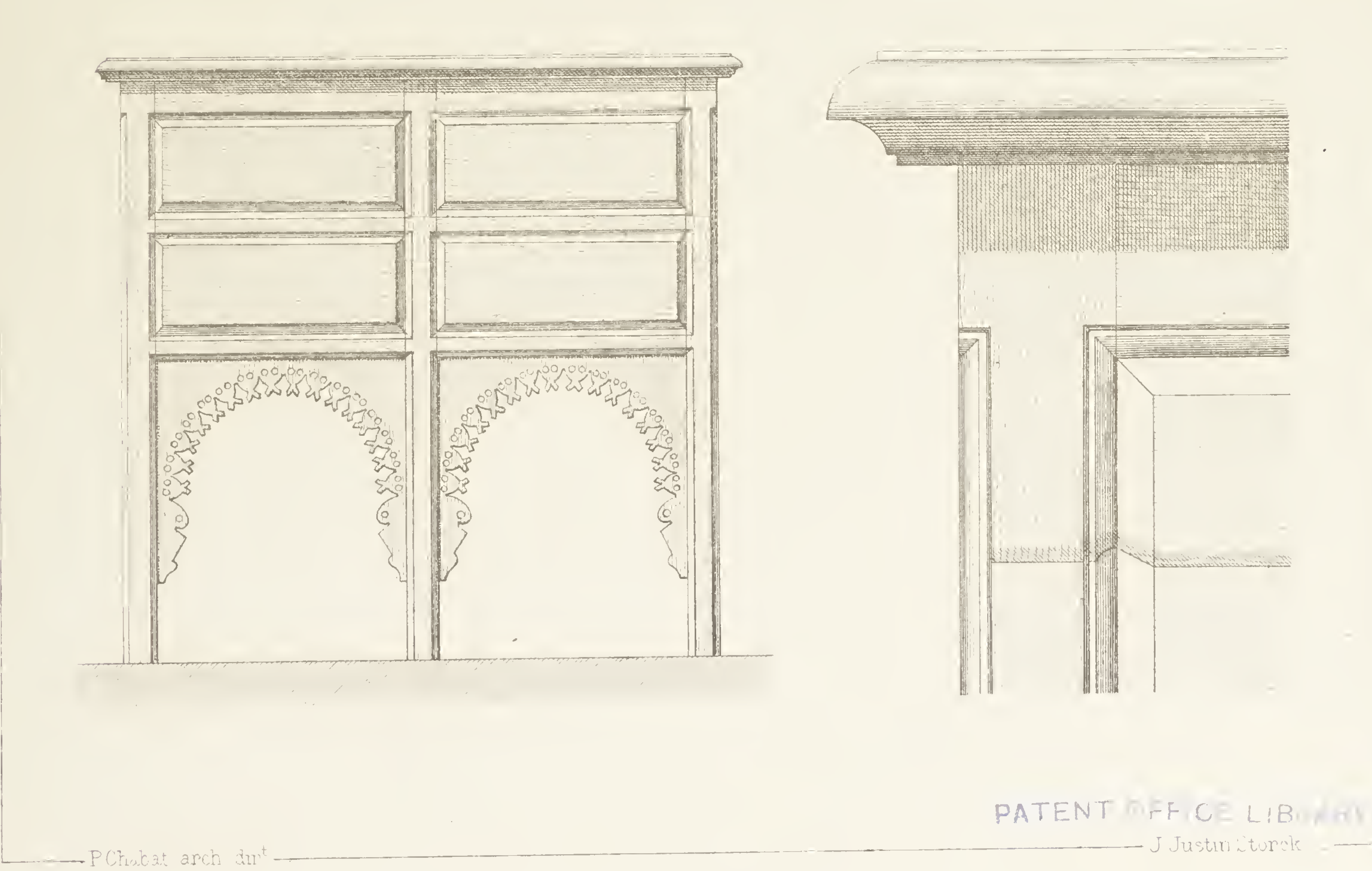
Elevation

Echelle de 0.10 p m.



Vue de côte

Detail ½ gr d'exon



P.Chabat arch dir.t — J. Justin Storck

BUREAU

Fabriqué au Caire.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris



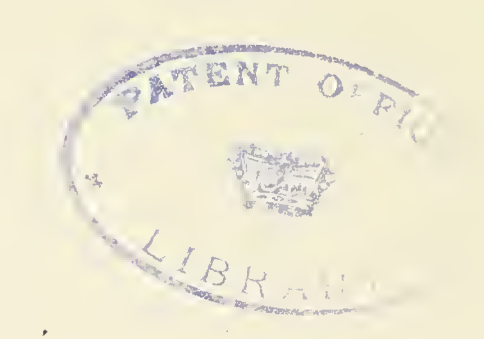
P. Chabat, arch. dir.

J. Justin Storck s.

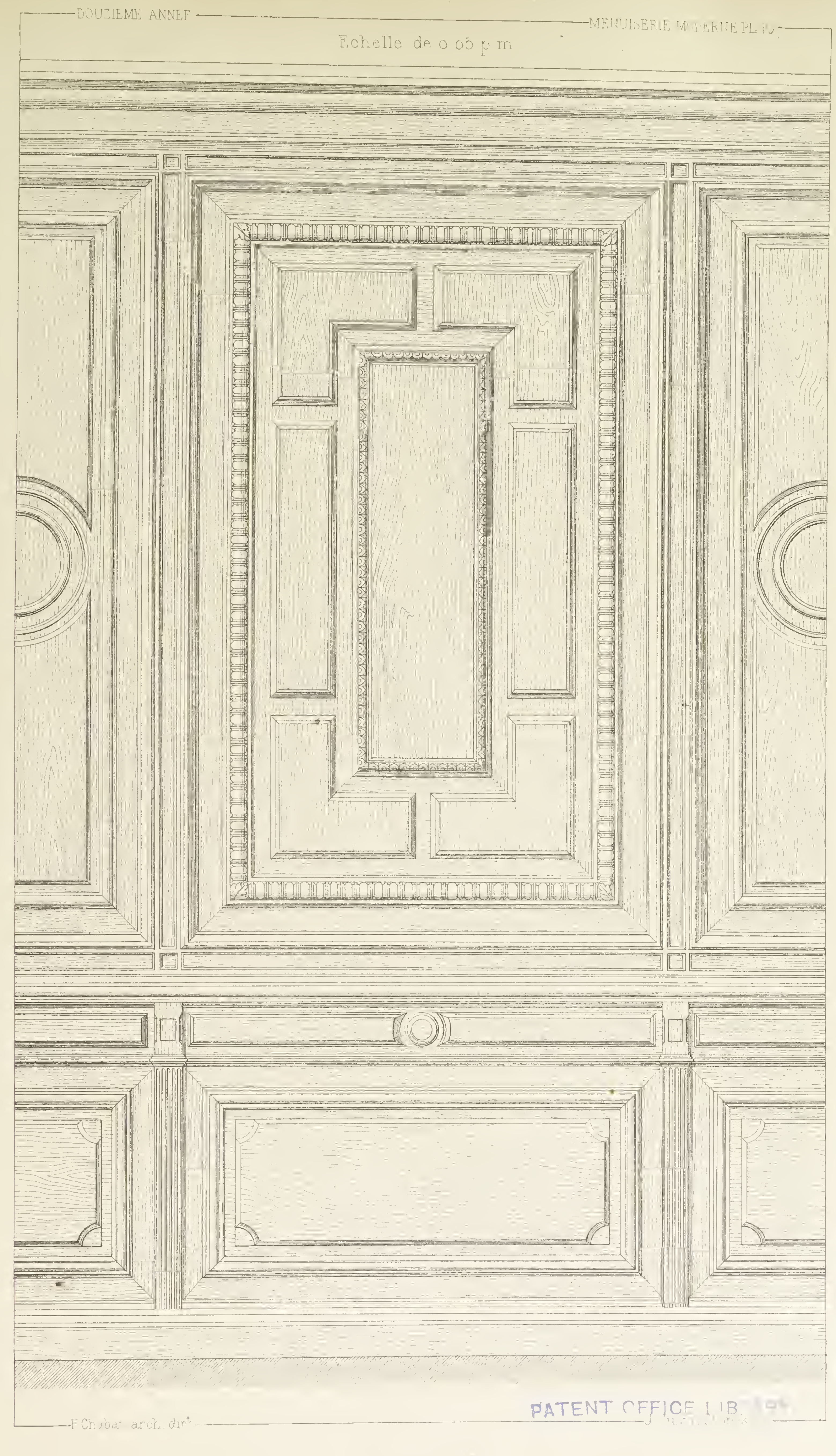
CHEMINÉE ET LAMBRIS

Mr Simonet, architecte.

Imp. Monrocq, Paris.



Echelle de 0.05 p m



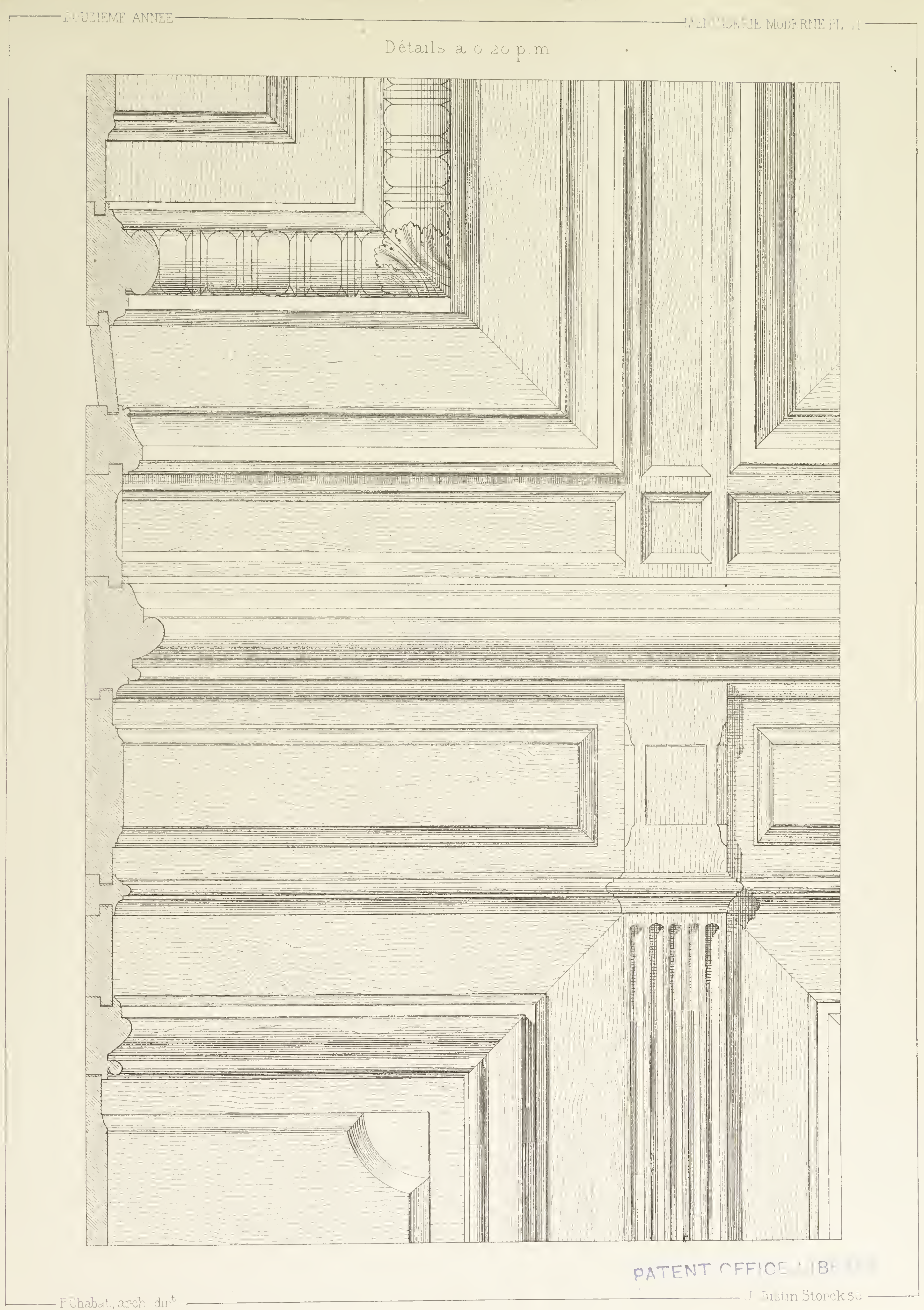
LAMBRIS

Salle du Conseil d'Administration Rue de Londres

Mr L. Renaud, arch.

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Fres

Détails à 0,20 p. m



P. Chabat, arch. dir^{t}. — J. Justin Storck sc.

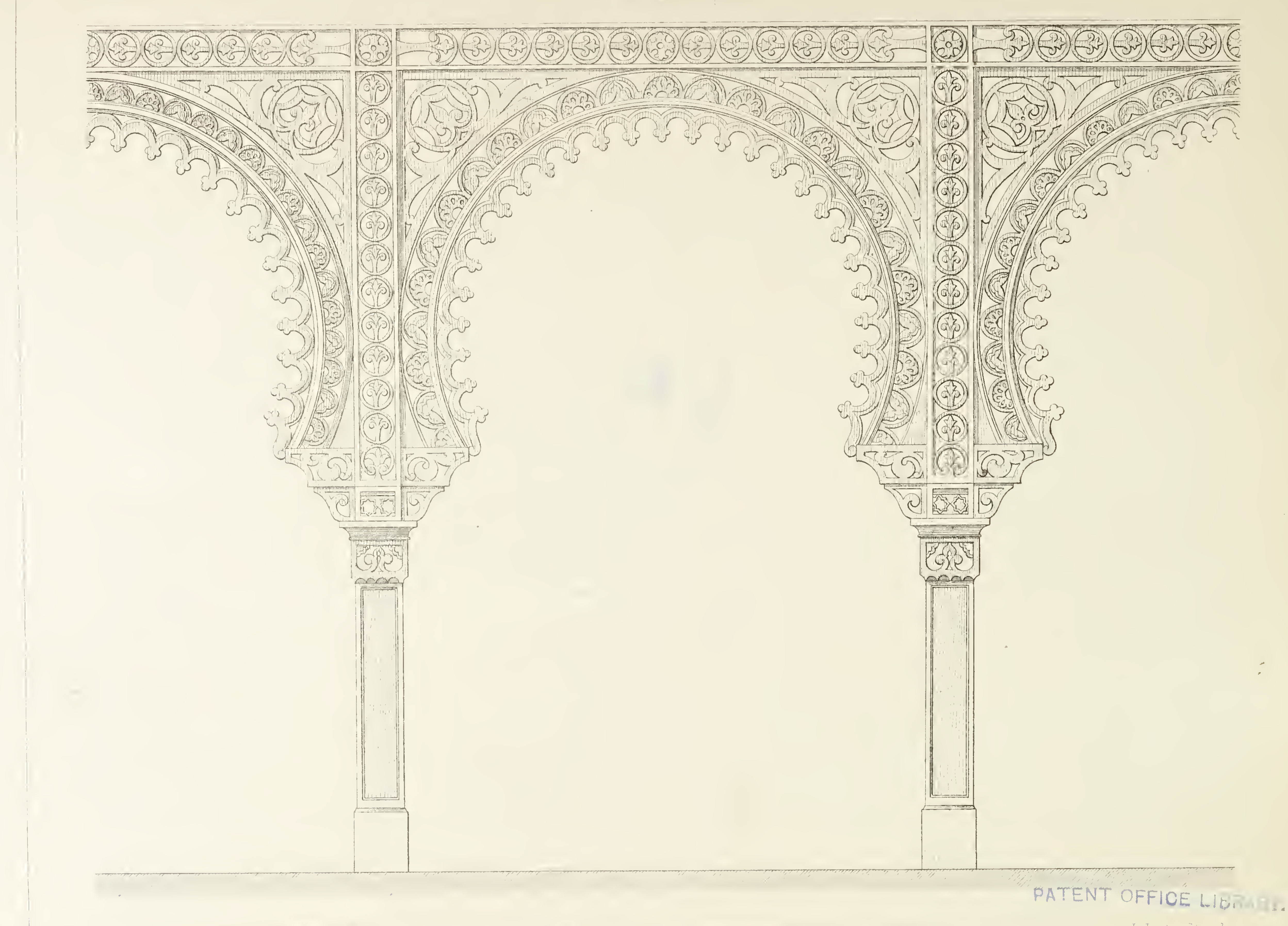
LAMBRIS

Salle du Conseil [illegible]

Mr L. Renaud, arch.

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq, Paris

Elevation



P. Chabat arch. dir.

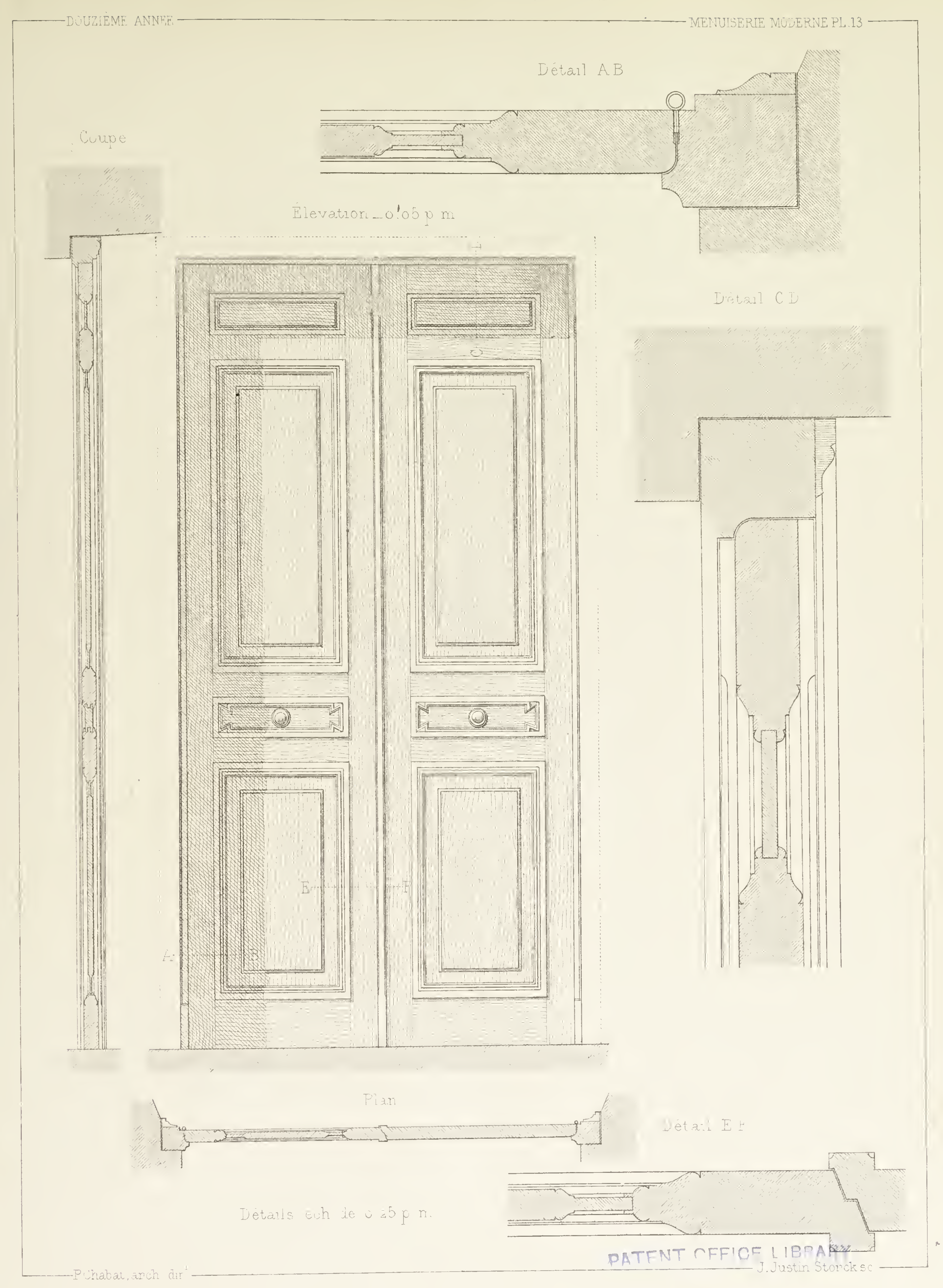
J. Justin Storck s.

SALLE DE BILLARD

constructeurs

Imp. Monrocq, Paris


PATENT
LIBRARY

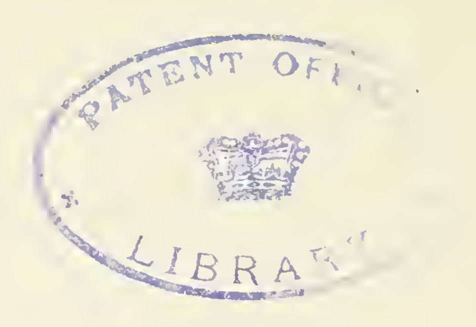


PORTES DU VESTIBULE À L'ESCALIER PRINCIPAL

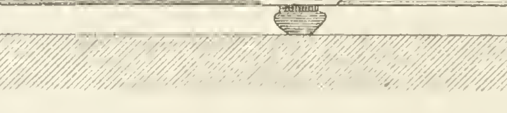
Musée et Bibliothèque de Grenoble

M. Questel, architecte

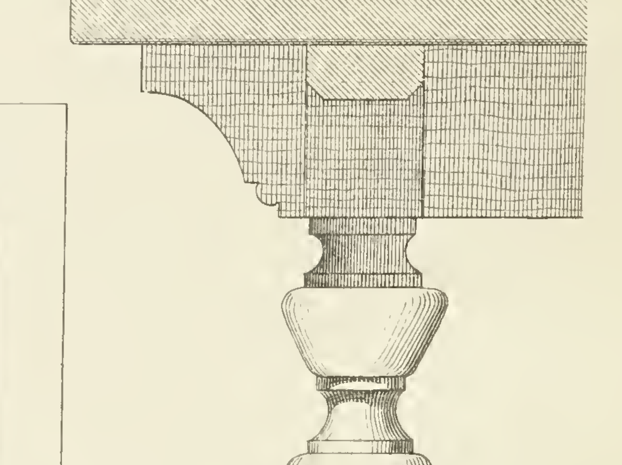
Vve A. MOREL et Cie Éditeurs — Imp Monrocq Fes

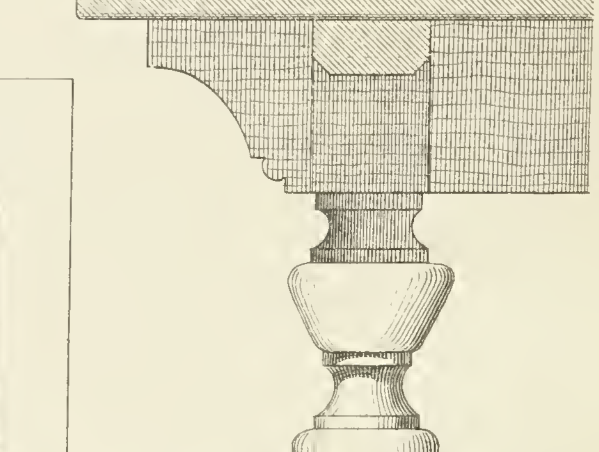

PATENT OF
LIBRA

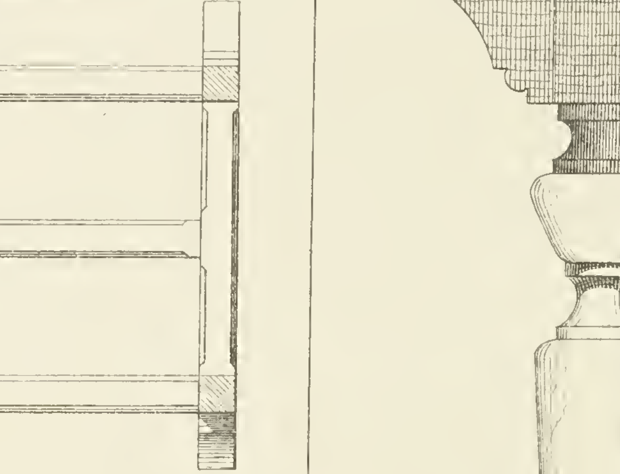
Élévation _ 0 08 p m



Plan 0.05 p m







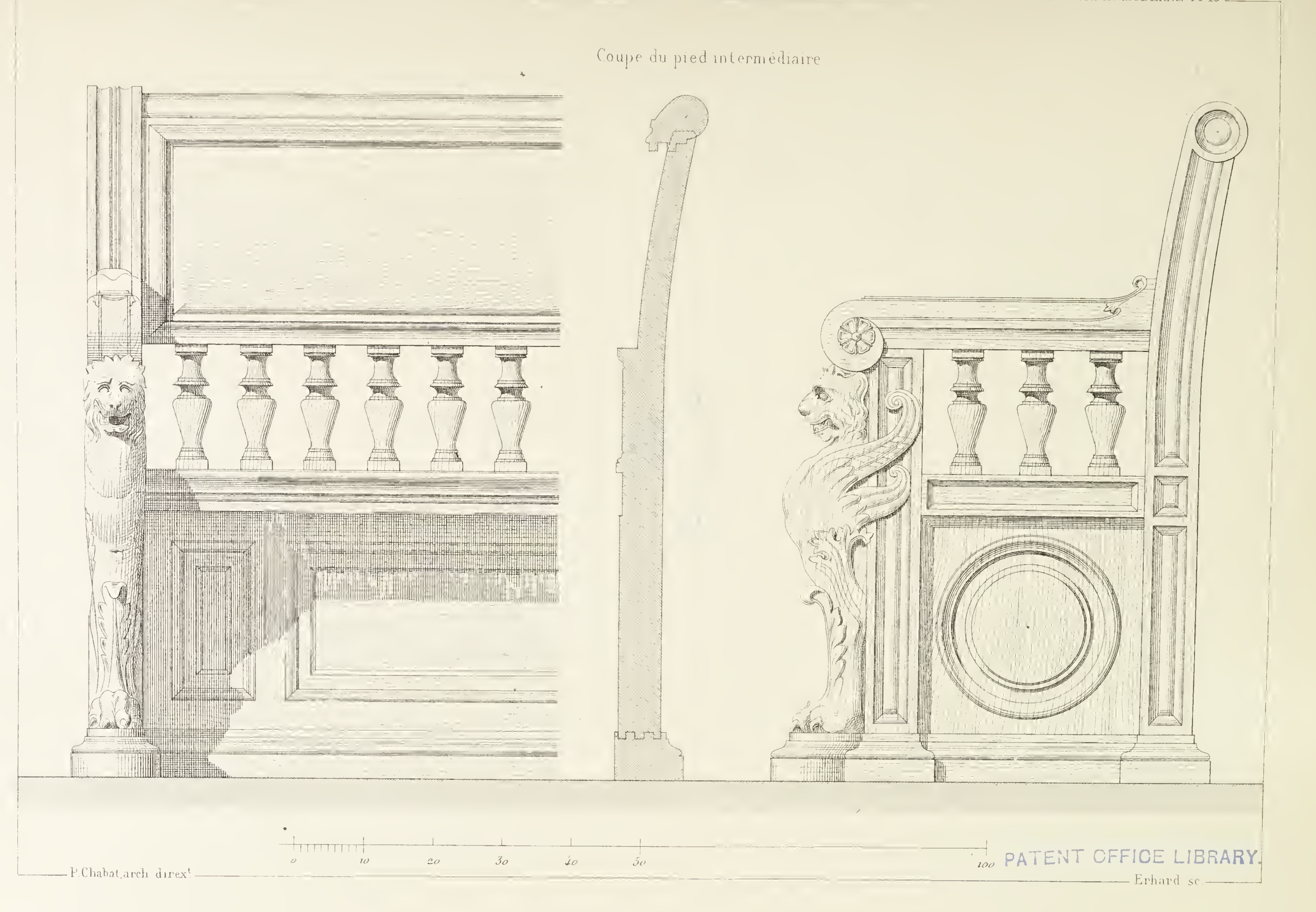
Détails à 0.16 p m

P Chabat arch dir — J. Justin Storck sc

TABLE À DESSIN

M. [illegible] arch _ M Pagé, menuisier

Imp. Monrocq, Paris



BANCS DANS LE VESTIBULE

MUSÉE ET BIBLIOTHÈQUE DE GRENOBLE

Mʳ Questel, arch

Vᵛᵉ A. MOREL et Cⁱᵉ Editeurs
Imp Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

Échelle de 0.20 p.m.

BALUSTRES

Élévation à 0.10 p m. — Détails à 0.20 p m.

B

A

G D E F

I

H

Détail A

Plan à 0.05 p. m

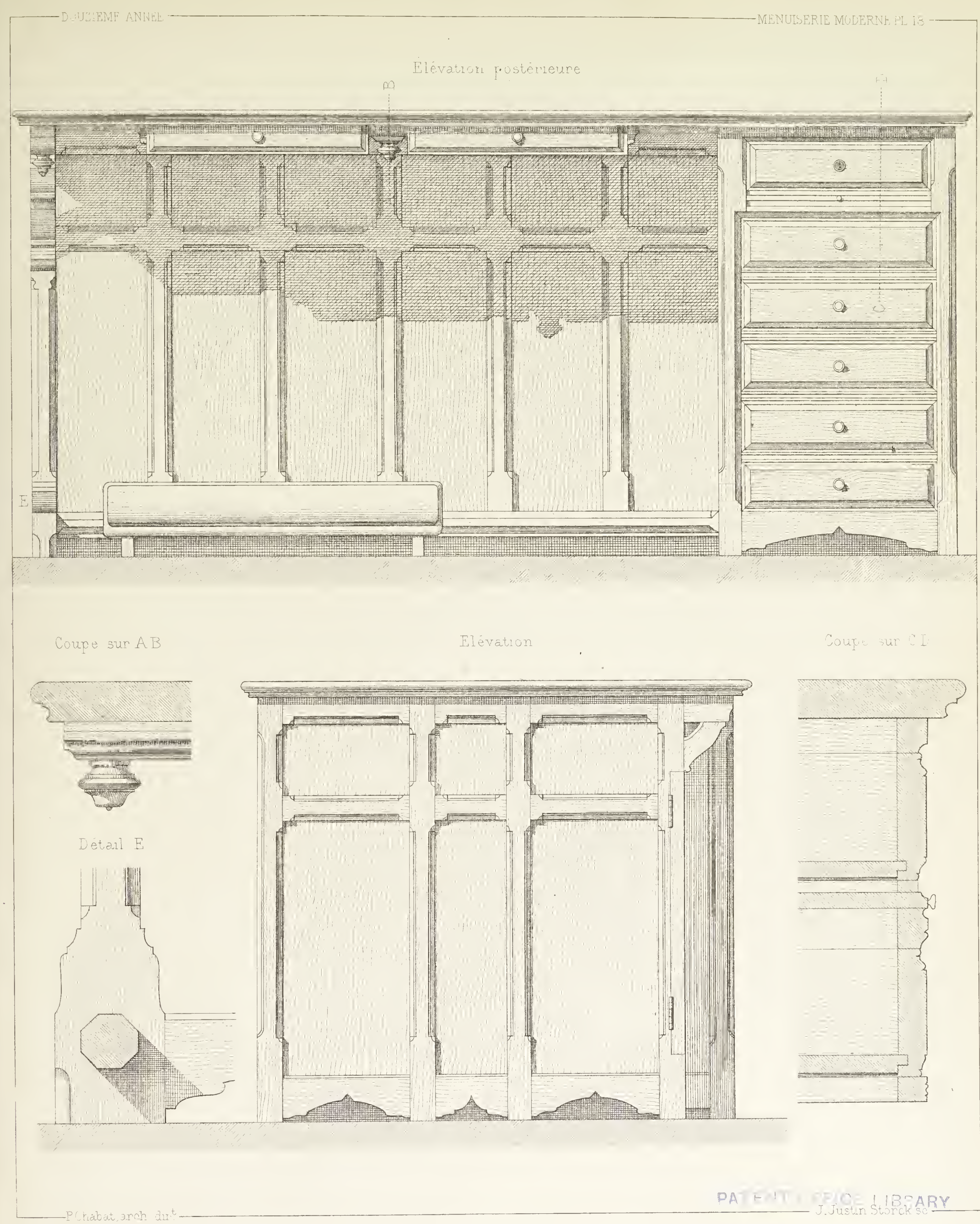
Détail B

BUREAU

Mr Lasus architecte

Imp. Monrocq Paris


OFFICE
RARY



Vve A. MOREL et Cie Editeurs

BUREAU

Mr Lassus, architecte

Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

Élévation à 0.10

Coupe sur AB

Coupe IJ

Coupe GH

Coupe CD

Coupe EF

Coupe LM

Coupe OP

Coupe RS

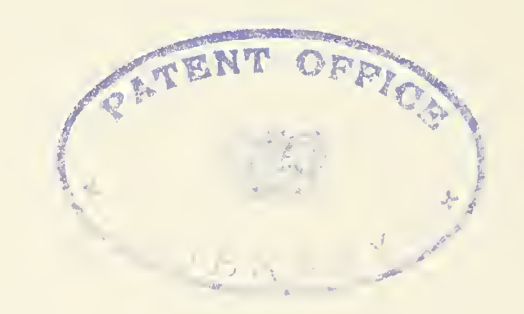
Détails à 0.25

P. Chabat arch. dir.

BUREAU

Mr. La...us architecte

... et Cie Éditeur


PATENT OFFICE



PORTE

Mr Jules Théry architecte

Ve A. MOREL et Cie Editeurs

Imp. Monrocq, Paris

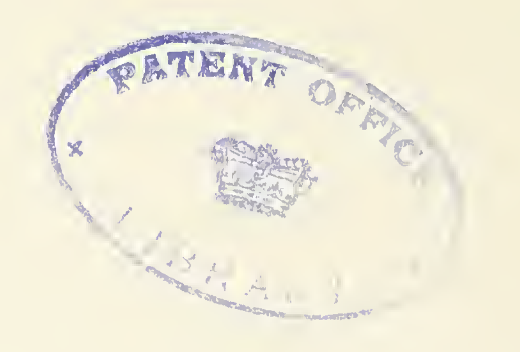
Echelle de 0.05 p.m.

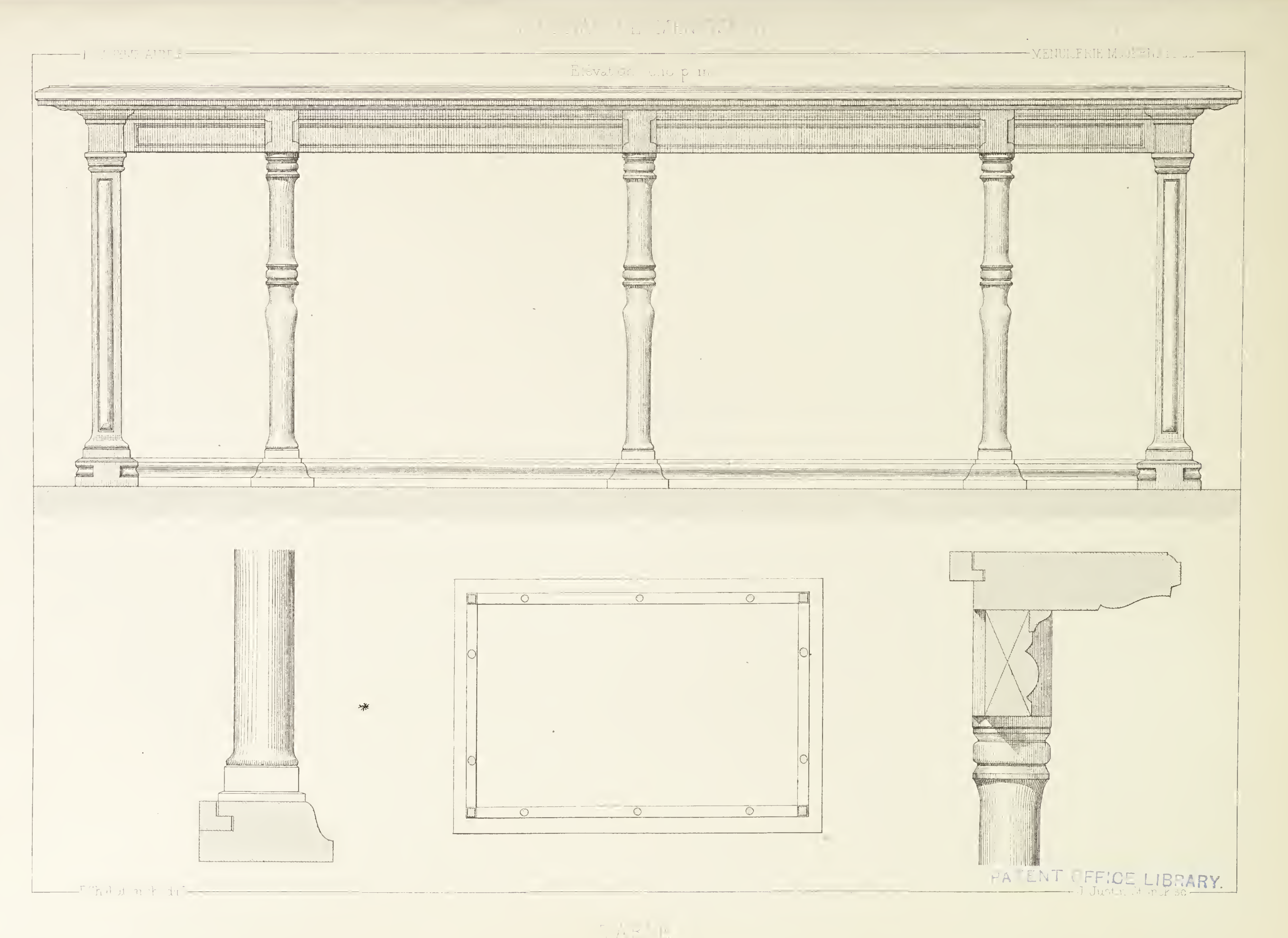
P. Chabat, arch dir.t — J. Justin Storck sc.

NICHE A CHIEN

Mr Tétard, constructeur

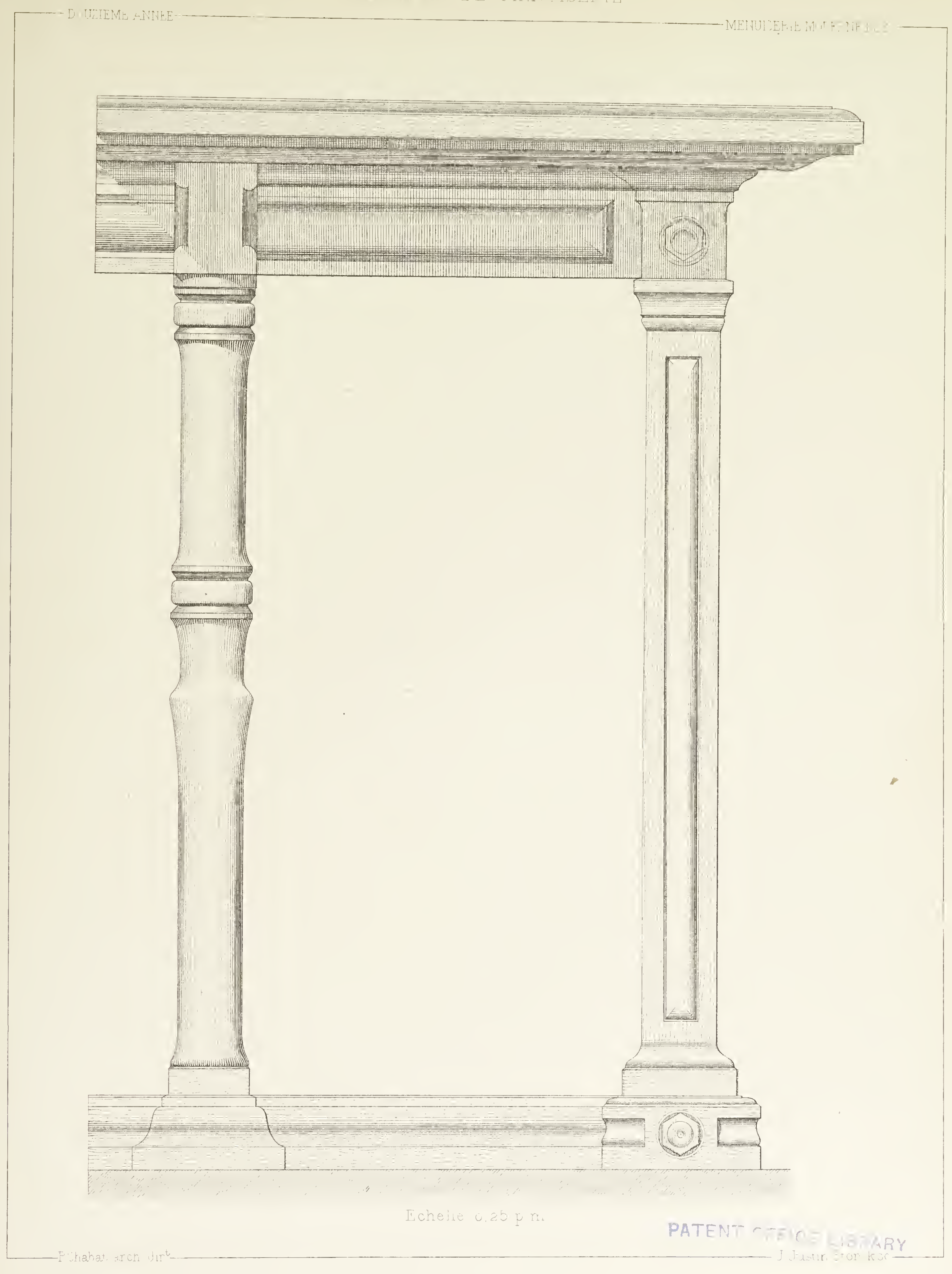
Ve A. MOREL et Cie Editeurs
Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



TABLE





TABLE

Mr. Coquart arch. — Mr. Lage menuisier



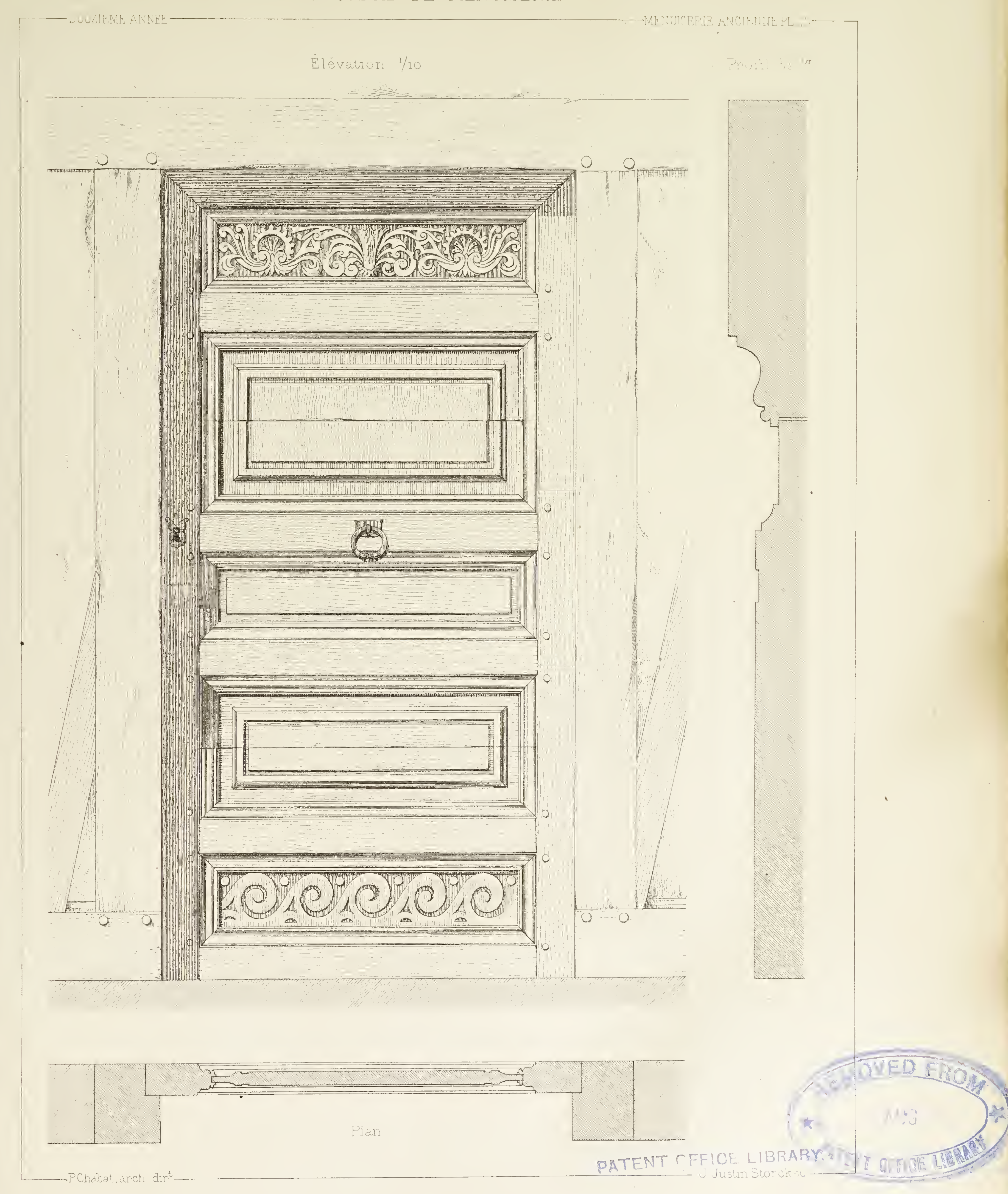


BANCS DE JARDIN

M. M. Waaser et Bougleux constructeurs

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq


LIBRARY



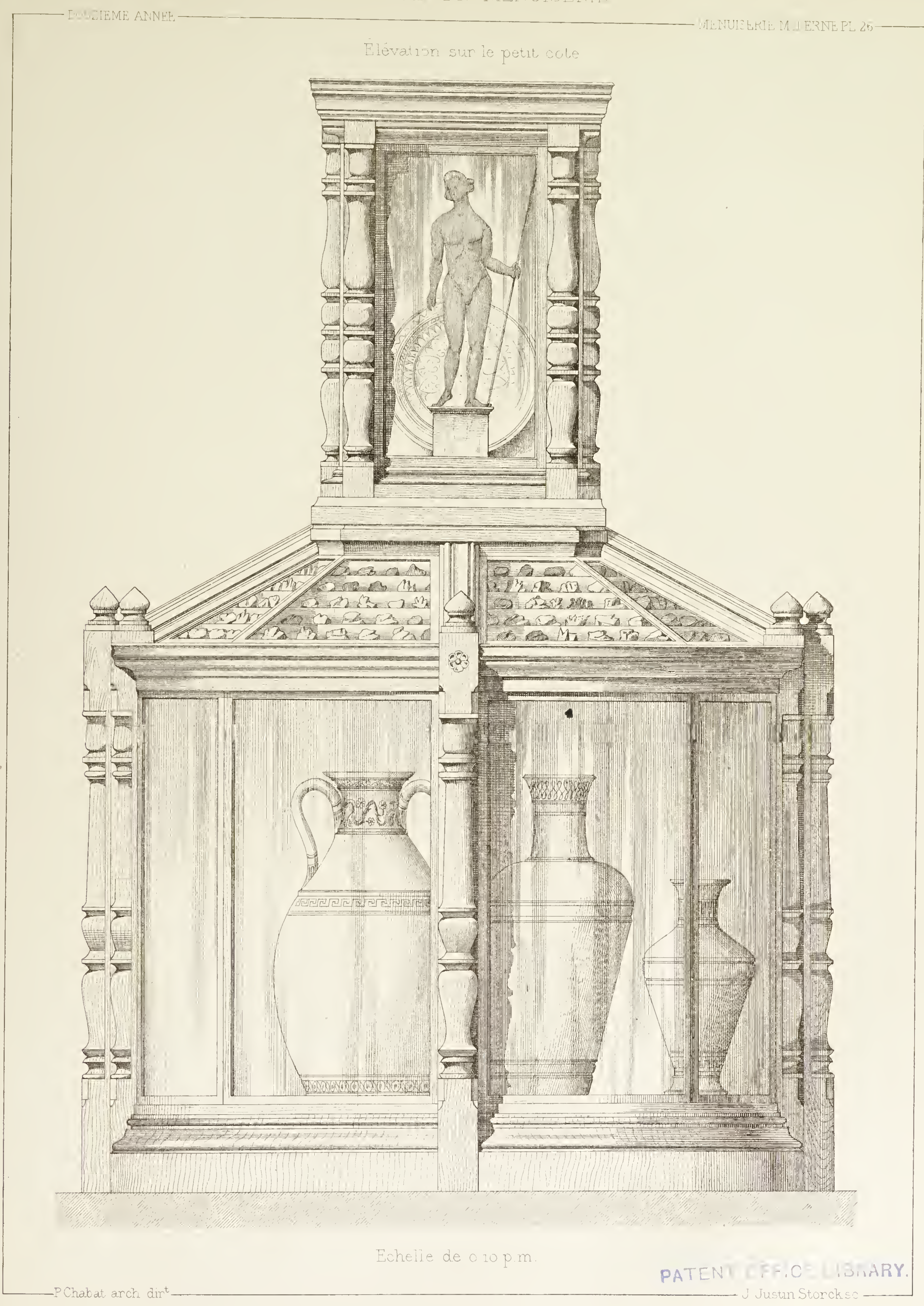
MENUISERIE ANCIENNE

Porte Rue de l'Hôtel Colbert N° 15

Ve A. Morel et Cie Editeur. — Imp. Monrocq, Paris



Élévation sur le petit coté



Echelle de 0.10 p.m.

P Chabat arch dir^t — J. Justin Storck sc

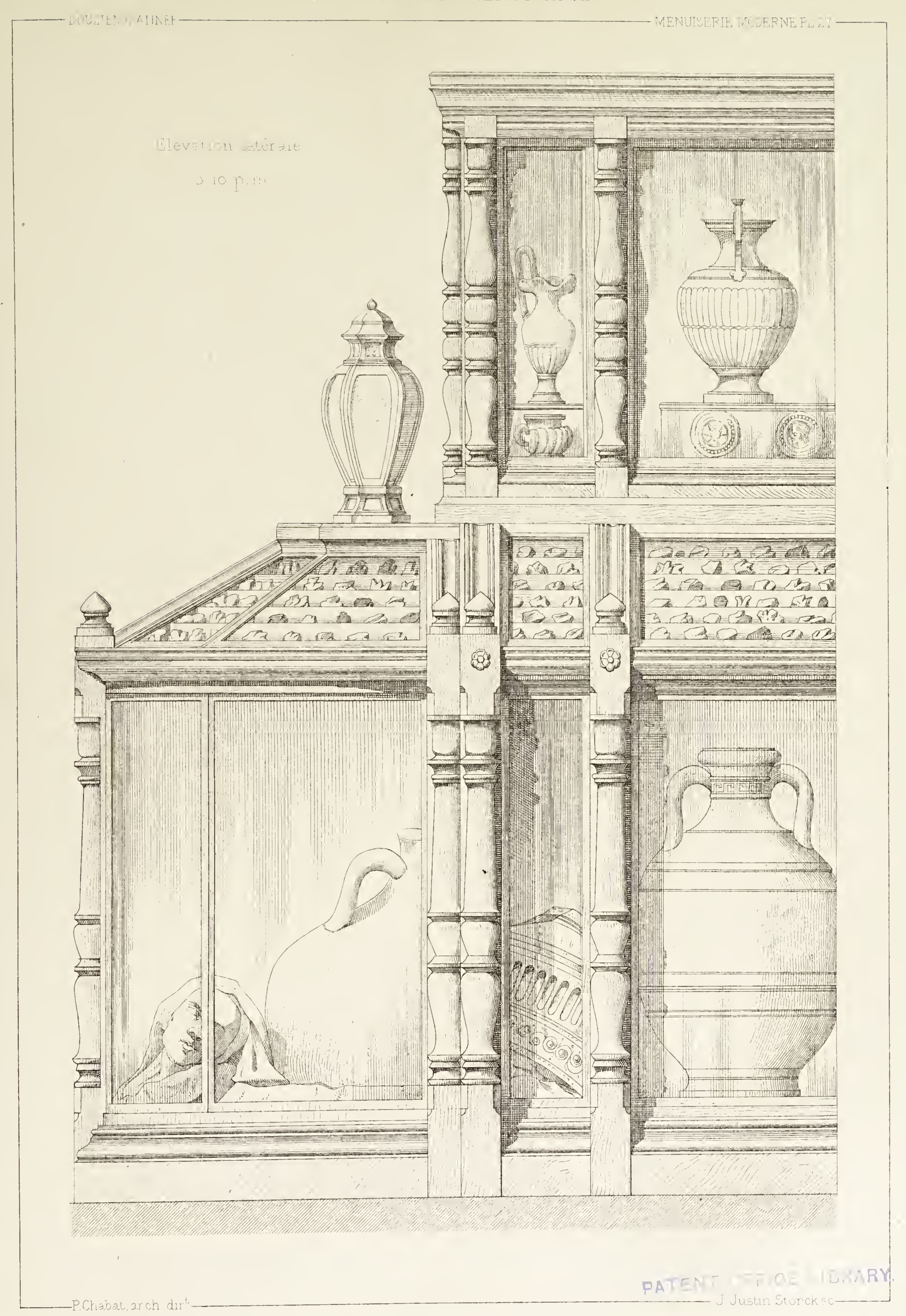
MEUBLE

Grande salle de la Bibliothèque de Grenoble

Mr Questel arch

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp Monrocq Paris





P. Chabat, arch. dir^t. — J. Justin Storck sc.

MEUBLE

Grande salle de la Bibliothèque de Grenoble

Mr Questel arch.

Ve A. MOREL et Cie Éditeurs — Imp. Monrocq Paris

Coupe transversale o.10 p.m

A B C D

P Chabat. arch. dir^t. — J. Justin Storck sc.

MEUBLE

Grande salle de la Bibliothèque de Grenoble

Mr Questel arch.

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris


PATENT OFFICE

Plan suivant C D.

Détails

Echelle de 0 25 p.m

Plan suivant A B.

0,05 p m

0.05 p m.

J. Justin Storck sc

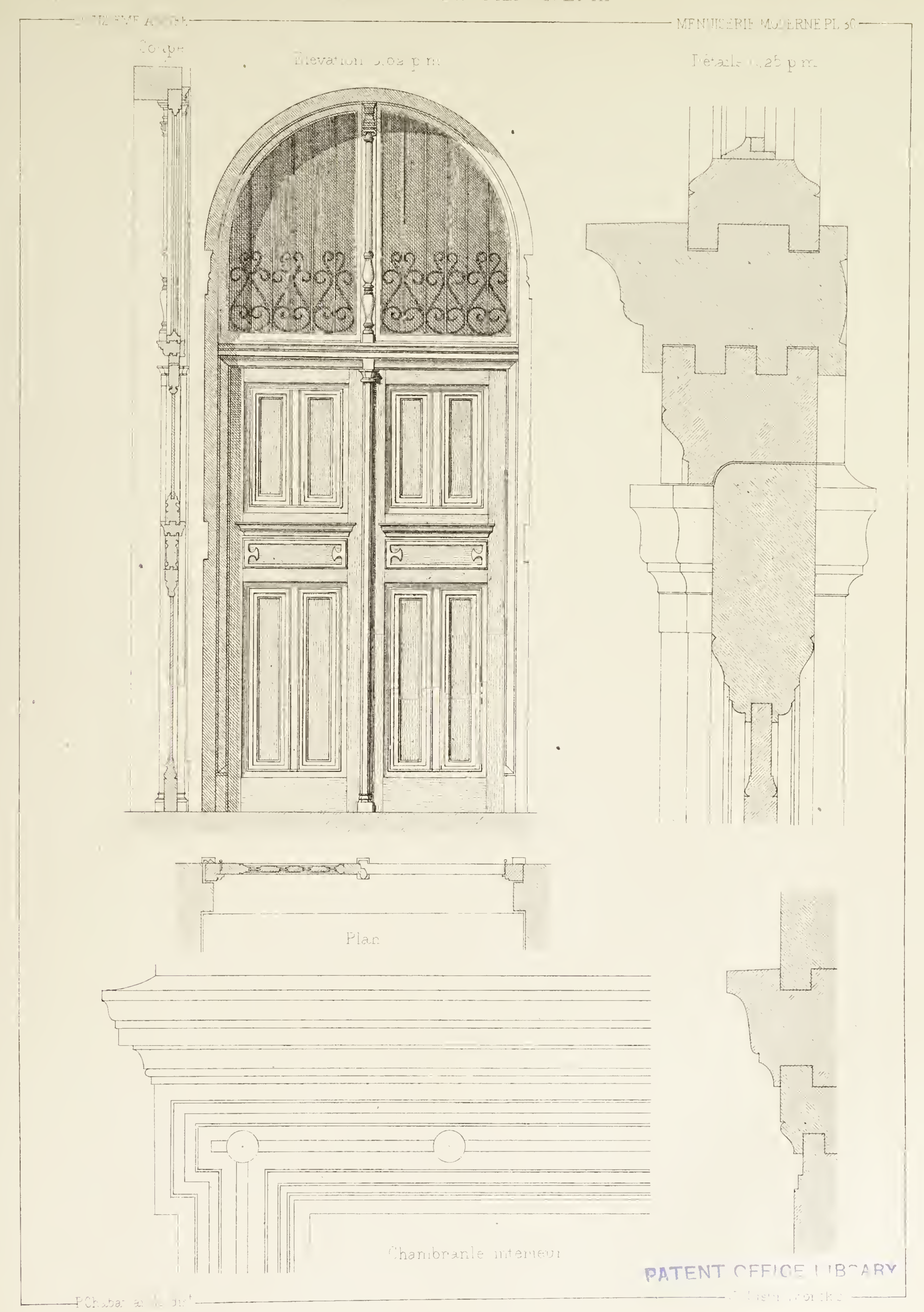
MEUBLE

Grande salle de la Bibliothèque de Grenoble

Mr Questel arch

Imp Monrocq, Paris





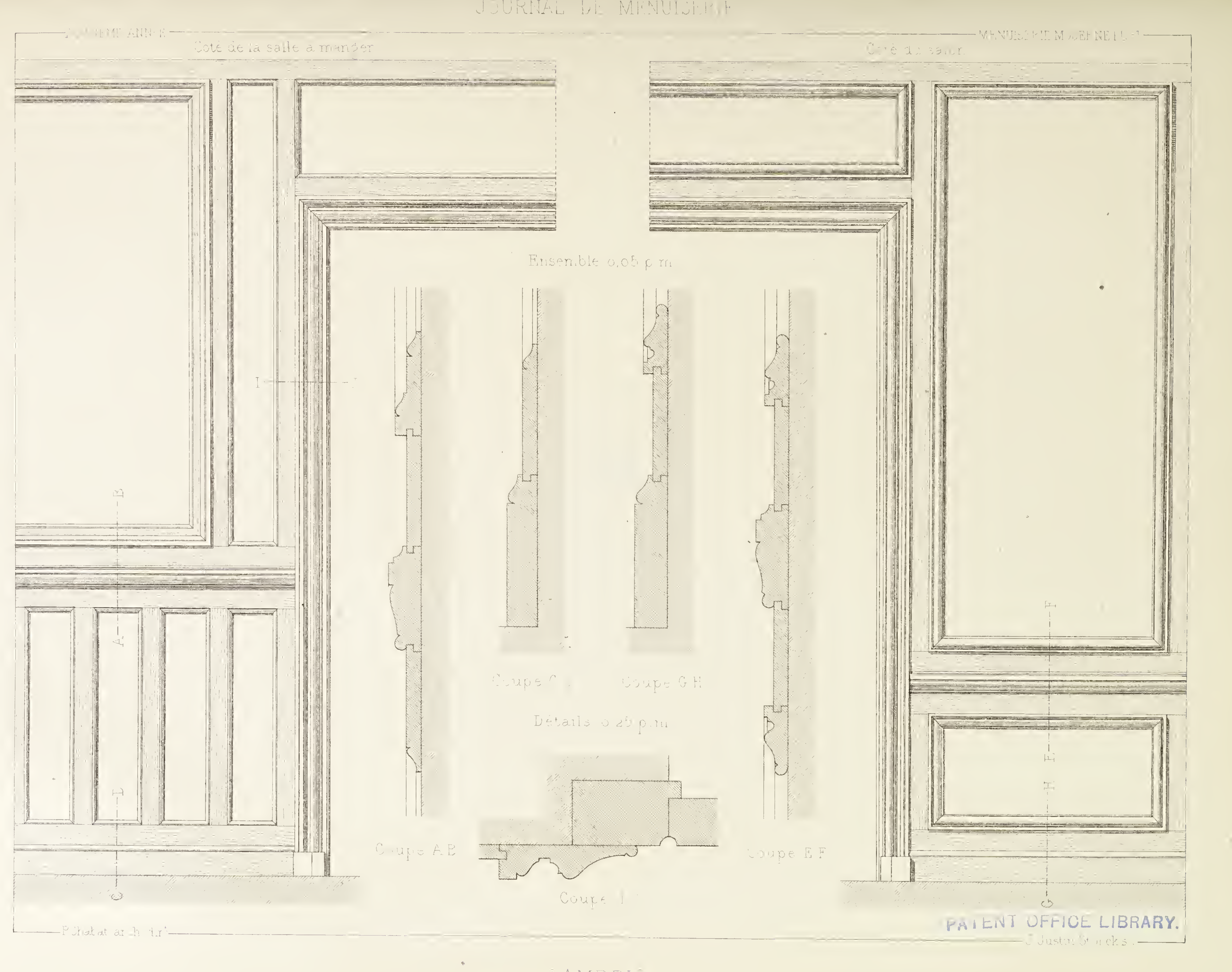
PORTE

Musée et Bibliothèque de Grenoble

M. Questel, arch.

Vve A. Morel et Cie Éditeurs

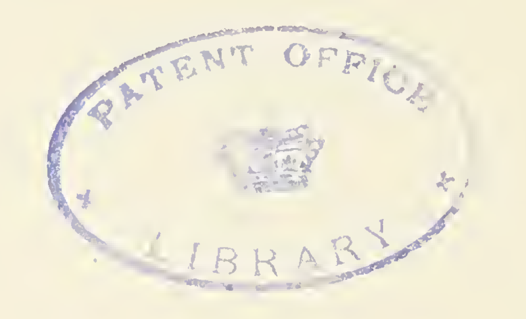

PATENT OFFICE
LIBRARY



LAMBRIS

Mr Lescufache, architecte

MOREL et Cie Éditeurs
Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY

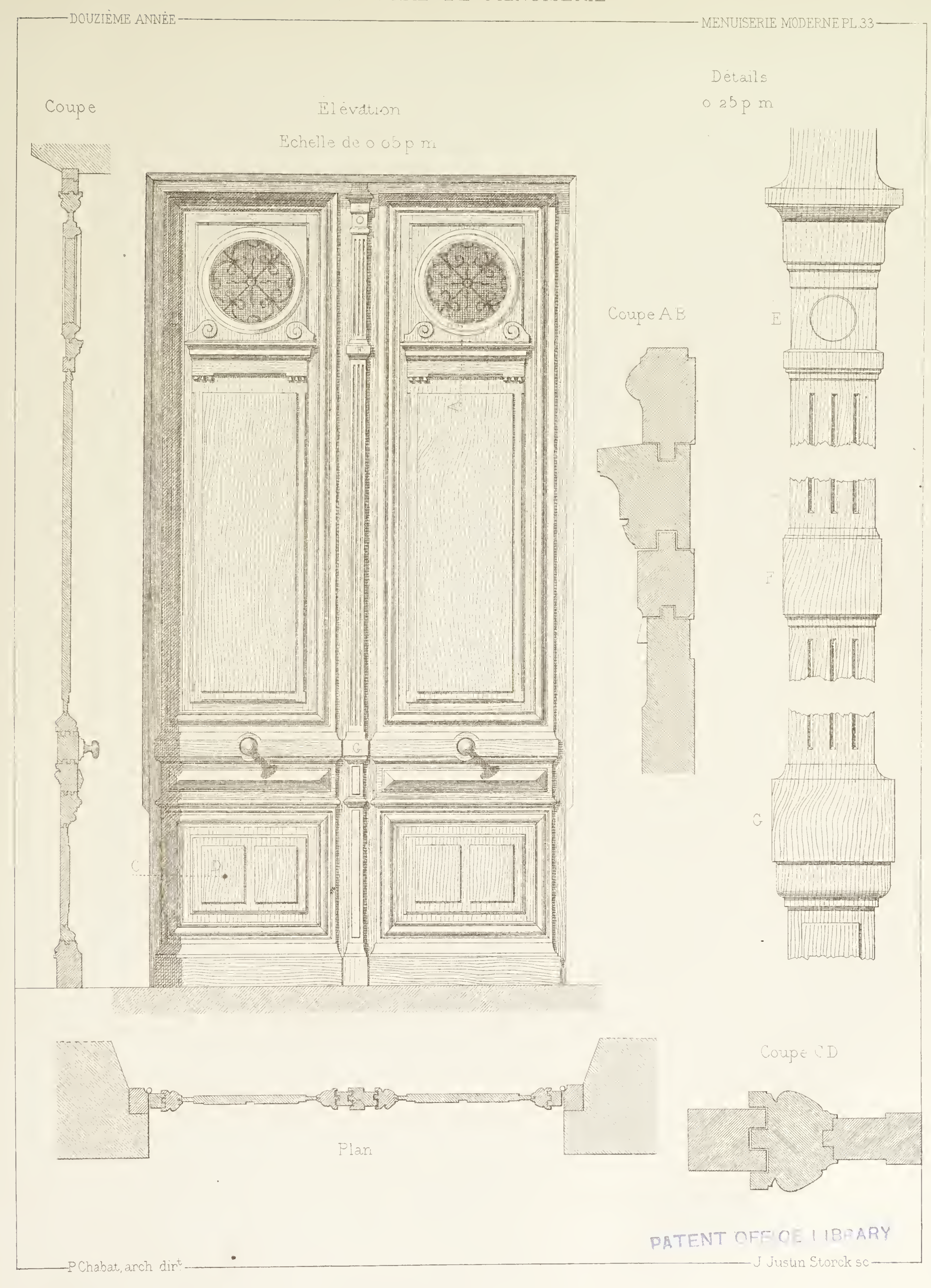
Echelle 0,15 p m

35 Rue du Jardinet

Rue de l'Hôtel Colbert

BALUSTRES RAMPANTS

Imp. Mon

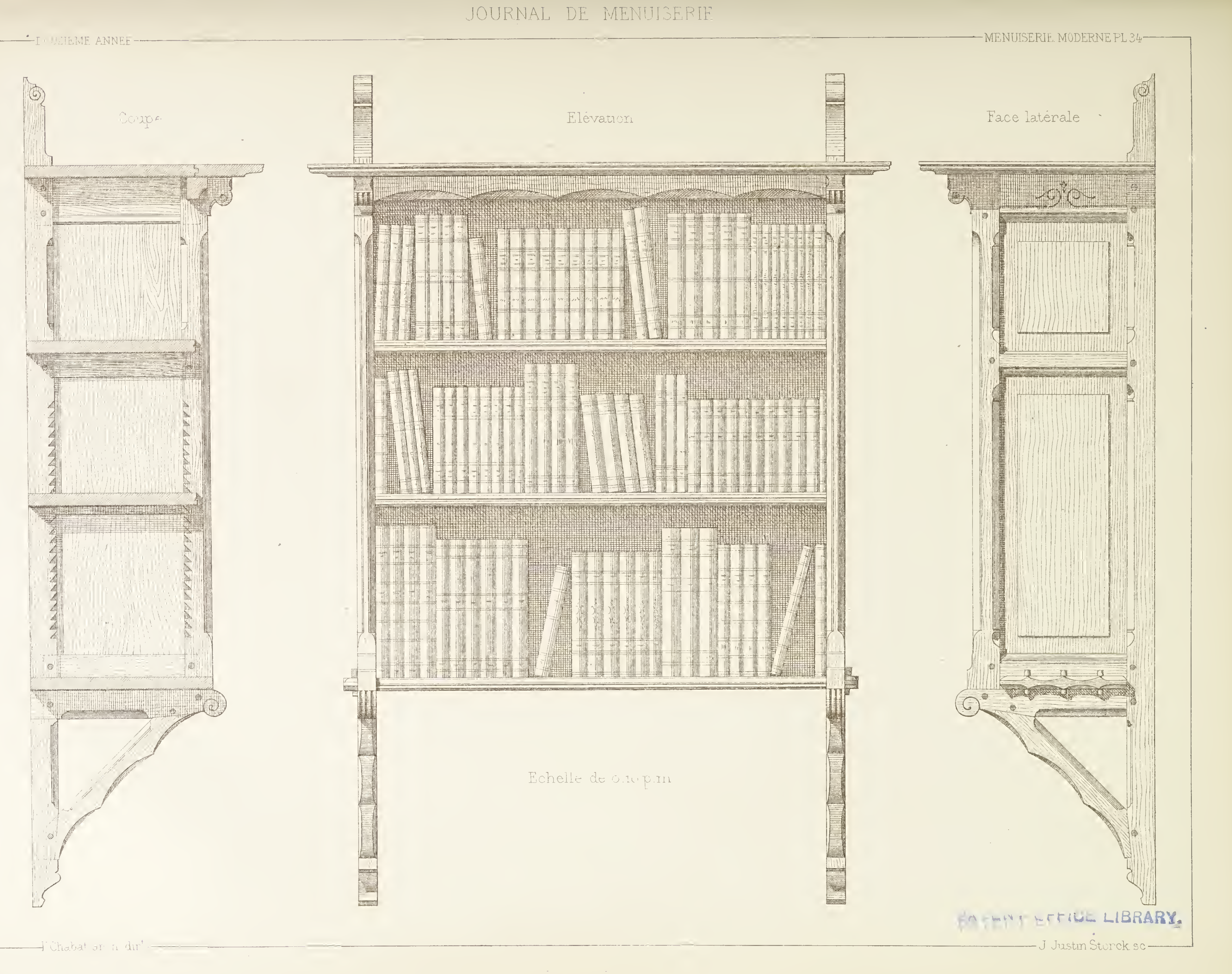


P Chabat, arch dir^t — J Justin Storck sc

PORTE

Mr Corroyer architecte

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp Monrocq, Paris



ÉTAGÈRE

Mr E. Hendrickx architecte

J. Chabat sc. n. dir.
J. Justin Storck sc
A. MOREL & Cie Editeurs
Imp Monrocq Paris



Coupe E F

Coupe G H

A B C D E F G H

Échelle de 0.05 p. m

P. Chabat arch. dir.

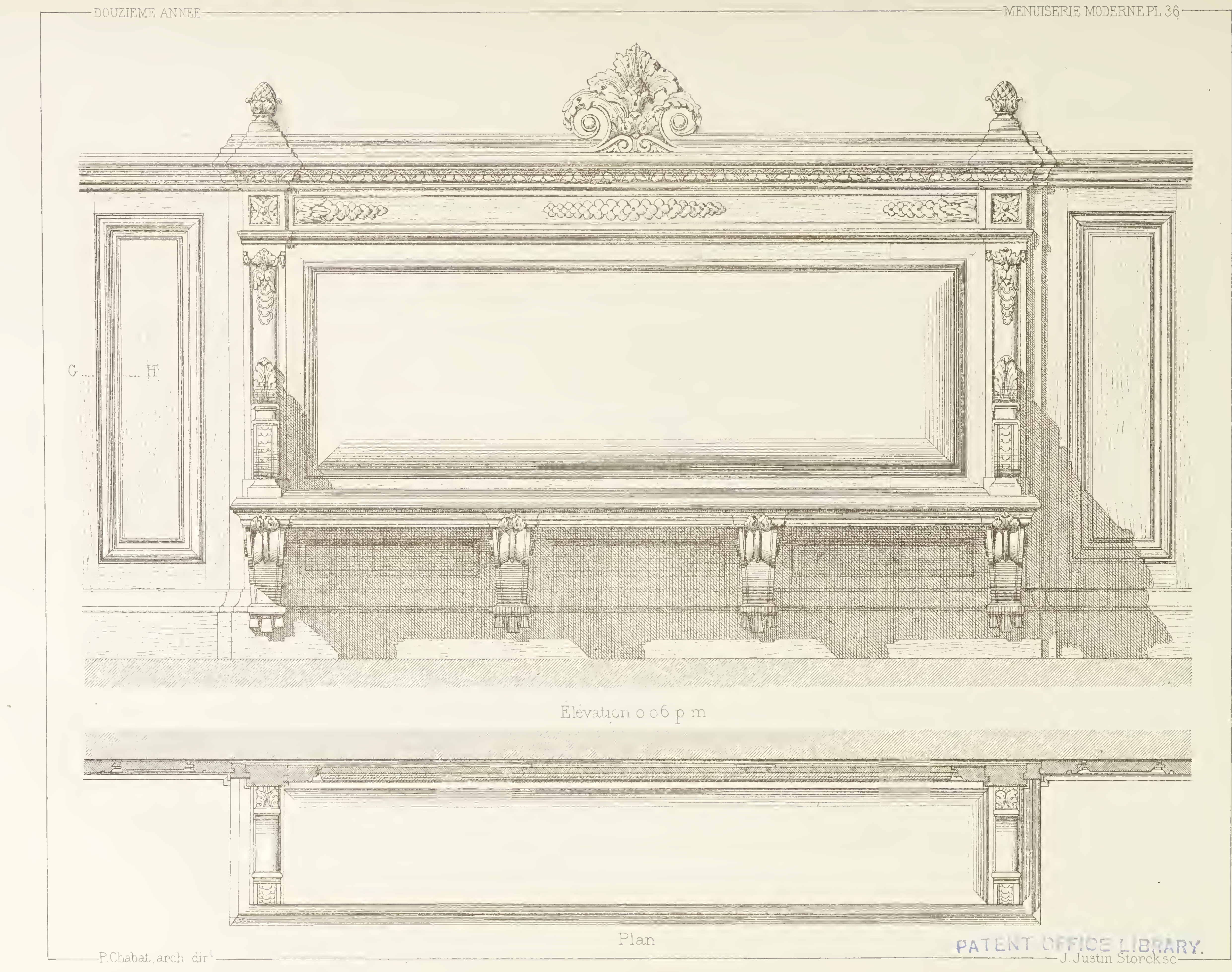
J. Justin Storck sc.

LAMBRIS

Mr Lesoufaché arch.

Ve A. MOREL et Cie Éditeurs

Imp. Monrocq. Paris



P. Chabat, arch. dir.

J. Justin Storck sc.

BANC

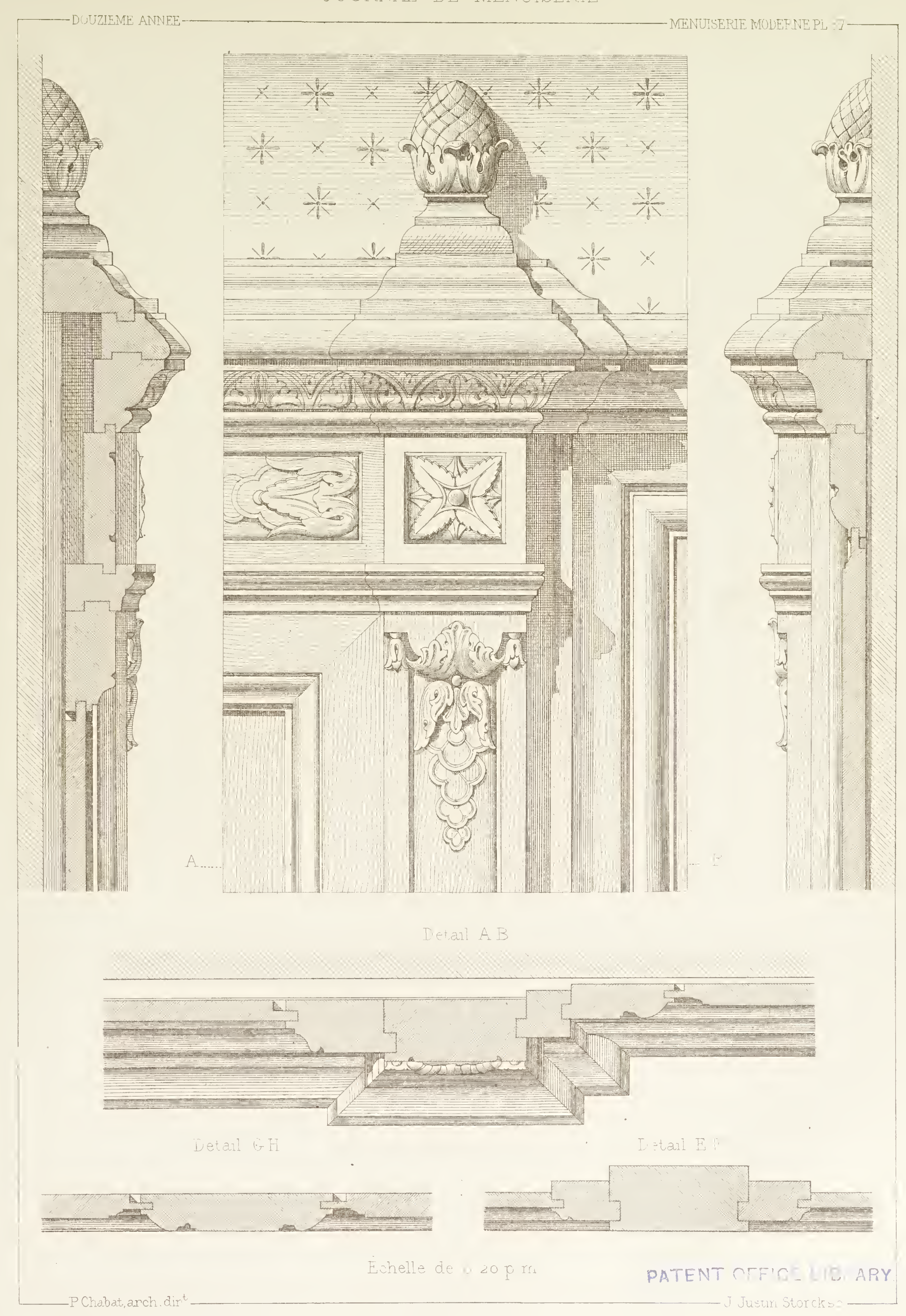
Salle des Huissiers — Palais Royal

Mr. Chabrol arch. — Mr. Pagé menuisier

Ve A. MOREL et Cie Editeurs

Imp. Monrocq, Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



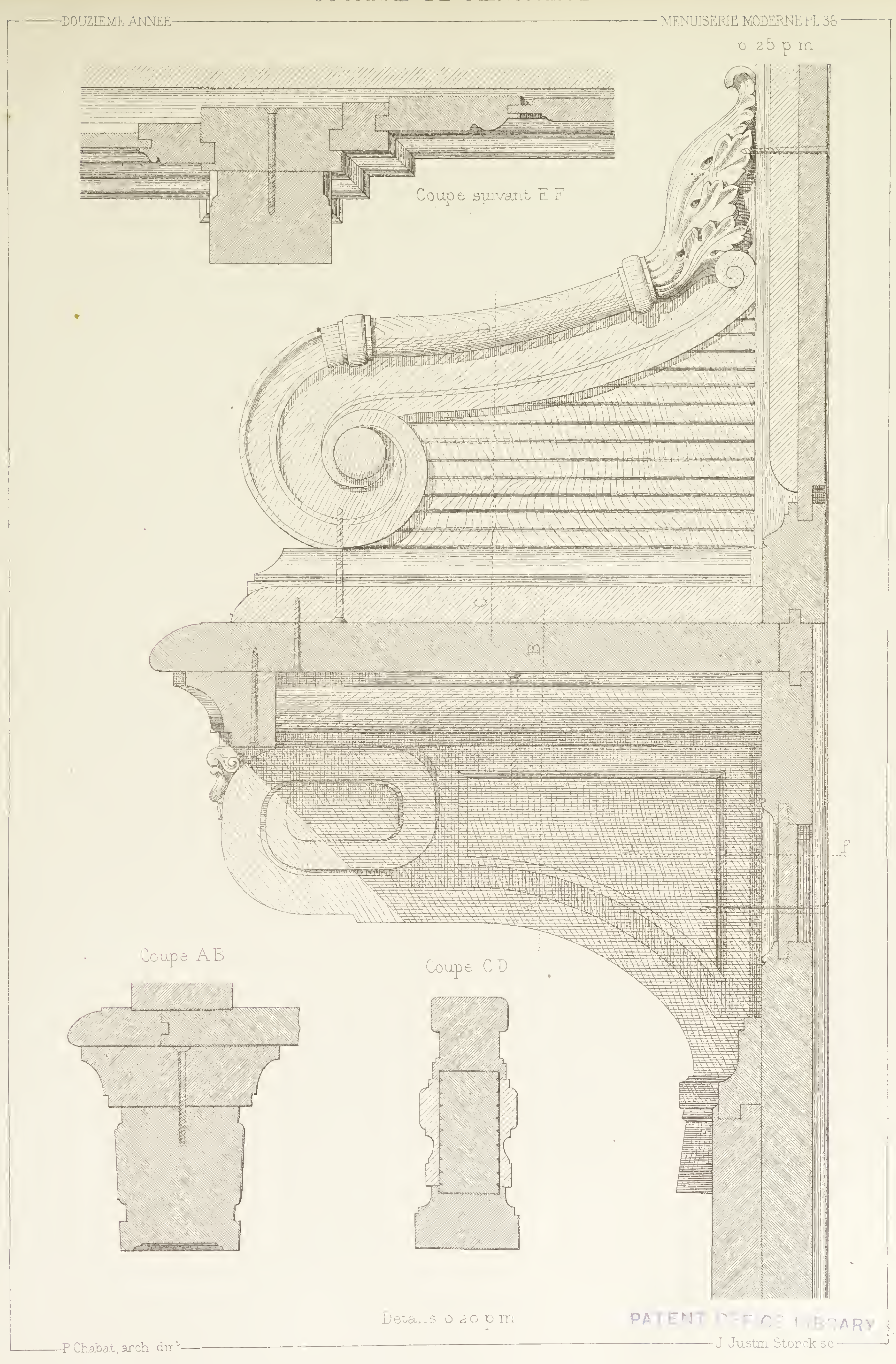
P Chabat, arch. dir.t — J. Justin Storck sc

BANC

Salle des Huissiers _ Palais Royal

Mr Chabrol arch _ Mr Pagé menuisier

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp Monrocq Paris



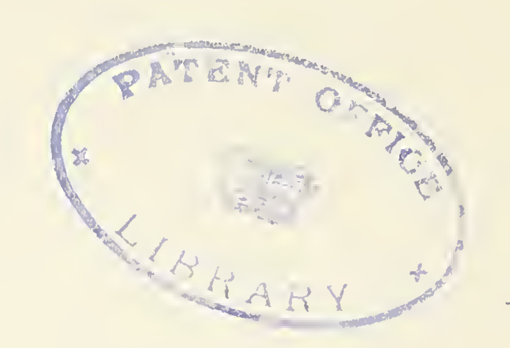
BANC

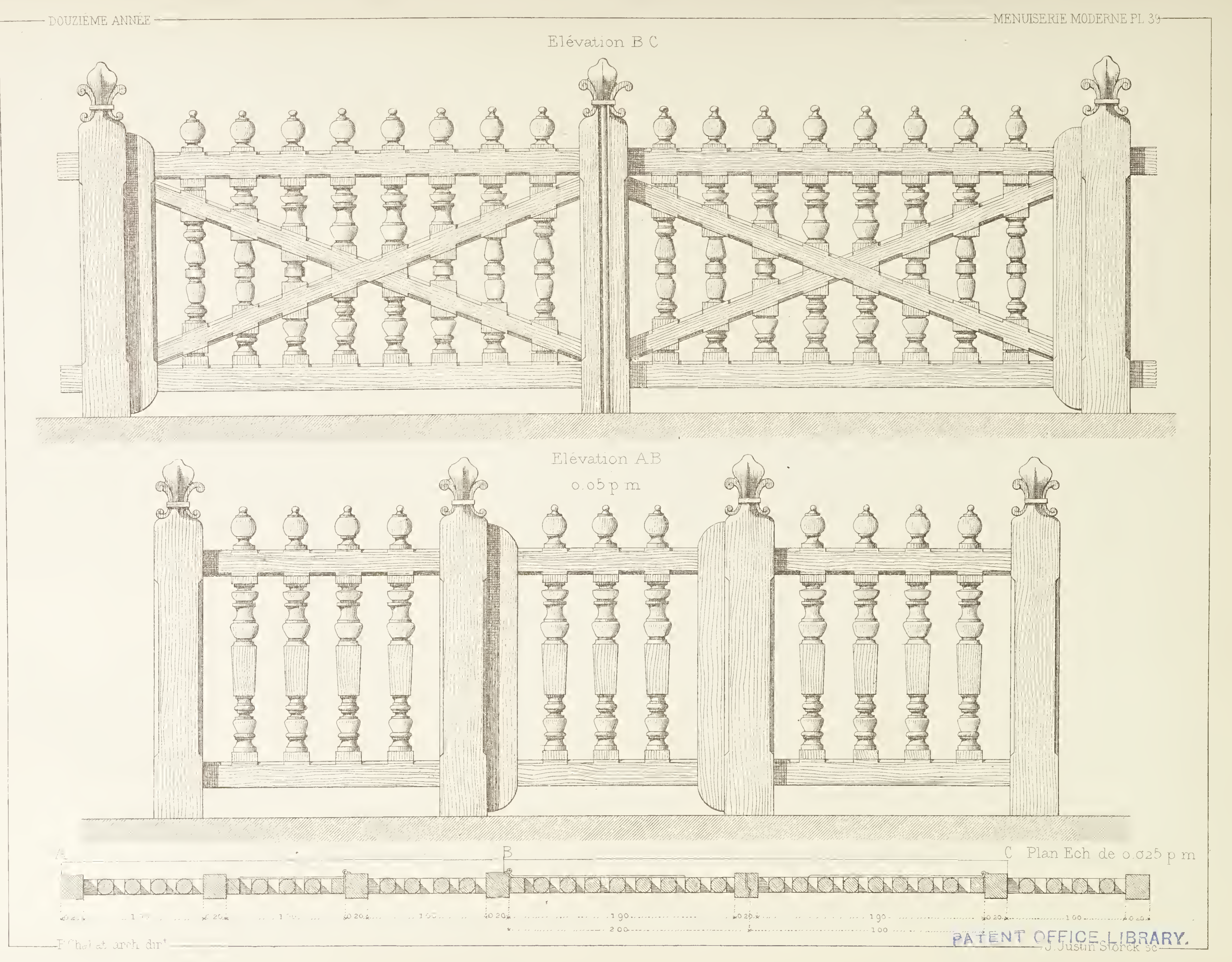
Salle des Huissiers _ Palais Royal

Mr Chabrol arch _ Mr Pagé menuisier

V^e A MOREL et Cie Editeurs.

Imp Monrocq Par.





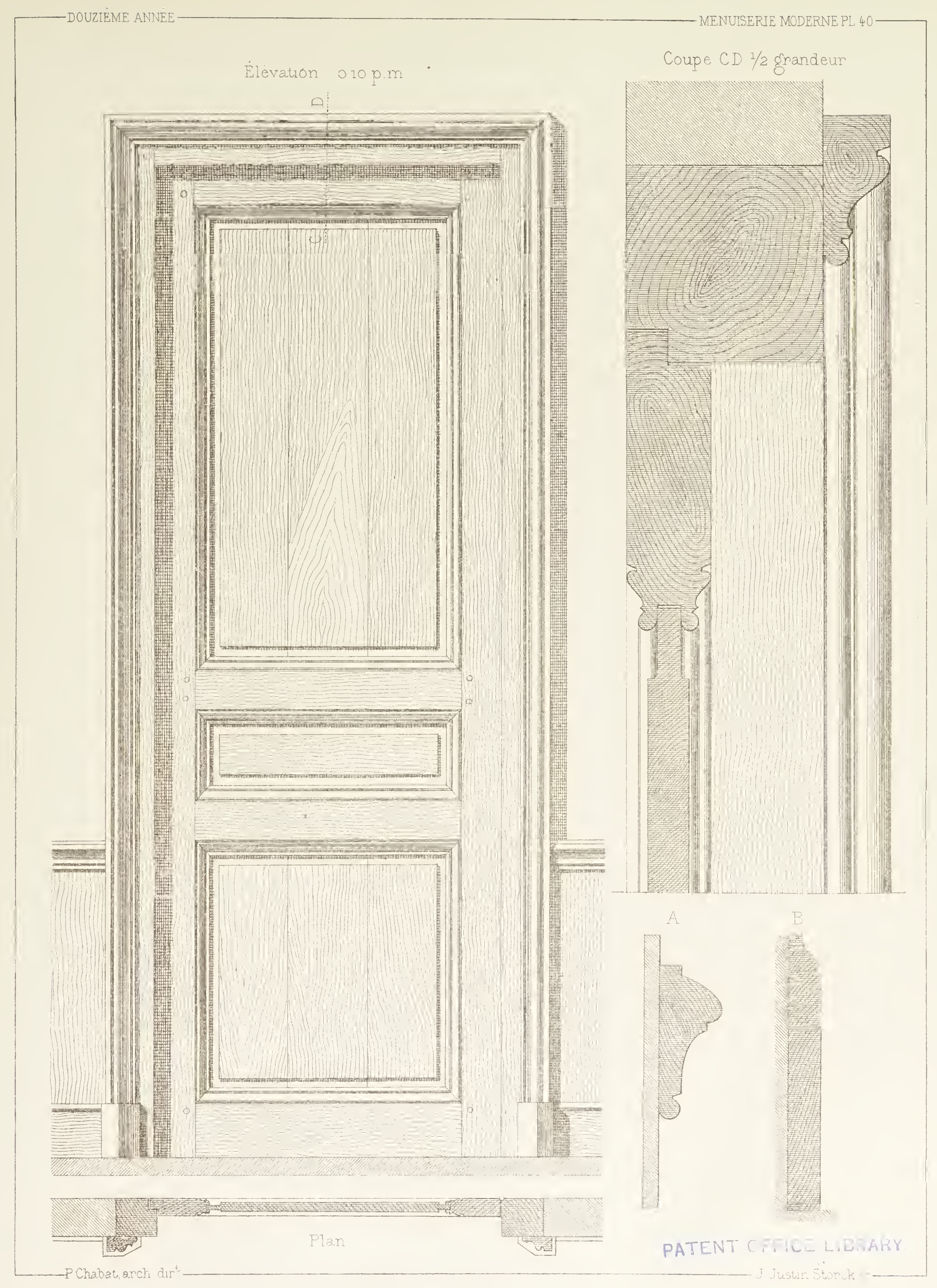
GRILLE DU CHÂTEAU DE BARNEVILLE

Mr Lisch, arch _ Mr Pagé menuisier

Ve A. MOREL et Cie Editeurs

Imp. Monrocq Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



PORTE EN LAMBRIS A PETITS CADRES

Vve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris



Perspective cavaliere

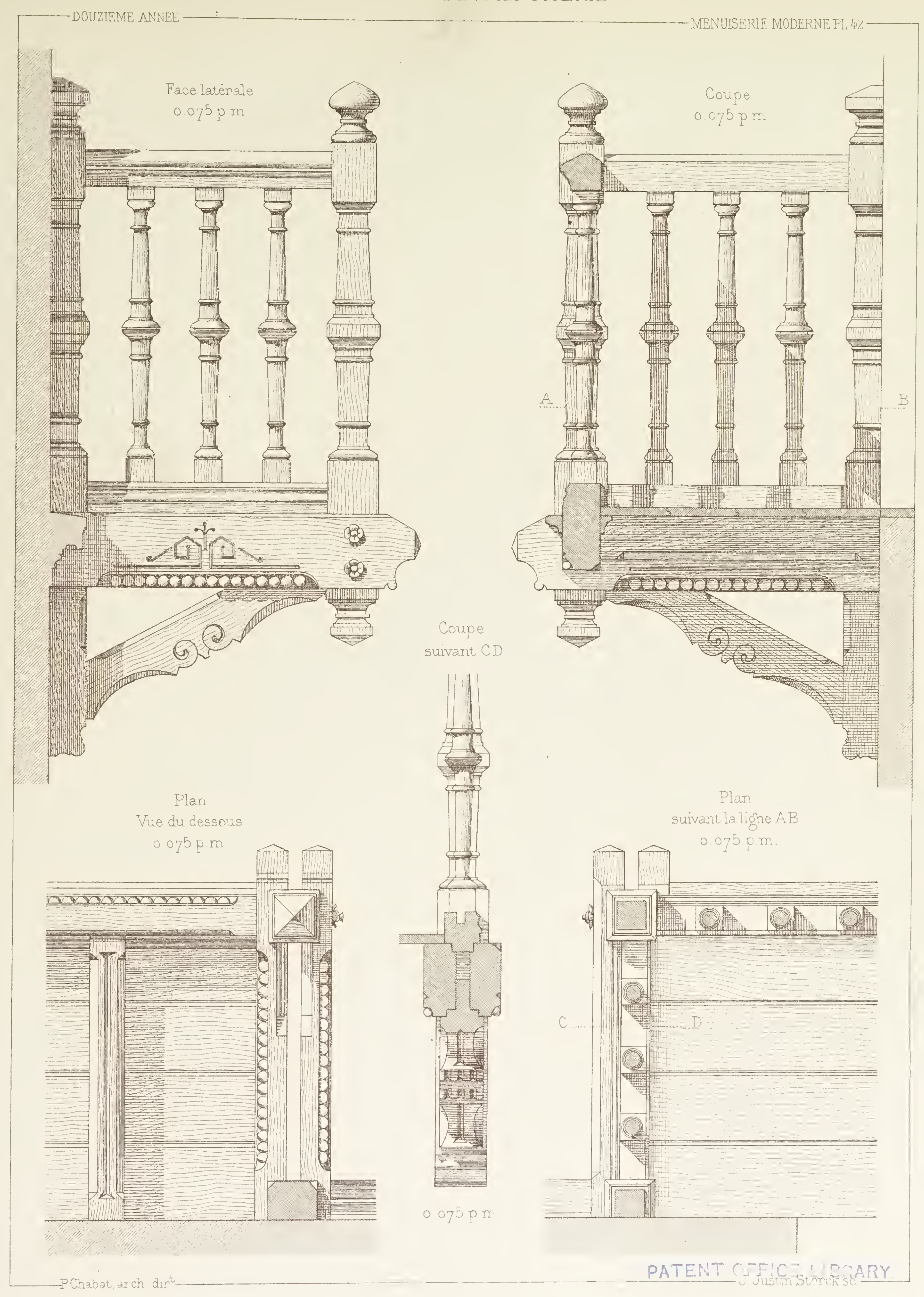
P. Chabat arch. dir^t. J. Justin Storck sc.

BALCON

Mr Hendrickx architecte

Ve A. MOREL et Cie Editeurs Imp. Monrocq Paris

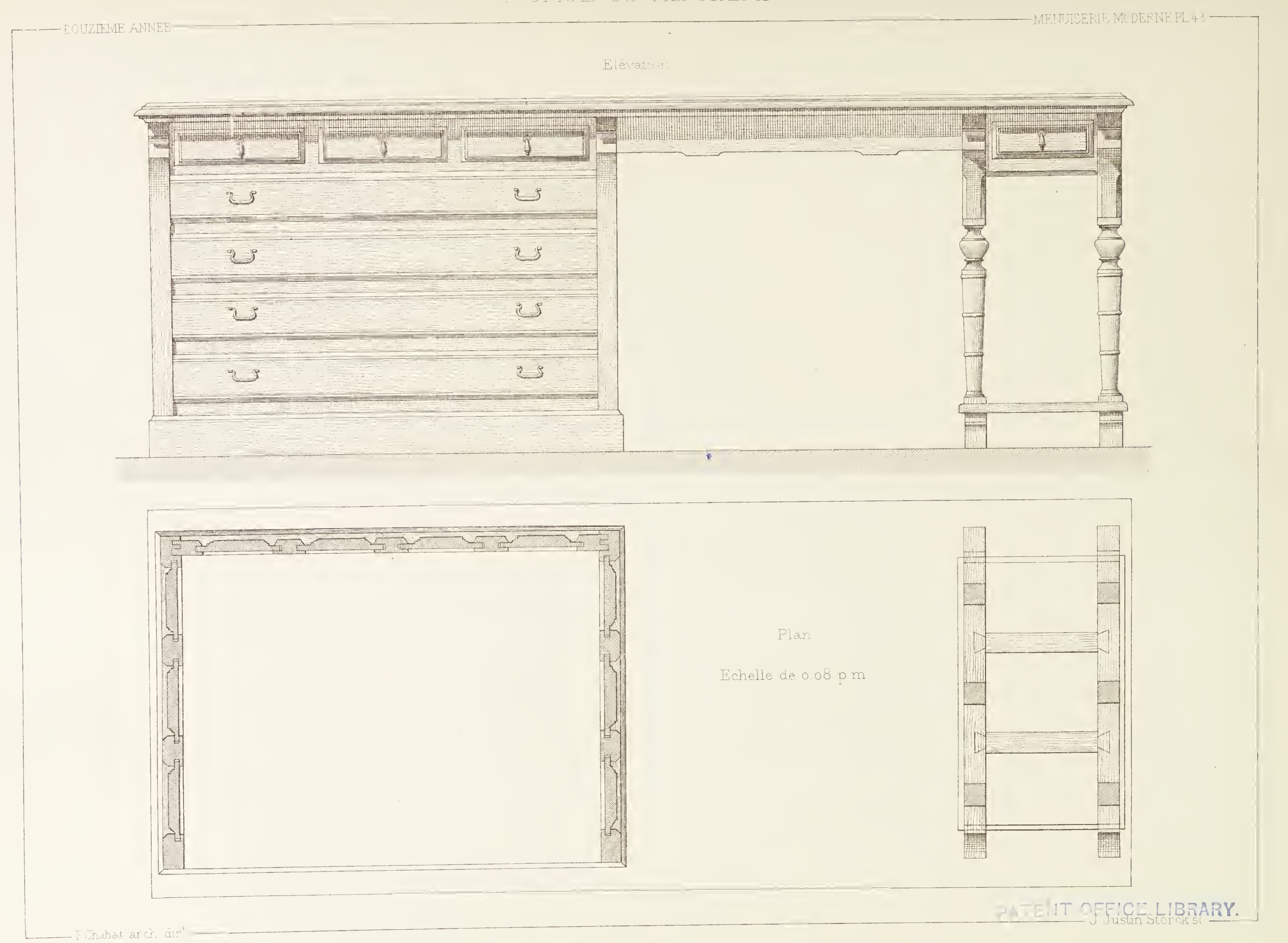

PATENT OFFICE
LIBRA



BALCON

Mr Hendrickx architecte

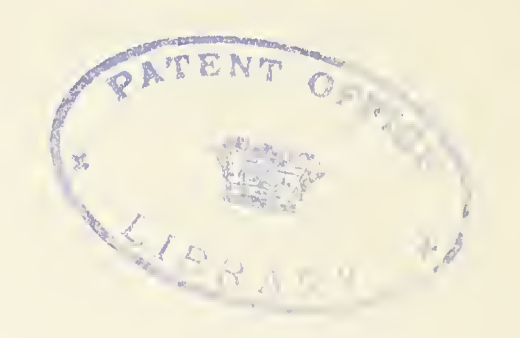
Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp Monrocq Paris

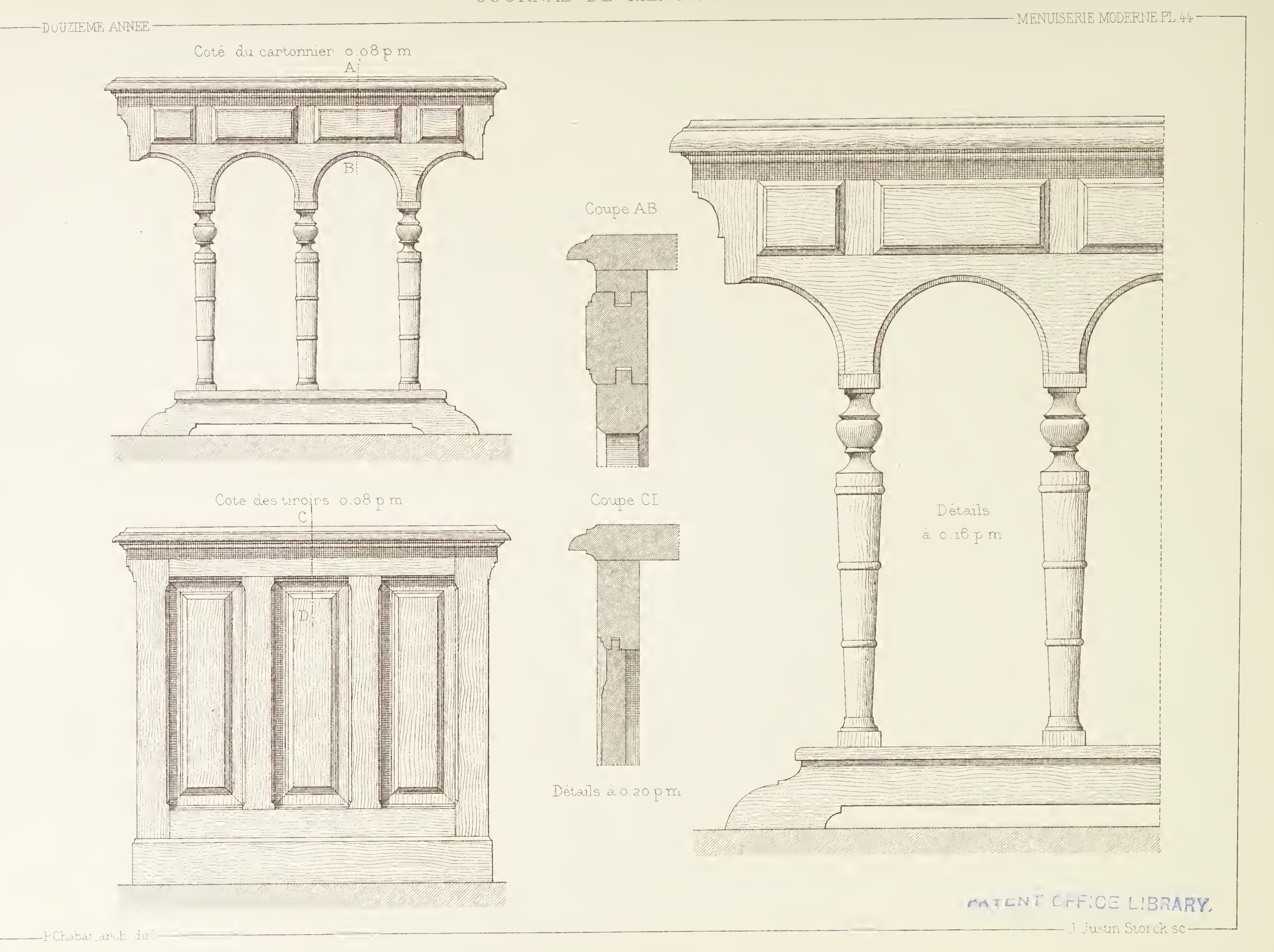


BUREAU

Mr Lisch arch _ Mr Page menuisier

Ve A. MOREL et Cie Éditeurs
Imp. Monrocq Pari-





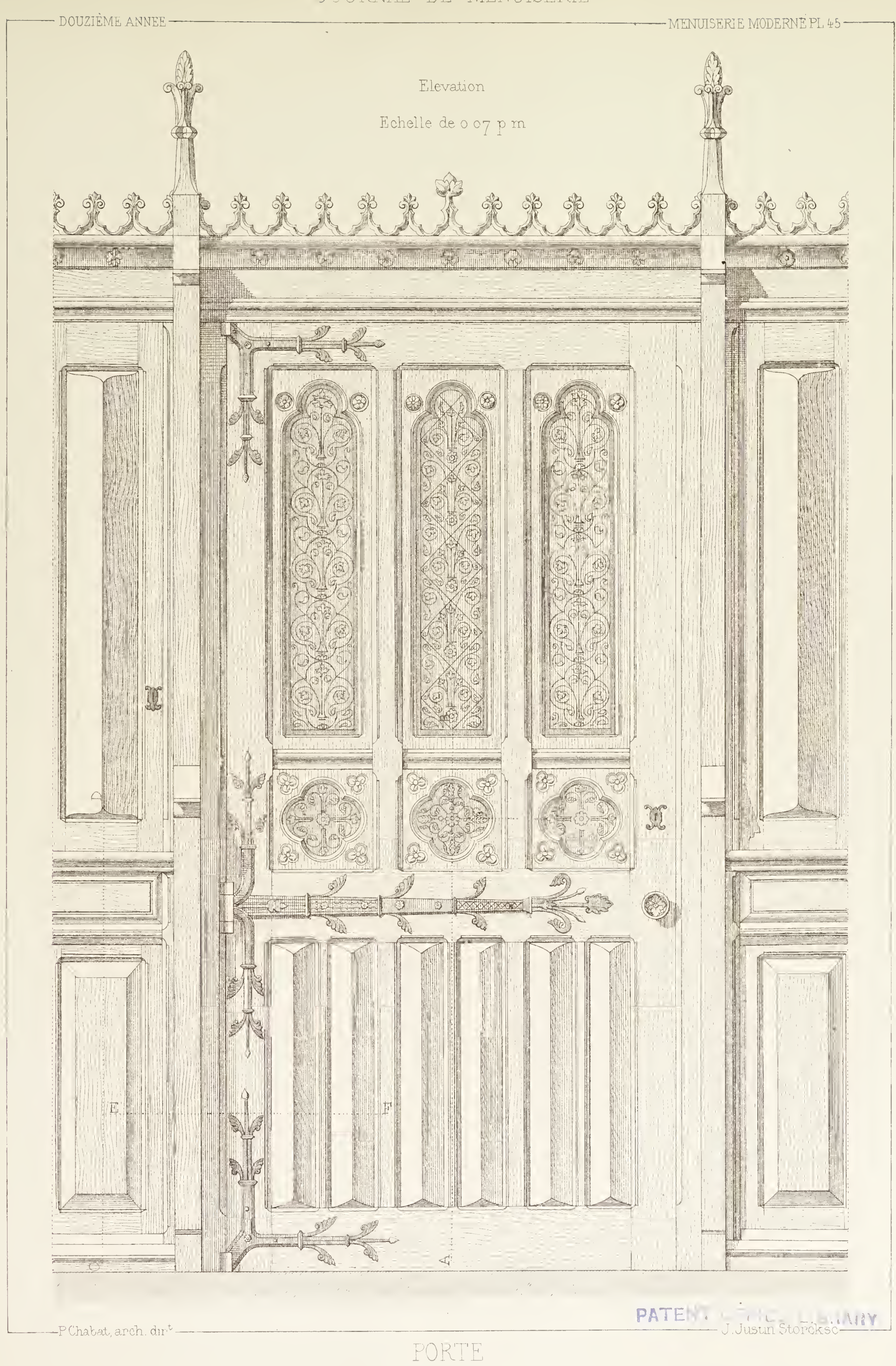
BUREAU

Mr Lisch arch — Mr Pagé menuisier

Vve A. MOREL et Cie Editeurs

Imp. Monrocq. Paris


PATENT OFFICE
LIBRARY



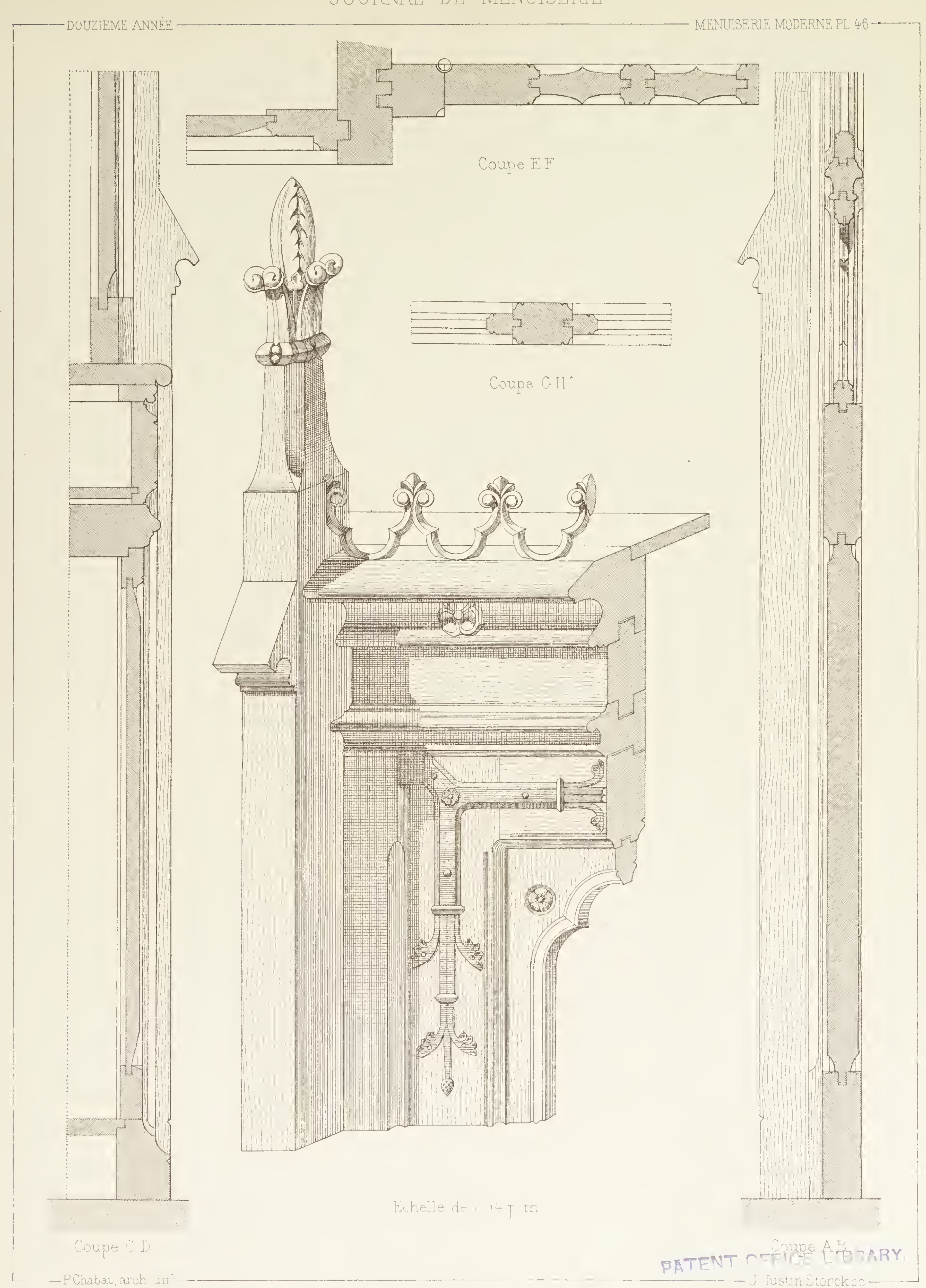
P. Chabat, arch. dir. — J. Justin Storck sc.

PORTE

(Bibliothèque des Arts et Métiers.)

Mr Vaudoyer arch. — Mr Bonhomme menuisier

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris

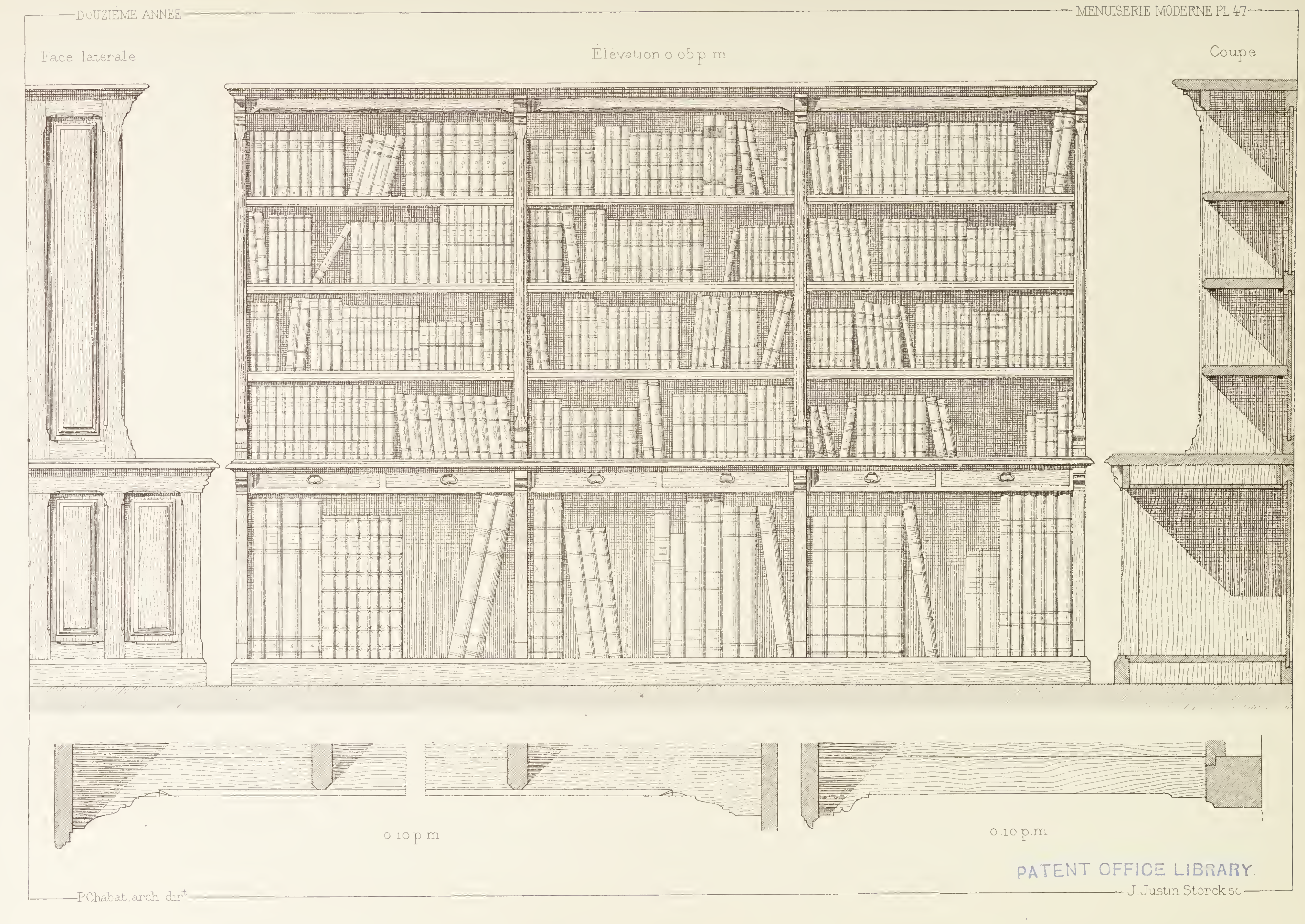


PORTE
(Bibliothèque des Arts et Metiers)

Mr Vaudoyer arch. — Mr Bonhomme menuisier

Ve A. MOREL et Cie Editeurs — Imp. Monrocq Paris





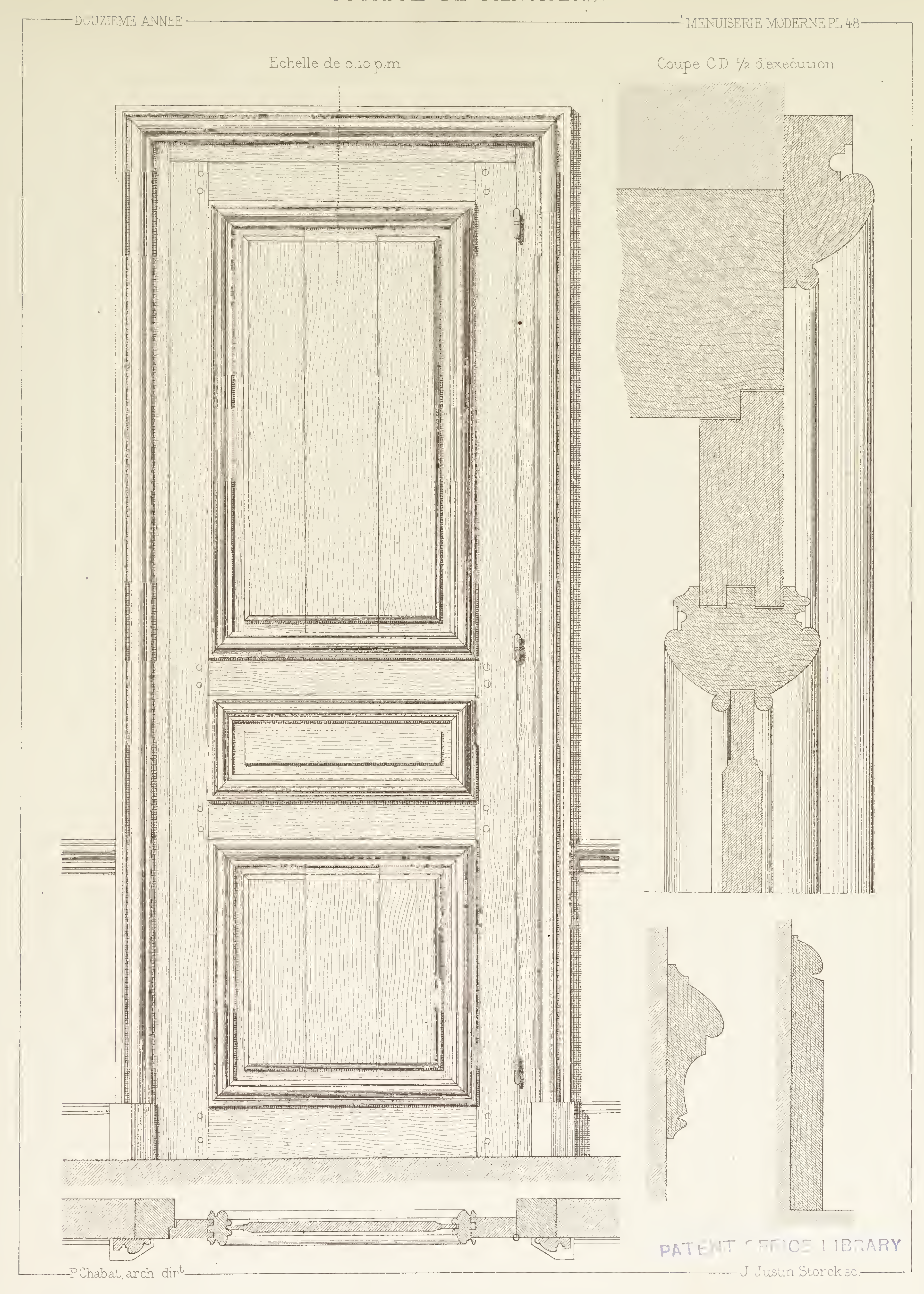
BIBLIOTHEQUE

Mr Lisch arch — Mr Page menuisier

Vve A. MOREL et Cie Editeurs

Imp. Monrocq, Paris





PORTE EN LAMBRIS A GRANDS CADRES

Ve A. MOREL et Cie Editeurs

Imp. Monrocq, Paris



